

MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarantième séance – Mardi 15 février 2005, à 17 h

Présidence de M. Gérard Deshusses, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. André Hediger et Christian Ferrazino*, conseillers administratifs, *M^{me} Marie-Thérèse Bovier*, *MM. Mathias Buschbeck, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Béatrice Graf Lateo, Liliane Johner*, *MM. Roman Juon, Bruno Martinelli, David Metzger et Olivier Norer*.

Assistent à la séance: *M. Pierre Muller*, maire, *M. Manuel Tornare*, vice-président, et *M. Patrice Mugny*, conseiller administratif.

CONVOCATION

Par lettre du 3 février 2005, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 15 février, mercredi 16 février et lundi 21 février 2005, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs, je dois excuser l'absence de M. André Hediger, qui est toujours en convalescence, et celle de M. Christian Ferrazino, qui est malade. Je tiens d'ores et déjà à excuser l'absence de M. Manuel Tornare à notre séance de lundi prochain, 21 février.

Nous avons reçu trois demandes de traitement en urgence, que je vais mettre aux voix immédiatement. Tout d'abord, nous avons reçu une motion d'ordre de la part du Conseil administratif demandant de traiter impérativement aujourd'hui ou demain le rapport PR-369 A concernant le Forum alternatif mondial de l'eau. Si cette motion d'ordre est acceptée, nous traiterons ce rapport à 20 h 30.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à la majorité (1 opposition et quelques abstentions).

Le président. Une seconde motion d'ordre, de M. Lathion, demande de traiter durant cette session la résolution R-78 concernant les sans-papiers.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à la majorité (quelques oppositions et abstentions).

Le président. Cette résolution sera donc également débattue à notre séance de 20 h 30.

La troisième motion d'ordre émane du bureau et porte sur le projet d'arrêté PA-56, qui concerne le règlement du Conseil municipal. Je sou mets cette motion d'ordre au vote et, si elle est acceptée, nous traiterons le projet d'arrêté à notre séance de 20 h 30.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à la majorité (quelques oppositions et abstentions).

M. Roberto Brogginì (Ve). Monsieur le président, je ne comprends pas que vous traitiez ces urgences maintenant, avant la prestation de serment de notre nouveau collègue M. Dumuid... Concernant le projet d'arrêté PA-56, je vous ai averti, lors de la réunion des chefs de groupe et du bureau, qu'il y aurait discussion, mais j'imagine que nous traiterons du fond à 20 h 30...

Le président. Monsieur Brogginì, nous votons les motions d'ordre au moment des communications du bureau, comme je vous l'ai dit tout à l'heure. Mais il est évident que nous discuterons des objets eux-mêmes à notre séance de 20 h 30.

Je demande maintenant à M. Schweingruber de lire un courrier qui nous a été adressé.

Lecture de la lettre du Groupement des actionnaires privés de la CGN:

Genève, le 14 février 2005

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

La présente lettre est adressée aux autorités cantonales exécutives et législatives vaudoises, genevoises, valaisannes ainsi qu'aux organes exécutifs et législatifs des villes de Lausanne et Genève, actionnaires majoritaires de la Compagnie générale de navigation, mais surtout pôles principaux de l'activité touristique de la région lémanique de même que les villes de Montreux et Evian, en ce qui concerne le deuxième aspect, raison pour laquelle la présente lettre leur est aussi adressée.

Préalablement, nous exposons que notre association est composée, comme son intitulé l'indique, de petits actionnaires privés qui sont des clients réguliers de notre lac Léman, qui fréquentent régulièrement la flotte de la CGN et ont le haut idéal de préserver notre magnifique flotte historique ainsi que l'animation touristique du lac de même que de sa région. C'est le lieu de préciser ici que beaucoup parmi nous ont acquis leurs actions lors de l'augmentation de capital de 1998 destinée, selon le prospectus d'émission, à revaporiser la flotte; or aujourd'hui seul le *Montreux* a bénéficié de cette opération; l'*Helvétie* a été mis hors service il y a trois ans, sans aucun projet de prochaine rénovation; quant à l'*Italie* et au *Vevey*, ils seront maintenus en traction diesel. Les souscripteurs considèrent donc avoir été trompés.

Mais ce qui amène notre association à intervenir auprès de votre autorité, c'est le projet d'horaire 2006 établi par la compagnie et qui doit être considéré comme une véritable catastrophe non seulement pour la survie de la CGN, envers laquelle la population et de nombreuses entités politiques ou économiques ont montré leur attachement en versant plus de 1 million de francs pour le sauvetage du *Simplon* à l'Association des amis des bateaux à vapeur du lac Léman, dont le travail remarquable, notamment de son président Yves de Siebenthal, doit être signalé ici, mais aussi pour l'activité économique et notamment touristique de notre région. Dans ces conditions, sans vouloir analyser toutes les courses qui méritent d'être critiquées, nous citerons les plus importantes, démontrant ainsi l'incohérence d'une direction et d'un conseil d'administration d'une entité dépendant largement des pouvoirs publics et par voie de conséquence du portefeuille des contribuables:

1. C'est ainsi qu'il sera impossible à un habitant ou touriste résidant à Montreux de se rendre pour la journée à Genève, même en y restant peu de temps, en profitant des belles rives de notre lac, alors qu'actuellement cela est possible avec un aller par la côte suisse et un retour par Evian.

2. Parallèlement, les habitants ou touristes de Genève ne pourront se rendre pour la journée, sans changer trois ou quatre fois de bateau, à Montreux ou au Château de Chillon, alors qu'avec l'horaire actuel cela est réalisable facilement.

3. D'autre part, il ne sera plus possible de se rendre de Genève à Evian sans changer deux fois de bateau, en prenant notamment une vedette surchargée, et vice versa, alors que cette course est aisée actuellement.

4. Par ailleurs, il y a un intérêt certain à maintenir un tour complet du lac pour la Riviera vaudoise et Genève ou Lausanne, en créant deux courses translémaniques «accélérées» qui, avec un vrai marketing et une bonne promotion commerciale, auraient un grand succès, permettant de promouvoir une connaissance de tout le lac.

5. Enfin, l'affectation de la flotte Belle Epoque nous préoccupe grandement, car dans ce projet nous constatons que le *Simplon*, dont il a été promis aux généreux donateurs qu'il serait affecté à l'horaire régulier, n'est même pas mentionné, ce qui peut friser la tromperie.

Nous savons que la direction de la CGN argumente que sa politique de diminution des prestations est une conséquence de la décision de l'Office fédéral des transports d'imposer une diminution du temps de travail de son personnel, qui d'ailleurs ne la sollicite pas; outre le fait que nous nous interrogeons si ladite direction a su ou voulu convaincre le service fédéral des conséquences économiques de cette décision pour obtenir des dérogations, nous avons en tout cas la

conviction qu'elle n'a pas tenté d'alerter les pouvoirs politiques cantonaux et municipaux, afin qu'ils la soutiennent face aux autorités fédérales et subsidiairement qu'ils participent de manière plus importante au financement de l'exploitation, pour que le lac Léman et sa flotte incomparable continuent à jouer le rôle économique ainsi que touristique qui leur appartient, parfaitement réalisable avec une gestion dynamique, efficace et au marketing offensif.

Tout en restant à votre disposition pour être entendus si vous le souhaitez et vous apporter des éléments complémentaires, nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, en notre considération distinguée.

Pierre Bernhard
Secrétaire

Claude Ulmann
Président

Le président. Le bureau a décidé que cette lettre avait valeur de pétition et qu'elle serait renvoyée comme telle à la commission des pétitions, sous le numéro P-135 et l'intitulé: «Horaire 2006 de la Compagnie générale de navigation».

J'ai une autre communication: étant donné que ni M. Hediger ni M. Ferrazino ne seront présents durant cette session, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, de repousser le traitement du rapport M-447 A, qui concerne la piste cyclable le long de l'avenue Henri-Dunant. Nous avons pensé que vous souhaiteriez avoir des réponses sur ce sujet et que les magistrats souhaiteraient également pouvoir intervenir. Nous vous proposons donc de repousser cet objet jusqu'au moment où l'un ou l'autre, ou les deux magistrats seront de retour. Nous aimerions connaître votre point de vue, et je mets donc cette proposition aux voix.

Mise aux voix, la proposition de reporter le traitement du rapport M-447 A est acceptée sans opposition (quelques abstentions).

Le président. Enfin, vous avez tous reçu la liste des objets en suspens arrêtée au 28 janvier 2005. Cette liste figurera au *Mémorial*.



**Ville de Genève
Conseil municipal**

Liste des objets en suspens

arrêtée au 28 janvier 2005
(Article 23 du règlement du Conseil municipal)

Table des matières

Bureau	5
Interpellation	5
Question écrite	5
Comité de gestion immobilière (COGESIM)	6
Pétition	6
Commission ad hoc Casino	7
Motion	7
Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville	8
Proposition CA au CM	8
Résolution.....	8
Commission ad hoc Saint-Gervais	9
Motion	9
Pétition	9
Proposition CA au CM	9
Commission de l'aménagement et de l'environnement	10
Divers (CM)	10
Motion	10
Pétition	15
Postulat	16
Proposition CA au CM	17
Résolution.....	19
Commission de l'informatique et de la communication	20
Divers (CM)	20
Motion	20
Proposition CA au CM	21
Commission des arts et de la culture	22
Divers (CM)	22
Motion	22
Pétition	23
Proposition CA au CM	24
Résolution.....	24
Commission des finances	25
Divers (CM)	25
Motion	25
Projet d'arrêté	27
Proposition CA au CM	27
Commission des pétitions	28
Pétition	28
Commission des sports et de la sécurité	33
Divers (CM)	33
Motion	33

Pétition	33
Proposition CA au CM	34
Résolution.....	34
Commission des travaux	35
Divers (CM)	35
Motion	35
Pétition	37
Proposition CA au CM	37
Commission du logement	45
Divers (CM)	45
Motion	45
Proposition CA au CM	46
Résolution.....	47
Commission du règlement	48
Motion	48
Projet d'arrêté	48
Proposition CA au CM	49
Résolution.....	50
Commission sociale et de la jeunesse	51
Divers (CM)	51
Motion	51
Pétition	52
Proposition CA au CM	53
Résolution.....	53
Grand Conseil	54
Motion	54
Département N° 1 Finances et administration générale –	
M. Pierre Muller	55
Motion	55
Pétition	58
Postulat	59
Projet d'arrêté	59
Question écrite	59
Résolution.....	60
Département N° 2 Aménagement, constructions et voirie –	
M. Christian Ferrazino	61
Interpellation	61
Motion	61
Pétition	70
Postulat	72
Question écrite	72
Résolution.....	76

Département N° 3 Affaires culturelles – M. Patrice Mugny	77
Interpellation	77
Motion	77
Question écrite	79
Département N° 4 Sports et sécurité – M. André Hediger	80
Interpellation	80
Motion	80
Pétition	83
Postulat	83
Question écrite	84
Département N° 5 Affaires sociales, écoles et environnement –	
M. Manuel Tornare	86
Motion	86
Pétition	91
Postulat	93
Question écrite	93
Résolution.....	95
Secrétariat général	97
Interpellation	97
Motion	97
Pétition	106
Projet d'arrêté	106
Question écrite	106
Résolution.....	109
Conseil administratif	111
Motion	111
Pétition	111
Question écrite	112
Délégation à l'Agenda 21	113
Interpellation	113
Délégation au développement et à la coopération	114
Motion	114
Question écrite	114
Délégation aux fêtes et quartiers	115
Pétition	115
Direction générale.....	116
Motion	116
Question écrite	116

Bureau

Interpellation

I-15 (157) Interpellation de M. Roman Juon: «Après l'eau, donnez-nous enfin du pain sec».

❖ Commission(s): Bureau du Conseil municipal
❖ Renvoi en commission: 28.02.2000

Question écrite

QE-22 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Défense au public d'enregistrer les débats du Conseil municipal».

❖ Commission(s): Bureau du Conseil municipal
❖ Renvoi en commission: 16.02.2000

Comité de gestion immobilière (COGESIM)

Pétition

P-107 (161)

Pétition: «Pour que l'Atelier musical pour enfants survive».

❖ Renvoyé à: COGESIM

❖ Renvoi au CA: 02.11.2004

Commission ad hoc Casino

Motion

M-230 (159) Motion de MM. Sami Kanaan et Gérard Deshusses: «Liquidation prochaine du Casino de Genève: commission d'enquête municipale pour comprendre ce fiasco et veiller aux intérêts du personnel».

❖ Commission(s):	Commission ad hoc Casino
❖ Renvoi en commission:	06.11.2002
❖ Rapporteur[se]:	M. Robert Pattaroni (CAHCASINO)

M-231 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Jean-Pierre Oberholzer et Didier Bonny: «Cacade au Casino».

❖ Commission(s):	Commission ad hoc Casino
❖ Renvoi en commission:	13.11.2001
❖ Rapporteur[se]:	M. Robert Pattaroni (CAHCASINO)

Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville

Proposition CA au CM

- PR-258 (155) Projet de résolution du Conseil administratif en vue du transfert des charges de l'Orchestre de la Suisse romande à l'Etat.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville
 - ❖ Renvoi en commission: 25.06.1997
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jan Marejko (ER)
- PR-263 (155) Projet de résolution du Conseil administratif en vue du transfert de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU) à l'Etat ou à l'Université de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville
 - ❖ Renvoi en commission: 25.06.1997
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jan Marejko (ER)
- PR-264 (155) Projet de résolution du Conseil administratif en vue de transférer à la Fondation du Grand Théâtre le personnel municipal employé par cette institution.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville
 - ❖ Renvoi en commission: 25.06.1997
 - ❖ Vote commission: 13.11.1998
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jan Marejko (ER)

Résolution

- R-540 (155) Résolution de MM. Michel Ducret, Robert Pattaroni et Jean-Marc Froidevaux: «Transfert des Conservatoire et Jardin botaniques à l'Etat».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville
 - ❖ Renvoi en commission: 20.10.1997
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Roberto Broggin (ER)
 - ❖ Vote commission: 12.03.1999

Commission ad hoc Saint-Gervais

Motion

- M-486 (162) Motion de MM. Roberto Brogгинi et Sébastien Bertrand:
«Modérons la circulation à Saint-Gervais, en vitesse et en volume!»
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
 - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004

Pétition

- P-10 (153) Pétition d'Action patrimoine vivant et des Habitants associés de Saint-Gervais, contre l'agrandissement du parking souterrain de la place Grenus.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
 - ❖ Renvoi en commission: 13.09.1995
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Isabelle Brunier
- P-128 (162) Pétition: «Pour la libération de la rue du Cendrier».
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
 - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004

Proposition CA au CM

- PR-367 (162) Proposition du Conseil administratif du 27 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 261 500 francs destiné à la rénovation du bâtiment sis rue des Etuves 9, sur la parcelle 5571, feuille 47 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
 - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2004
- PR-368 (162) Proposition du Conseil administratif du 27 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 485 970 francs destiné à la rénovation du bâtiment sis rue des Etuves 11, parcelle 5571, feuille 47 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission ad hoc Saint-Gervais
 - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2004

Commission de l'aménagement et de l'environnement

Divers (CM)

- D-39 (162) Premier plan financier d'investissement 2004-2015.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
 - ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

- M-1200 (152) Motion de M. Bernard Paillard: «Ramenons la pollution sonore de notre ville au-dessous de la cote d'alerte!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.09.1994
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CAE)
 - ❖ Remis au secrétariat: 15.11.2004
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 18.01.2005
 - 15.02.2005

- M-392 (156) Motion de M^{mes} Marie Vanek, Catherine Gonzalez-Charvet, MM. Didier Burkhardt et Jean-Pierre Lyon: «Extension des zones piétonnes au centre-ville».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 16.06.1999
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CAE)
 - ❖ Vote commission: 04.09.2001
- M-82 (157) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie de la population du quartier des Charmilles».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission sociale et de la jeunesse
 - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2000
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CAE)
M. Alain Gallet (CSJ)
 - ❖ Vote commission: 31.10.2002 (CSJ)
21.01.2003 (CAE)
 - ❖ Remis au secrétariat: 07.04.2003
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005
- M-173 (158) Motion de M. Michel Ducret: «Faut-il un «city manager» pour Genève?»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 25.06.2001
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Norer (CAE)
- M-238 (159) Motion de MM. Roger Deneys, Alain Marquet, François Sottas et Christian Zaugg: «Pour une rue des Deux-Ponts digne du troisième millénaire!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 04.03.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CAE)

- M-311 (160) Motion de M. Michel Ducret: «Pour un aménagement vert du square de Sainte-Clotilde».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CAE)
 - ❖ Vote commission: 13.05.2003
- M-356 (160) Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, René Grand, Olivier Coste, M^{mes} Sandrine Salerno, Annina Pfund, Monique Cahannes et Christiane Olivier: «Pour un concept d'aménagement de la zone des Vernets».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 07.10.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CAE)
 - ❖ Vote commission: 21.09.2004
- M-377 (161) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Monique Cahannes et M. Gérard Deshusses: «La pointe de la Jonction: cahier des charges pour un projet urbain en partenariat entre la Ville et l'Etat».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 27.09.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CAE)
 - ❖ Vote commission: 18.05.2004
- M-387 (161) Motion de MM. Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Alain Marquet, Eric Rossiaud, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz et Caroline Schum: «Création d'une structure chargée de gérer le stationnement des vélos sur le domaine public».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CAE)
 - ❖ Vote commission: 29.06.2004
- M-390 (161) Motion de MM. Damien Sidler, Mathias Buschbeck, Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, Lionel Ricou, Guillaume Barazzone et M^{me} Marie-France Spielmann: «Piste cyclable autour de la rade».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
- ❖ Vote commission: 04.01.2005

M-399 (161) Motion de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Caroline Schum, Anne Moratti Jung, Vanessa Ischi Kaplan, MM. Roberto Broggin, Damien Sidler, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé et Eric Rossiaud: «Halte à l'encombrement de nos places».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 05.11.2003
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)
- ❖ Vote commission: 30.03.2004

M-428 (161) Motion de MM. Roberto Broggin, Pierre Maudet, Didier Bonny, M^{mes} Vera Figurek, Marie-France Spielmann et Sandrine Salerno: «Parcours pour handicapés: créons une carte pour faciliter les déplacements».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 11.05.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
- ❖ Vote commission: 23.11.2004

M-438 (161) Motion de MM. Mathias Buschbeck, René Grand, Pierre Rumo et Sébastien Bertrand: «Revitalisons le Rhône Express Régional».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 17.05.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Ruth Lanz Aoued (CAE)
- ❖ Vote commission: 09.11.2004

M-442 (161) Motion de M^{mes} Sarah Klopman, Virginie Keller Lopez et Frédérique Perler-Isaaz: «Des espaces de rencontre, oui; mais sans voitures!»

Commission(s):	Commission de l'aménagement et de l'environnement
❖ Renvoi en commission:	17.05.2004
❖ Rapporteur[se]:	M ^{me} Ruth Lanz Aoued (CAE)
❖ Vote commission:	14.12.2004

M-447 (161) Motion de M^{mes} Annina Pfund, Nicole Valiquer Grecuccio, Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Marie-France Spielmann, MM. Roberto Broggin, Damien Sidler, Lionel Ricou, Olivier Coste et Pierre Maudet: «Pour une piste cyclable le long de l'avenue Henri-Dunant».

❖ Renvoi en commission:	23.02.2004
❖ Rapporteur[se]:	M. Mathias Buschbeck (CAE)
❖ Remis au secrétariat:	16.12.2004
❖ Inscription(s) en séance CM:	
○	18.01.2005
○	15.02.2005

M-470 (161) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Monique Cahannes, Sarah Klopman, MM. Mathias Buschbeck et Pierre Rumo: «L'aménagement du triangle de Villereuse avant la fin du troisième millénaire».

❖ Commission(s):	Commission de l'aménagement et de l'environnement
❖ Renvoi en commission:	05.10.2004

M-473 (162) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Virginie Keller Lopez, Annina Pfund, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. David Carrillo, Olivier Coste, René Grand, Jean-Louis Fazio, Roman Juon, David Metzger, Jean-Charles Rielle et Gilles Thorel: «Pour un plan lumière en ville de Genève».

❖ Commission(s):	Commission de l'aménagement et de l'environnement
❖ Renvoi en commission:	03.11.2004

M-475 (162) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez et M. Jean-Louis Fazio: «Plan des espaces de liberté pour chiens ou plan des espaces publics?»

❖ Commission(s):	Commission de l'aménagement et de l'environnement
❖ Renvoi en commission:	03.11.2004

- M-476 (162) Motion de MM. Damien Sidler, Alain Marquet et Roberto Brogini: «Quel éclairage nocturne sur le domaine public?»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- M-480 (162) Motion de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Jean-Louis Fazio et Roman Juon: «Remplaçons la verrue de la place de Cornavin».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004
- M-481 (162) Motion de M. Roman Juon et M^{me} Monique Cahannes: «Stationnement des deux-roues motorisés».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004
- M-485 (162) Motion de M. Roberto Brogini: «Pour une présentation du concept de l'éclairage public urbain».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- M-495 (162) Motion de M. Jean-Louis Fazio et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour que le quai du Seujet retrouve sa qualité d'espace public!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 05.10.2004

Pétition

- P-35 (154) Pétition concernant la pointe de Villereuse.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 18.06.1996
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Isabelle Brunier (CAE)
 - ❖ Vote commission: 25.01.2005

- P-25 (157) Pétition: «Pour la sauvegarde des conditions de parcage et de circulation dans le square Pradier et le square de Chantepoulet».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 24.05.2000
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Fischer (CAE)
 - ❖ Vote commission: 05.09.2000
- P-112 (162) Pétition: «Restriction de l'accès à la place du Petit-Saconnex et aménagement de la ligne du trolleybus 3 à double sens au chemin de la Tourelle».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 13.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)
 - ❖ Vote commission: 11.01.2005
- P-113 (162) Pétition: «Contre le projet du nouveau tracé du bus 3 des TPG et divers aménagements annexes au Petit-Saconnex».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 13.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)
 - ❖ Vote commission: 11.01.2005
- P-132 (162) Pétition: «Qui dirige la circulation/transports publics à Genève?»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 19.01.2005

Postulat

- PO-3006 (150) Postulat de M^{me} Caroline Dallèves Romaneschi et M. Gérald Crettenand: «Pour une urbanisation plus harmonieuse des zones de développement en ville de Genève».
- ❖ Renvoi en commission: 15.09.1993
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CAE)
 - ❖ Vote commission: 04.04.1995
 - ❖ Remis au secrétariat: 15.11.2004
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 18.01.2005
 - 15.02.2005

Proposition CA au CM

PR-47 (149) Proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève. (Rapport PR-47A de M^{me} Pibouleau et MM. Ziegler et Froidevaux.)

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission du règlement
- ❖ Renvoi en commission: 11.05.1998
- ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CAE)
- ❖ Remis au secrétariat: 15.11.2004 (CAE)

PR-458 (156) Proposition du Conseil administratif, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier N° 29016-220, situé au chemin Sous-Bois, section Petit-Saconnex.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 13.04.1999

PR-57 (158) Proposition de résolution du Conseil administratif en vue de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan localisé de quartier portant sur les parcelles N°s 1575, 1577, 1578 et 1899, et pour partie sur la parcelle N° 1574, situées à l'angle de l'avenue de la Rose-raie et de l'Arve, dans le quartier de la Rose-raie. Ce projet remplace et abroge le plan localisé de quartier N° 28670B-264, adopté le 3 avril 1996 par le Conseil d'Etat (Rapport PR-57 A/B).

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 27.06.2000
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Michèle Künzler (CAE)
M. Christian Zaugg (CAE)
- ❖ Remis au secrétariat: 09.01.2001
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 20.02.2001
 - 14.03.2001

Remarques: Remis aux suspens de la commission dans l'attente des résultats de la nouvelle concertation avec tous les acteurs concernés, demandée par la motion pré-judicielle N° 170.

- PR-309 (161) Proposition du Conseil administratif du 24 septembre 2003 en vue de l'ouverture d'un crédit de 550 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'architecture pour un nouvel établissement public et ses abords immédiats et aux études pour la construction du nouveau restaurant du bois de la Bâtie et l'aménagement de la maison du gardien et d'un crédit de 100 000 francs destiné à l'étude pour la mise en valeur de la zone forestière et aux mesures de modération de la circulation.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 04.11.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Frédy Savioz (CAE)
 - ❖ Vote commission: 16.11.2004
- PR-329 (161) Proposition du Conseil administratif du 28 janvier 2004, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, et des communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy (création de zones diverses et abrogation d'une zone de développement 4B protégée, selon plan N° 29250) pour le site central des organisations internationales «le Jardin des Nations».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 09.03.2004
- PR-337 (161) Proposition du Conseil administratif du 3 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 506 000 francs pour l'étude des mesures d'aménagement urbain dans le quartier des Acacias.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - ❖ Renvoi en commission: 06.04.2004
- PR-348 (162) Proposition de délibération du Conseil administratif du 2 juin 2004 concernant les parcelles N°s 2348 et 2349, sises au 7 et au 9, route du Bout-du-Monde, en vue de l'acceptation du projet conforme à la demande définitive N° 98 665 pour des bâtiments de type «habitats groupés» dont la surface de plancher habitable est équivalente à 40% de la surface du terrain.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement

- ❖ Renvoi en commission: 21.06.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. François Sottas (CAE)
- ❖ Vote commission: 23.11.2004

PR-364 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 726 000 francs destiné à la première étape du remplacement des pavillons de glaciers ou de billetteries et des toilettes publiques installés sur le pourtour de la rade.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 02.11.2004

PR-365 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 250 000 francs destiné à l'étude des cheminements et espaces piétonniers publics de la pointe de la Jonction.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 02.11.2004

Résolution

R-526 (154) Résolution de MM. Hubert Launay, François Sottas, Guy Valance, Robert Cramer, Marco Ziegler, Manuel Tornare et M^{me} Isabelle Brunier: «L'entreprise Landis & Gyr Communications est-elle sacrifiée ou non?»

- ❖ Renvoi en commission: 12.03.1997
- ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CAE)
- ❖ Remis au secrétariat: 15.11.2004
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 18.01.2005
 - 15.02.2005

R-68 (161) Résolution de MM. Jacques Mino et François Sottas: «Vous circulez en zone 30 km/h».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004

Commission de l'informatique et de la communication

Divers (CM)

- D-39 (162) Premier plan financier d'investissement 2004-2015.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
 - ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

- M-342 (160) Motion de M. Roman Juon, M^{me} Annina Pfund et M. Olivier Coste: «Pour une maison de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement».
- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
 - ❖ Renvoi en commission: 12.04.2003
- M-366 (161) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Winet: «Branchons le décodeur pour les séances du Conseil municipal retransmises sur TV Léman bleu!»

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 24.06.2003
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Caroline Schum (CICO)

M-488 (162) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une capitale des télécommunications à la pointe du sans-fil».

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 01.12.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CICO)

Proposition CA au CM

PR-346 (162) Proposition du Conseil administratif du 2 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 315 088,80 francs afin d'attribuer à TV Léman bleu SA une subvention unique destinée à financer l'acquisition de matériel de production et diffusion.

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. René Winet (CICO)

PR-359 (162) Proposition du Conseil administratif du 14 juillet 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 4 088 270 francs destiné à la réalisation de différents projets de systèmes d'information et de communication prévus dans le plan informatique quadriennal 2004 (PIQ 2004).

- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CICO)
- ❖ Vote commission: 15.11.2004

Commission des arts et de la culture

Divers (CM)

- D-39 (162) Premier plan financier d'investissement 2004-2015.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
 - ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

- M-376 (156) Motion de MM. Pascal Holenweg et Alain Marquet: «Passeport culturel et sportif de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
 - ❖ Renvoi en commission: 13.04.1999
- M-381 (156) Motion de M^{me} Marie Vanek, MM. Jean-Pierre Lyon, Bernard Paillard, Didier Burkhardt et Guy Valance: «Annulation des licenciements du personnel technique et administratif du Théâtre de la Comédie».
- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture

- ❖ Renvoi en commission: 20.04.1999
- ❖ Rapporteur[se]: M. Tristan Cerf (CARTS)
- ❖ Vote commission: 27.05.1999

M-293 (159) Motion de M^{me} Renate Cornu, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Bernard Paillard, Jean-Charles Lathion et Olivier Coste: «Une place digne pour *Broken Chair*.

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 07.10.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CARTS)
- ❖ Vote commission: 04.03.2004

M-310 (160) Motion de M^{me} Michèle Ducret, MM. Michel Ducret, Alain Fischer et Pierre Maudet: «Pour un musée des transports à Genève».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CARTS)
- ❖ Vote commission: 10.04.2003

Pétition

P-57 (159) Pétition: «Pour une augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création cinématographique».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001

P-127 (162) Pétition: «Soutien à la maison des décors Le Hangar S. Coop».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. David Metzger (CARTS)

P-131 (162) Pétition: «Pour le maintien de la Compagnie de 1602 aux Case-mates».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2005

Proposition CA au CM

PR-334 (161) Proposition du Conseil administratif du 11 février 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500 000 francs destiné à la numérisation, au catalogage et à la conservation des collections du département iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire.

❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture

❖ Renvoi en commission: 09.03.2004

PR-372 (162) Proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 6 404 000 francs destiné à la rénovation des ponts de scène du Grand Théâtre situé au 3, place Neuve, sur la parcelle 5038, feuille 31 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.

❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture

❖ Renvoi en commission: 18.01.2005

Résolution

R-71 (161) Résolution de MM. Pierre Maudet, Michel Ducret, Alain Fischer, René Winet, M^{mes} Claudine Gachet et Catherine Hämerli-Lang: «Compagnie de 1602 aux Casemates: ne tirons pas l'échelle sans discuter!»

❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture

❖ Renvoi en commission: 11.05.2004

❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CARTS)

Commission des finances

Divers (CM)

- D-39 (162) Premier plan financier d'investissement 2004-2015.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
 - ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

- M-280 (155) Motion de M^{mes} Isabelle Brunier et Véronique Pürro: «Pour une plus juste répartition des baux et fermages de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 20.10.1997
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CF)
 - ❖ Vote commission: 27.03.2001
- M-133 (158) Motion de M. Alain Marquet: «La Ville de Genève s'assure de l'origine de ses achats».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 13.03.2001
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Pierre Oberholzer (CF)
- ❖ Vote commission: 23.10.2001

M-201 (158) Motion de MM. Alain Fischer, René Winet, Alain Comte, François Sottas, Alain-Georges Sandoz, Jean-Pierre Lyon, Gérard Deshusses, Damien Sidler, M^{mes} Monique Guignard, Linda de Coulon, Alexandra Rys et Virginie Keller Lopez: «Egalité de traitement des fermages».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.10.2001
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Pierre Oberholzer (CF)
- ❖ Vote commission: 25.03.2003

M-490 (162) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger et Gilles Thorel: «Politique en matière d'espaces publics: état des lieux de la mise en œuvre».

- ❖ Renvoi en commission: 05.10.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CF)
- ❖ Vote commission: 10.11.2004
- ❖ Remis au secrétariat: 17.01.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

M-493 (162) Motion de MM. Guillaume Barazzzone, Jean-Charles Lathion, Pierre Maudet, Michel Ducret, René Winet, Jean-Marie Hainaut, Patrice Reynaud, Alexis Barbey et M^{me} Alexandra Rys: «Genève doit retrouver son casino!»

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 01.12.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Virginie Keller Lopez (CF)

M-515 (162) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, M^{me} Béatrice Graf Lateo, MM. René Grand, Roman Juon, M^{me} Virginie Keller Lopez, M. David Metzger, M^{me} Annina

Pfund, M. Jean-Charles Rielle, M^{me} Sandrine Salerno, M. Gilles Thorel et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour une gestion moderne et dynamique de la dette de la Ville de Genève: arrêtons de faire des cadeaux aux créanciers!»

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 18.01.2005

Projet d'arrêté

PA-52 (162) Projet d'arrêté de M^{mes} Sandrine Salerno, Liliane Johner, MM. Didier Bonny, Bruno Martinelli et Roberto Broggin: «Création d'une Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) destinée à remplacer la fondation de droit privé existante».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. David Metzger (CF)

Proposition CA au CM

PR-277 (160) Proposition du Conseil administratif du 5 mars 2003 en vue de l'octroi d'une subvention unique de 757 400 francs à l'Association pour la construction et la mise en exploitation du «Bateau-Lavoir» pour la réalisation d'un établissement public flottant au quai des Moulins.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 08.04.2003
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Losio (CF)

PR-369 (162) Proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 90 000 francs destiné à couvrir une partie des dépenses relatives à l'organisation du 2^e Forum alternatif mondial de l'eau (FAME) qui se tiendra à Genève du 17 au 20 mars 2005.

- ❖ Renvoi en commission: 30.11.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Salerno (CF)
- ❖ Vote commission: 11.01.2005
- ❖ Remis au secrétariat: 17.01.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

Commission des pétitions

Pétition

- P-8 (157) Pétition: «Maison squattée au chemin des Tulipiers».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.1999
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Liliane Johner (CP)
 - ❖ Vote commission: 22.10.2001
- P-14 (157) Pétition: «Demande de locaux par l'Académie de musique de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 08.12.1999
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Fischer (CP)
 - ❖ Vote commission: 06.03.2000
- P-15 (157) Pétition: «Nuisances suscitées par les «after hours» du Havana Bar».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 18.12.1999
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Liliane Johner (CP)
 - ❖ Vote commission: 06.05.2002
- P-18 (157) Pétition: «RAMP: réaffectation de l'ancien manège de la rue Pia-chaud».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.02.2000
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Liliane Johner (CP)
 - ❖ Vote commission: 09.10.2000
- P-27 (158) Pétition: «La Vieille-Ville devient inhabitable en raison du vandalisme».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 07.06.2000
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
 - ❖ Vote commission: 18.06.2001
- P-32 (158) Pétition: «Détritus et dépôt d'objets sur le trottoir à l'angle des rues du Jura et Tronchin».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 15.11.2000

- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
 - ❖ Vote commission: 08.01.2001
- P-49 (158) Pétition: «Demande de subvention en vue de la création d'un poste de secrétaire au Trialogue».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.05.2001
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Liliane Johner (CP)
 - ❖ Vote commission: 30.09.2002
- P-54 (159) Pétition: «Pour que l'Etat construise un bâtiment artisanal à Sécheron en lieu et place de Mouille-Galland».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 26.06.2001
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
 - ❖ Vote commission: 03.02.2003
- P-61 (159) Pétition: «Des bureaux ou des logements et non une zone industrielle dans le périmètre entre le chemin Frank-Thomas et le chemin de Grange-Canal».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 17.04.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Rielle (CP)
- P-76 (160) Pétition: «Soutien aux associations et artistes installés dans l'ancienne usine Kugler».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 04.12.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Luc Renevey (CP)
 - ❖ Vote commission: 10.03.2003
- P-87 (161) Pétition: «Contre la fermeture des offices de poste de la Servette et du Grand-Pré».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 04.06.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CP)
 - ❖ Vote commission: 27.10.2003
- P-95 (161) Pétition: «Nuisances sonores à la Vieille-Ville».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)

- P-100 (161) Pétition: «Le parc Voltaire se dégrade».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 11.02.2004
- P-101 (161) Pétition: «Avenir de l'immeuble Clarté».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 10.02.2004
❖ Rapporteur[se]: M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (CP)
- P-102 (161) Pétition: «La population défend sa police».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 23.02.2004
❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Lathion (CP)
- P-103 (161) Pétition: «Pour le calme et la propreté sur la place Saint-François et contre les aménagements estivaux».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 10.03.2004
❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CP)
- P-108 (162) Pétition: «Contre la construction de deux immeubles à la rue Marie-Brechbuhl».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 09.06.2004
- P-109 (162) Pétition: «Aménagements à la rue de Montchoisy et stationnement sur la place du Pré-l'Evêque».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 09.06.2004
❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CP)
❖ Remis au secrétariat: 28.01.2005
- P-114 (162) Pétition: «Halte au ghetto dans le secteur de la gare!»
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 13.09.2004
❖ Rapporteur[se]: M. René Grand (CP)
- P-115 (162) Pétition: «Trafic de drogue, bruit, insécurité et saleté dans les environs de la rue Voltaire».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 13.09.2004

- P-123 (162) Pétition: «Fêtes et manifestations dans le parc des Bastions».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- P-124 (162) Pétition: «Pour la fermeture définitive de la rue des Voisins et de la rue Jean-Violette (périmètre place Saint-François)».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- P-125 (162) Pétition: «Parcage sur la plaine de Plainpalais lors du Grand Chapiteau de la brocante et de l'antiquité».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- P-126 (162) Pétition: «Pour une route en descente barrée pendant un laps de temps défini et de manière hebdomadaire pour pratiquer le long-board».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 03.11.2004
- P-129 (162) Pétition: «Des toilettes pour le public du Théâtre de l'Orange-rie».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 01.12.2004
- P-117 (162) Pétition: «En faveur de la conservation du statut de restaurant de l'établissement Restaurant de l'Ile Rousseau».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
- P-118 (162) Pétition: «Pour le maintien de la fermeture de la rue des Gares au trafic automobile».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
- P-119 (162) Pétition: «Vétusté de l'immeuble sis au 3, rue Jean-Jacques-De-Sellon».
❖ Commission(s): Commission des pétitions
❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
- P-120 (162) Pétition: «Halte au bruit au boulevard Saint-Georges!»
❖ Commission(s): Commission des pétitions

- ❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Lathion (CP)

P-121 (162)

Pétition: «Pour la libération de la rue des Gares».

- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
- ❖ Renvoi en commission: 06.10.2004

Commission des sports et de la sécurité

Divers (CM)

D-39 (162)

Premier plan financier d'investissement 2004-2015.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

M-514 (162)

Motion de MM. Pierre Maudet, Robert Pattaroni, Jean-Louis Fazio, Eric Ischi, Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Année internationale du sport: pour que la Ville reste dans la course!»

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 18.01.2005

Pétition

P-111 (162)

Pétition: «Afin que soient augmentées et améliorées les possibilités d'escalade en salle, sportive et tout public, au centre sportif de la Queue-d'Arve».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Christian Zaugg (CSS)

Proposition CA au CM

PR-355 (162) Proposition du Conseil administratif du 30 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 492 000 francs destiné à la rénovation partielle des courts du Tennis Club Drizia-Miremont situé 6, route de Vessy, sur les parcelles 2289, 2078, 2079 et DP 3707, feuilles 82 et 85 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais.

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sarah Klopman (CSS)

Résolution

R-17 (157) Résolution de M. Guy Dossan, M^{me} Michèle Ducret, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, M^{me} Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Guerre du feu: pour enterrer la hache, il faut être deux».

- ❖ Commission(s): Commission des sports et de la sécurité
- ❖ Renvoi en commission: 15.01.2003

Commission des travaux

Divers (CM)

D-39 (162)

Premier plan financier d'investissement 2004-2015.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

M-167 (158)

Motion de M^{me} Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Daniel Sormanni, René Grand, Olivier Coste, Sami Kanaan, Roger Deneys, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Nicole Bobillier, Diana de la Rosa et Virginie Keller Lopez: «... 4, 5, 6, nous colleurons nos affiches!» (Rapport M-167 A).

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 15.05.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Marquet (CT)
- ❖ Vote commission: 25.02.2004

- M-183 (158) Motion de M^{me} Alice Ecuillon, MM. Robert Pattaroni, Guy Savary, Jean-Pierre Oberholzer et Georges Queloz: «Affichage des délibérations, actes et avis officiels du Conseil municipal: qu'en est-il?»
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 15.05.2001
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CT)
 - ❖ Vote commission: 06.02.2002
- M-204 (159) Motion de M^{mes} Sandrine Salerno, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuyer, MM. Damien Sidler, Paul Oberson, Jacques François, Bernard Paillard et Guy Jousson: «La guerre des affiches n'aura pas lieu».
- ❖ Renvoi en commission: 13.11.2001
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)
 - ❖ Vote commission: 27.03.2002
 - ❖ Remis au secrétariat: 28.11.2003
- M-300 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Roberto Broggin, Damien Sidler, Alain Marquet, Didier Bonny, Alain Dupraz, François Sottas, Gérard Deshusses, Roger Deneys, M^{mes} Christina Matthey, Liliane Johner, Marie Vanek et Sandrine Salerno: «A tort et en travers (panneaux d'affichage publicitaires)».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 19.11.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Michel Chevrolet (CT)
 - ❖ Vote commission: 10.12.2003
- M-450 (161) Motion de M^{me} Sandrine Salerno et M. Roberto Broggin: «Pour du long terme et des trottoirs recyclables».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 09.06.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CT)
- M-452 (161) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Monique Cahannes: «Pour une meilleure lisibilité des projets d'habitat en matière de coûts et d'habitabilité».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 21.06.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)
 - ❖ Vote commission: 24.11.2004

- M-458 (161) Motion de MM. Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, Armand Schweingruber, Jean-Marc Froidevaux et M^{me} Nathalie Fontanet: «Sous les pavés, pas de plage».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CT)
- M-464 (161) Motion de MM. François Sottas, Christian Zaugg, Alain Comte, Alain Dupraz, Olivier Norer, Roberto Brogginì, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Sandrine Salerno: «Pour la présentation des futurs plans de lignes de trams au Conseil municipal».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 17.05.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jacques Mino (CT)
- M-465 (161) Motion de MM. François Sottas, Christian Zaugg, Alain Comte, Alain Dupraz, Olivier Norer, Roberto Brogginì, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Sandrine Salerno: «Amélioration de la circulation des trams et des vélos à la rue de Lausanne».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 17.05.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jacques Mino (CT)

Pétition

- P-75 (160) Pétition: «Non à une nouvelle scène flottante aux bains des Pâquis!»
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Roberto Brogginì (CT)

Proposition CA au CM

- PR-120 (158) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 109 400 francs pour le remplacement des panneaux d'affichage officiel de la Ville de Genève
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 15.05.2001
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CT)
 - ❖ Vote commission: 06.02.2002

- PR-237 (160) Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 296 000 francs destiné à la construction d'une scène flottante aux bains des Pâquis, à usage multiple, et à l'aménagement du bain des enfants, situé au quai du Mont-Blanc 30, Genève (jetée des Pâquis).
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 03.12.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Roman Juon (CT)
- PR-263 (160) Proposition du Conseil administratif, du 5 décembre 2002, en vue de l'ouverture d'un crédit de 411 500 francs destiné à l'aménagement des abords de l'école de Beaulieu, au déplacement du préau et à la construction d'un préau couvert, située rue du Grand-Pré 22, sur la parcelle N° 2634, feuilles 21 et 26 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 14.01.2003
- PR-325 (161) Proposition du Conseil administratif du 21 janvier 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 379 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment et à la création d'un appartement de deux pièces dans les combles, sis à l'avenue de Frontenex 2, place des Eaux-Vives 7, rue du Parc 1, parcelle 402, feuille 12 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 09.03.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CT)
 - ❖ Vote commission: 31.03.2004
- PR-336 (161) Proposition du Conseil administratif du 25 février 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 5 961 000 francs pour le réaménagement de la rue de la Corraterie.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 06.04.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Louis Fazio (CT)
- PR-338 (161) Proposition du Conseil administratif du 3 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 275 000 francs destiné aux travaux d'assainissement des bétons du mur de soutènement aval, du mur de soutènement amont et du dispositif des contreforts situés au pied des falaises du bois de la Bâtie.

❖ Commission(s):	Commission des travaux
❖ Renvoi en commission:	06.04.2004
❖ Rapporteur[se]:	M. Pascal Rubeli (CT)
❖ Vote commission:	05.05.2004

PR-339 (161) Proposition du Conseil administratif du 31 mars 2004 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 3 927 800 francs:

- un crédit de 3 342 800 francs destiné à la restauration de la villa dite «Moynier», sise rue de Lausanne 120 b, sur la parcelle N° 243, feuille 18 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 297 000 francs destiné au déménagement et à l'équipement en mobilier, pour la villa dite «Moynier», sise sur la parcelle N° 243, feuille 18 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 288 000 francs destiné à l'équipement en micro-informatique et au déménagement du POP (fibre optique) pour la villa dite «Moynier», sur la parcelle N° 243, feuille 18 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

❖ Commission(s):	Commission des travaux
❖ Renvoi en commission:	12.05.2004
❖ Rapporteur[se]:	M. Roman Juon (CT)

PR-340 (161) Proposition du Conseil administratif du 31 mars 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 414 500 francs destiné à l'aménagement du préau et à la construction d'un préau couvert à l'école de Beaulieu, située rue du Grand-Pré 22, sur la parcelle N° 2634, feuilles 21 et 26 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

❖ Commission(s):	Commission des travaux
❖ Renvoi en commission:	11.05.2004
❖ Rapporteur[se]:	M. Eric Fourcade (CT)
❖ Vote commission:	17.11.2004

PR-342 (162) Proposition du Conseil administratif du 12 mai 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 788 000 francs destiné au remplacement des fluides et installations techniques, situés dans l'immeuble boulevard Helvétique 29, Halle de Rive, parcelle N° 6928, feuille 1, section Genève Cité.

❖ Commission(s):	Commission des travaux
------------------	------------------------

- ❖ Renvoi en commission: 21.06.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Bruno Martinelli (CT)

PR-343 (162) Proposition du Conseil administratif, du 19 mai 2004, en vue de l'ouverture:

- d'un crédit de 1 195 000 francs destiné à l'étude de la rénovation, du remplacement et de nouvelles installations de toitures publiques municipales,
 - d'un crédit de 11 965 000 francs destiné aux travaux de rénovation, de remplacement et de nouvelles installations de toitures publiques municipales, ainsi qu'à leur équipement,
- soit 13 160 000 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2004

PR-347 (162) Proposition du Conseil administratif du 2 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 326 000 francs destiné à l'étude de réaménagement, de sécurisation et d'agrandissement du Musée de l'horlogerie, situé au 15, route de Malagnou, sur la parcelle 2339, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section des Eaux-Vives.

- ❖ Renvoi en commission: 21.06.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Béatrice Graf Lateo (CT)
- ❖ Vote commission: 08.12.2004
- ❖ Remis au secrétariat: 03.01.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

PR-349 (162) Proposition du Conseil administratif du 21 avril 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 11 434 600 francs, destiné:

- pour 7 818 600 francs à la réfection du pont de la Machine;
- pour 3 184 500 francs à la construction d'une plate-forme sur pilotis, soit 3 616 000 francs déduits d'une participation de l'Etat de Genève de 400 000 francs destinée aux travaux d'aménagement des infrastructures portuaires pour les bateaux des SMGN (Société des mouettes genevoises navigation SA), ainsi que d'une participation de 31 500 francs des SIG pour la dépose de la conduite DN 1200.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Eric Fourcade (CT)
- ❖ Vote commission: 17.11.2004

- PR-350 (162) Proposition du Conseil administratif du 9 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 878 000 francs destiné à la rénovation d'un immeuble d'habitation rue des Gares 17, parcelle N° 872, feuille 69 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Bruno Martinelli (CT)
 - ❖ Vote commission: 24.11.2004
- PR-354 (162) Proposition du Conseil administratif du 23 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 314 000 francs destiné à l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève (PGEE).
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Roberto Broggin (CT)
- PR-357 (162) Proposition du Conseil administratif du 14 juillet 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 470 000 francs destiné à la transformation et la réorganisation de locaux aux 6^e et 7^e étages, pour accueillir la direction et l'administration du Service social, situés au 100, rue de la Servette, parcelle 3123, feuille 29, section Genève Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
- PR-360 (162) Proposition du Conseil administratif du 18 août 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 516 110 francs destiné à subventionner les travaux de la troisième étape du circuit du site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre et pour la transformation et la restauration de la chapelle de la Pélisserie ainsi que pour l'alimentation du Fonds de subvention de petits travaux dans les édifices culturels.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
 - ❖ Renvoi en commission: 05.10.2004
- PR-361 (162) Proposition du Conseil administratif du 1^{er} septembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 945 000 francs destiné:
- pour 2 925 000 francs au réaménagement du pont des Bergues;
 - pour 1 172 000 francs, dont à déduire une participation de l'Etat de Genève de 586 000 francs, aux travaux de rehausse-

ment de la passe centrale du bras gauche du pont des Bergues afin de permettre le passage des Mouettes genevoises jusqu'au débarcadère du pont de la Machine;

- pour 449 673 francs à la construction d'un collecteur EU pour l'assainissement du Restaurant de l'Île Rousseau, dont à déduire une participation de l'Etat de Genève de 15 673 francs, ainsi qu'à la mise en place de toilettes publiques vers la place du Rhône.

❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 05.10.2004
❖ Rapporteur[se]: M. Eric Fourcade (CT)
❖ Vote commission: 17.11.2004

- PR-362 (162) Proposition du Conseil administratif du 22 septembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 785 000 francs destiné à la construction et la pose de supports signalétiques aux cent principaux arrêts des Transports publics genevois et pour l'affichage de plans d'information.

❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 05.10.2004

- PR-363 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 839 300 francs destiné aux études d'aménagement et de réalisation d'un espace de vie enfantine (crèche), d'espaces polyvalents de type «maison de quartier» et d'un parc public sur le périmètre dit «Foyer de Sécheron», sis avenue Blanc/avenue de France, sur les parcelles 2129 et 2213 (partielle), feuille 12 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 02.11.2004

- PR-364 (162) Proposition du Conseil administratif du 20 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 726 000 francs destiné à la première étape du remplacement des pavillons de glaciers ou de billetteries et des toilettes publiques installés sur le pourtour de la rade.

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 02.11.2004

- PR-370 (162) Proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2004 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 698 300 francs:
- un crédit de 520 300 francs destiné à la réfection complète de l'étanchéité et de l'isolation thermique de 5 toitures de l'école des Crêts-de-Champel I;
 - un crédit de 178 000 francs destiné à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures de l'école des Crêts-de-Champel I, après réfection de celles-ci.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 30.11.2004
- PR-373 (162) Proposition du Conseil administratif du 17 novembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 736 000 francs destiné à la fourniture et à la pose de 21 abribus en ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 18.01.2005
- PR-374 (162) Proposition du Conseil administratif du 1^{er} décembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 540 000 francs destiné à la rénovation partielle de l'auberge de jeunesse, située au 28-30, rue Rothschild, sur les parcelles 81, 82 et 85, feuille 3 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 18.01.2005
- PR-376 (162) Proposition du Conseil administratif du 8 décembre 2004 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 4 378 900 francs, soit:
- un crédit de 4 280 200 francs destiné à la rénovation des dépendances de la villa La Grange, situées au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives, cadastrées sous N^{os} H4, H5, H6, H97 et H98, d'une surface totale de 802 m² au sol;
 - un crédit de 98 700 francs destiné à l'équipement et au mobilier pour les vestiaires du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE).
- ❖ Commission(s): Commission des travaux
❖ Renvoi en commission: 18.01.2005

PR-378 (162) Proposition du Conseil administratif du 8 décembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 718 000 francs destiné à différents travaux d'aménagement pour la création de restaurants scolaires dans une arcade à la rue Barthélemy-Menn 6 bis et dans l'école de Cayla.

❖ Commission(s): Commission des travaux

❖ Renvoi en commission: 18.01.2005

PR-383 (162) Proposition du Conseil administratif du 15 décembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 41 873 000 francs destiné:

- pour 17 864 000 francs, aux travaux d'aménagement et de réfection liés à la nouvelle ligne de tramway Cornavin-Meyrin-CERN sur le territoire de la Ville de Genève;
- pour 10 646 000 francs, à la réalisation de différents aménagements urbains accompagnant la mise en place du tramway Cornavin-Meyrin-CERN sur le territoire de la Ville de Genève;
- pour 16 289 350 francs, dont à déduire une participation de l'Etat de Genève et de la commune de Vernier de 2 926 350 francs, à la construction d'un réseau de collecteurs dans le secteur de la ligne de tramway Cornavin-Meyrin-CERN situé sur le territoire de la Ville de Genève.

❖ Commission(s): Commission des travaux

❖ Renvoi en commission: 19.01.2005

Commission du logement

Divers (CM)

D-39 (162)

Premier plan financier d'investissement 2004-2015.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission des travaux
Commission des sports et de la sécurité
Commission du logement
Commission des finances
Commission des arts et de la culture
Commission de l'informatique et de la communication
Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CAE)
M. Pascal Rubeli (CT)
M. Mathias Buschbeck (CSS)
M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
M^{me} Sandrine Salerno (CF)
M^{me} Annina Pfund (CARTS)
M. David Carrillo (CICO)
M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

M-208 (154)

Motion de M^{me} Jacqueline Normand et M. Sacha Pfister: «Etude des besoins en logements de la population et plus particulièrement des squatters».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 05.06.1996
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Isabelle Brunier (CL)
- ❖ Vote commission: 22.06.1998

M-304 (155)

Motion de M. Alain Marquet et M^{me} Michèle Künzler: «L'eau a un coût».

- ❖ Commission(s): Commission du logement

- ❖ Renvoi en commission: 19.05.1998
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CL)

M-439 (161) Motion de M^{mes} Anne Moratti Jung, Sarah Klopmann, Frédéric Perler-Isaaz, Caroline Schum, Marguerite Contat Hickel, MM. Roberto Broggin, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Eric Rossiaud et Damien Sidler: «Loyers libres et GIM».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 17.05.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alain Dupraz (CL)

M-448 (161) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Virginie Keller Lopez, Annina Pfund, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger, Jean-Charles Rielle et Gilles Thorrel: «Pour l'adaptation des logements existants aux handicaps».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 17.05.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Eric Rossiaud (CL)

Proposition CA au CM

PR-353 (162) Proposition du Conseil administratif du 16 juin 2004 en vue de l'ouverture de trois crédits d'étude pour un montant total de 290 000 francs:

- un crédit de 100 000 francs, destiné à l'étude de la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue de l'Industrie 8, sur la parcelle 42, feuille 71 du cadastre de la commune de Genève, section Cité;
 - un crédit de 80 000 francs, destiné à l'étude de la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue de l'Industrie 11, sur la parcelle 7738, feuille 72 du cadastre de la commune de Genève, section Cité;
 - un crédit de 110 000 francs, destiné à l'étude de la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue de l'Industrie 12, sur la parcelle 44, feuille 71 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.
- ❖ Commission(s): Commission du logement

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2005 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

- ❖ Renvoi en commission: 07.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Armand Schweingruber (CL)

PR-377 (162) Proposition du Conseil administratif du 8 décembre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 20 millions de francs destiné à soutenir la construction de logements sociaux pour la Fondation HLM de la Ville de Genève, respectivement la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2005

PR-381 (162) Proposition du Conseil administratif du 15 décembre 2004 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 258 000 francs, soit:

- un crédit de 81 000 francs (accepté par le Conseil municipal le 19 janvier 2005) destiné à couvrir, dans le cadre du droit de préemption de l'immeuble situé rue de Lausanne 79, les droits d'enregistrement et autres frais, sur le crédit initial (projet d'arrêté PA-50) de 1 585 000 francs voté le 19 avril 2004;
- un crédit d'étude de 177 000 francs destiné à la rénovation légère du bâtiment et à la mise en conformité des installations techniques.

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission de l'arrêté II: 19.01.2005

Résolution

R-536 (155) Résolution de M^{mes} Esther Alder, Caroline Dallèves Romaneschi, Michèle Künzler, MM. Roberto Broggin, Robert Cramer, Jean-Pascal Perler et Antonio Soragni: «Transfert des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève à une fondation».

- Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 25.06.1997
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CL)
- ❖ Vote commission: 07.06.2004

Commission du règlement

Motion

- M-456 (161) Motion de MM. Guillaume Barazzone, Lionel Ricou, Michel Chevrolet, Alain Fischer et Patrice Reynaud: «Réflexion sur le cumul des mandats».
- ❖ Renvoi en commission: 21.06.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CR)
 - ❖ Vote commission: 22.10.2004
 - ❖ Remis au secrétariat: 17.01.2005
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005
- M-468 (161) Motion de MM. René Grand, Olivier Coste, Jean-Pierre Oetiker, M^{mes} Nicole Bobillier, Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Liliane Johnner, Marie-Thérèse Bovier, Nelly Hartlieb et Claudine Gachet: «Informons mieux les candidats à la naturalisation».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 05.10.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Armand Schweingruber (CR)
- M-484 (162) Motion de MM. Lionel Ricou, Didier Bonny, Guillaume Barazzone, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et M^{me} Alexandra Rys: «Résoudre les différends entre les administrés et l'administration par la médiation: pour un ombudsman parlementaire».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 13.11.2004

Projet d'arrêté

- PA-467 (156) Projet d'arrêté de MM. Jean-Pierre Oberholzer, Didier Bonny, Jean-Pascal Perler, René Rieder, M^{mes} Nicole Bobillier et Marie Vanek: «Procédure de désignation des délégués du Conseil municipal dans les commissions consultatives des CASS».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.09.1999
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alpha Dramé (CR)
 - ❖ Vote commission: 19.03.2002

- PA-21 (159) Projet d'arrêté de MM. Roger Deneys, Daniel Sormanni, Bernard Paillard, Jacques François, Damien Sidler, Roberto Brogini, Guy Savary, M^{mes} Liliane Johner, Hélène Ecuyer et Anne-Marie von Arx-Vernon: «Pour un règlement municipal pour les agents de sécurité municipaux de la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 14.05.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. René Winet (CR)
 - ❖ Vote commission: 24.09.2004
- PA-29 (160) Projet d'arrêté de MM. Pierre Maudet et Jean-Marc Froidevaux: «Respect de la légalité en matière de recours dans l'adjudication des marchés publics».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 09.04.2003
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Eric Rossiaud (CR)
 - ❖ Vote commission: 07.02.2003
- PA-51 (161) Projet d'arrêté de MM. Eric Fourcade, Patrice Reynaud, Sylvain Clavel, Pascal Rubeli, Marc-André Rudaz, Pierre Maudet et Guy Mettan: «Questions et réponses pour tous».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 05.10.2004
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Salerno (CR)
 - ❖ Vote commission: 12.11.2004
- PA-54 (162) Projet d'arrêté de MM. Damien Sidler, Roberto Brogini, Sébastien Bertrand, David Metzger, Pierre Rumo, M^{mes} Ruth Lanz Aoued et Sandrine Salerno: «Prestations audiovisuelles du Conseil municipal à toutes fins utiles».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 30.11.2004

Proposition CA au CM

- PR-47 (149) Proposition du Conseil administratif en vue de l'adoption d'un règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement et de l'environnement
Commission du règlement

- ❖ Renvoi en commission: 11.05.1998
- ❖ Rapporteur[se]: M. Patrice Reynaud (CR)
- ❖ Remis au secrétariat: 15.11.2004

Résolution

R-76 (162)

Résolution de M^{mes} Alexandra Rys, Catherine Hämmerli-Lang, Liliane Johner, Sandrine Salerno, Ruth Lanz Aoued, MM. Patrice Reynaud, Roberto Broggin et Pascal Rubeli: «Correspondance adressée au Conseil municipal: pas de courrier anonyme!»

- ❖ Commission(s): Commission du règlement
- ❖ Renvoi en commission: 18.01.2005

Commission sociale et de la jeunesse

Divers (CM)

D-39 (162)

Premier plan financier d'investissement 2004-2015.

- ❖ Commission(s):
 - Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - Commission des travaux
 - Commission des sports et de la sécurité
 - Commission du logement
 - Commission des finances
 - Commission des arts et de la culture
 - Commission de l'informatique et de la communication
 - Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 08.09.2004
- ❖ Rapporteur[se]:
 - M^{me} Nicole Valiquer
 - Grecuccio (CAE)
 - M. Pascal Rubeli (CT)
 - M. Mathias Buschbeck (CSS)
 - M^{me} Béatrice Graf Lateo (CL)
 - M^{me} Sandrine Salerno (CF)
 - M^{me} Annina Pfund (CARTS)
 - M. David Carrillo (CICO)
 - M. Didier Bonny (CSJ)

Motion

M-82 (157)

Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie de la population du quartier des Charmilles».

- ❖ Commission(s):
 - Commission de l'aménagement et de l'environnement
 - Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 26.06.2000
- ❖ Rapporteur[se]:
 - M. Gérard Deshusses (CAE)
 - M. Alain Gallet (CSJ)
- ❖ Vote commission:
 - 31.10.2002 (CSJ)
 - 21.01.2003 (CAE)

- ❖ Remis au secrétariat: 07.04.2003
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

M-268 (159) Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, Olivier Coste et Roger Deneys: «Régulation scientifique de la population des pigeons».

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 04.06.2002
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (CSJ)
- ❖ Vote commission: 09.12.2004

M-455 (161) Motion de MM. Lionel Ricou, Blaise Hatt-Arnold, Jacques Mino, Marc-André Rudaz, M^{mes} Nicole Bobillier, Anne Moratti Jung, Catherine Hämmerli-Lang et Liliane Johnner: «Sectorisation de la petite enfance: où en est-on?»

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 11.05.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. René Grand (CSJ)

M-472 (162) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Sarah Klopmann, Monique Cahannes, MM. Alain Dupraz et Jacques Mino: «Pour la poursuite d'une politique globale concernant les drogues légales et illégales».

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 08.06.2004

M-477 (162) Motion de MM. Jacques Mino, Lionel Ricou, M^{mes} Sandrine Salerno, Hélène Ecuyer et Frédérique Perler-Isaaz: «Une assistance digne pour toutes et pour tous (requérants d'asile)».

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2004

Pétition

P-122 (162) Pétition: «Pour la rémunération des stagiaires dans les institutions de la petite enfance».

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2005 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 06.10.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Catherine Hämmerli-Lang (CSJ)
- ❖ Vote commission: 25.11.2004
- ❖ Remis au secrétariat: 17.01.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

P-130 (162) Pétition: «Pour le maintien des mandats originels de l'Association L'Atelier des petits à la Toupie».

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2005

Proposition CA au CM

PR-366 (162) Proposition du Conseil administratif du 27 octobre 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 220 000 francs destiné à couvrir les frais de formation, ainsi que d'extension des prestations et des ouvertures pour trois ludothèques de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 30.11.2004
- ❖ Rapporteur[se]: M. Didier Bonny (CSJ)
- ❖ Vote commission: 20.01.2005

Résolution

R-72 (162) Résolution de MM. Pierre Maudet, Patrice Reynaud et M^{me} Alexandra Rys: «Pas de quartier pour l'insécurité (drogue)!»

- ❖ Commission(s): Commission sociale et de la jeunesse
- ❖ Renvoi en commission: 08.06.2004

Grand Conseil

Motion

- M-345 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, Didier Bonny, Pierre Losio, Gérard Deshusses, René Grand, Christian Zaugg et Guy Jousson, à l'intention du Grand Conseil: «Pour une équipe d'assistant(e)s sociaux(ales) à la disposition de l'enseignement primaire».
- ❖ Commission(s): Grand Conseil
 - ❖ Renvoi en commission: 12.02.2003
- M-348 (160) Motion de MM. Gérard Deshusses et Daniel Sormanni, à l'intention du Grand Conseil: «Pour la création d'un fonds cantonal de compensation pour les charges communales exceptionnelles résultant de décisions cantonales en matière d'aménagement du territoire».
- ❖ Commission(s): Grand Conseil
 - ❖ Renvoi en commission: 12.04.2003

Département N° 1 Finances et administration générale – M. Pierre Muller

Motion

- M-1215 (152) Motion de M. Roberto Brogгинi: «Rue Lissignol et cour à Théo: du balai!» (Rapport N° 76 A.)
 ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 ❖ Renvoi au CA: 12.10.1994
- M-104 (153) Motion de M^{mes} Véronique Pürro, Anne-Marie Bisetti et Robert Cramer: «Villa Freundler». (Rapport N° 76 A.)
 ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 ❖ Renvoi au CA: 13.02.1996
- M-165 (153) Motion de MM. Hubert Launay, Jean-Pierre Lyon, Pierre Losio, Robert Pattaroni, Gilbert Mouron et M^{me} Esther Alder Garcia: «Réduire les intérêts de la dette». (Rapport N° 161 A.)
 ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 ❖ Renvoi au CA: 12.11.1996
- M-179 (153) Motion de MM. Daniel Sormanni, François Sottas et M^{me} Alice Ecuivillon: «Tavaro SA: après la faillite, quelle stratégie pour la Ville de Genève?»
 ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 ❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-271 (155) Motion de M^{mes} Isabelle Brunier, Caroline Dallèves Romaneschi, MM. Robert Cramer, Sami Kanaan, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare et Guy Valance: «A propos des plans localisés de quartier: pour un respect des engagements des différents partenaires et une promotion des intérêts économiques et sociaux de la Ville».
 ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur[se])
 M. Christian Ferrazino
 ❖ Renvoi au CA: 15.10.1997
- M-330 (155) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «La Ville peut encore davantage montrer l'exemple en matière de compostage». (Rapport M-330 A.)
 ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur[se])
 M. Pierre Muller
 ❖ Renvoi au CA: 28.05.2001

- M-350 (156) Motion de M^{mes} Nicole Rochat, Marie-Thérèse Bovier, Arielle Wagenknecht, MM. Alphonse Paratte et Guy Dossan: «Suppression à terme des locations chez les propriétaires privés».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 11.11.1998
- M-18 (157) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz et M. Alain Marquet: «Un lieu pour le Centre international de percussion».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
(rapporteur[se])
M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 15.09.1999
- M-106 (157) Motion de M^{mes} Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 16.01.2002
- M-109 (158) Motion de la commission des finances: «Banque cantonale de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 06.06.2000
- M-129 (158) Motion de la commission des finances: «Concertation entre le Conseil administratif et le Conseil municipal avant que les comptes soient bouclés».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2000
- M-152 (158) Motion de MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et Alain Marquet: «Soutien à l'Académie de musique».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 29.04.2002
- M-234 (159) Motion de MM. Jean-Pascal Perler, Georges Breguet, Damien Sidler, Roberto Broggin, Alain Marquet, Marc Dalphin, M^{mes} Vanessa Ischi Kaplan et Christina Matthey: «Pour une GIM écomobile».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

- M-279 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Gérard Deshusses, Jean-Pierre Oberholzer, Christian Zaugg, M^{mes} Alexandra Rys et Liliane Johner: «Pour la paix cathodique et le retour en eaux calmes à TV Léman bleu».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
M. Patrice Mugny
10.09.2003
 - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-292 (159) Motion de M^{mes} Odette Saez, Alice Ecuivillon et M. André Fischer: «Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
07.10.2002
 - ❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-351 (160) Motion de M^{mes} Sandrine Salerno, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Damien Sidler, Alain Dupraz, Jacques Mino et Marc Dalphin: «Audit de fonctionnement de la Gérance immobilière municipale (GIM)».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 06.10.2004
- M-404 (161) Motion de MM. Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Olivier Norer, Christian Zaugg, David Carrillo, Gilles Thorel, Marc-André Rudaz, Jean-Pierre Oetiker, M^{mes} Caroline Schum, Alexandra Rys et Hélène Ecuyer: «Sans papier au Conseil municipal».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 03.12.2003
- M-410 (161) Motion de MM. Alexis Barbey, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, Armand Schweingruber, Georges Queloze, Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Linda de Coulon, Béren-gère Rosset et Marie-Thérèse Bovier: «Pour la transparence des coûts lors de manifestations».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 02.11.2004

- M-423 (161) Motion de MM. Alpha Dramé et Pierre Losio: «Biens, services et marchandises: essayons autrement!»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
 - ❖ Date de la réponse: 19.01.2005
- M-425 (161) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Florence Kraft-Babel, Hélène Ecuyer, Marguerite Contat Hickel, Nicole Bobillier, MM. Guy Mettan et Pierre Maudet: «Et si on faisait de Genève une ville attrayante à Noël!»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-457 (161) Motion de MM. Roberto Broggin, Jacques Mino, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Dépenses liées».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 06.04.2004
- M-494 (162) Motion de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Liliane Johner, Nicole Bobillier et M. Sébastien Bertrand: «Pour que vive Mottattom (suite)».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004
 - ❖ Date de la réponse: 12.01.2005
 - ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

Pétition

- P-60 (159) Pétition: «Pour la sauvegarde de la boulangerie Péclard».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- P-63 (159) Pétition: «Retrait de l'autorisation d'agrandir le Restaurant L'Eléphant».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2002

Postulat

- PO-310 (145) Postulat de la commission des beaux-arts: «Ateliers d'artistes et d'artisans». (Rapport N° 194 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 20.06.1989
- PO-3003 (150) Postulat de M. Bernard Paillard: «Transparence patrimoniale de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 20.01.1993

Projet d'arrêté

- PA-449 (156) Projet d'arrêté de MM. Roger Deneys, Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Pour un véritable état des lieux à la GIM». (Rapport PA-499 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2001

Question écrite

- QE-2083 (152) Question écrite de M^{me} Marie-France Spielmann, MM. Pierre Losio et Marco Ziegler: «Parking place des Trois-Perdrix».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 11.04.1995
- QE-132 (161) Question écrite de M. David Carrillo: «Que faire de «www.genève.ch»?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- QE-156 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet: «E3: large bilan après un an d'activité».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- QE-166 (162) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Place Grenus 9, budget provisionnel d'exploitation et loyers des arcades après travaux: du simple au double?»
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004

QE-177 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Est-ce qu'une cuisine est une pièce d'appartement?»

❖ Renvoyé à:	M. Pierre Muller
❖ Renvoi au CA:	01.12.2004
❖ Date de la réponse:	19.01.2005

Résolution

R-546 (155) Résolution de MM. Sami Kanaan, Daniel Sormanni et M^{me} Christiane Olivier: «Pour une répartition plus équitable des charges et des recettes entre collectivités publiques et entre les différents groupes de contribuables». (Rapport R-546 A.)

❖ Renvoyé à:	M. Pierre Muller
❖ Renvoi au CA:	13.03.2001

R-1 (157) Résolution de MM. Jean-Marc Froidevaux et Jean-Marie Hainaut: «Pour l'application de la politique genevoise en matière de lutte contre le trafic, l'usage et l'abus des stupéfiants chez Artamis».

❖ Renvoyé à:	M. Pierre Muller
❖ Renvoi au CA:	20.09.1999

**Département N° 2 Aménagement, constructions et voirie –
M. Christian Ferrazino**

Interpellation

- I-418 (144) Interpellation de M. Jean-Jacques Monney: «Gaine technique: refus de payer par les TPG, ampleur des dépassements de crédit de ce chantier».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 03.12.1986
- I-7104 (152) Interpellation de M. Guy Savary: «Salles de gymnastique de l'école Hugo-de-Senger: prison blanche?»
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 17.01.1995
- I-745 (154) Interpellation de M. Pierre Johner: «Que sont devenus les crédits votés pour l'entretien du bâtiment du Grand Théâtre?»
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- I-800 (156) Interpellation de MM. Pierre-André Torrent, David Brollet et Guy Valance: «Pour une véritable sécurité sur le chemin de Beau-Soleil».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 13.01.1999
- I-30 (157) Interpellation de M. Roberto Broggin: «Les «oreilles de Mickey» à Rousseau et le Picsou de l'Hôtel de Ville».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- I-43 (158) Interpellation de M. Roman Juon: «Déjections équinés en Vieille-Ville durant les fêtes de l'Escalade».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 15.05.2001

Motion

- M-290 (147) Motion de M. Jean-Jacques Monney: «Enquête sur les réalisations de la galerie technique des Rues-Basses».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 17.11.1989

- M-1046 (149) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Prospective et construction économiques des crèches en ville de Genève». (Rapport N° 114 A.)
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 16.06.1992
- M-120 (153) Motion de MM. Hubert Launay, François Sottas, Guy Valance et Roberto Brogгинi: «Ex-villa Blanc et arbres plantés sur sa parcelle».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 10.10.1995
- M-181 (153) Motion de MM. Guy Valance, François Sottas et Pierre Rumo: «Echange foncier Ville-Etat».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 05.10.2004
- M-271 (155) Motion de M^{mes} Isabelle Brunier, Caroline Dallèves Romaneschi, MM. Robert Cramer, Sami Kanaan, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare et Guy Valance: «A propos des plans localisés de quartier: pour un respect des engagements des différents partenaires et une promotion des intérêts économiques et sociaux de la Ville».
❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller (rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 15.10.1997
- M-314 (155) Motion de la commission des travaux: «Supprimons le fonctionnement nocturne des engins de balayage/nettoyage urbain!» (Rapport M-314 A.)
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-330 (155) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «La Ville peut encore davantage montrer l'exemple en matière de compostage». (Rapport M-330 A.)
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur[se])
M. Pierre Muller
❖ Renvoi au CA: 28.05.2001

- M-364 (156) Motion de M^{mes} Maria Beatriz de Candolle, Alice Ecuivillon et M. Bernard Lescaze: «A bas la sourdine».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2002
- M-18 (157) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Ruth Lanz et M. Alain Marquet: «Un lieu pour le Centre international de percussion».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
(rapporteur[se])
M. Pierre Muller
 - ❖ Renvoi au CA: 15.09.1999
- M-27 (157) Motion de MM. Pierre Maudet, Mark Muller et Alain Fischer: «Graffiti: halte au laisser-faire!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2000
- M-37 (157) Motion de MM. Michel Ducret et Bernard Lescaze: «Agrandissons le parc des Eaux-Vives».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 15.02.2000
- M-39 (157) Motion de M^{mes} Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Jacques Mino et Guy Savary: «Hommage à un défenseur émérite des droits de l'homme».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-80 (157) Motion de MM. Jean-Pascal Perler et Pierre Reichenbach: «Restitution des eaux de surface dans le sous-sol géologique de la ville de Genève». (Rapport M-80 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2001
- M-92 (157) Motion de M. Alain Marquet: «Affectation des locaux de Landis et Gyr».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 19.04.2000
- M-106 (157) Motion de M^{mes} Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?»

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 16.01.2002
- M-110 (158) Motion de M. René Winet: «Pour une ville plus propre».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-113 (158) Motion de MM. Alain Marquet, Roger Deneys et Jean-Pascal Perler: «La Ville de Genève s'engage pour le solaire».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 14.11.2000
 - ❖ Date de la réponse: 12.09.2002
- M-115 (158) Motion de M^{mes} Michèle Künzler, Monica Huber Fontaine, Vanessa Ischi, Christina Matthey, MM. Roberto Broggin, Pierre Losio, Alain Marquet, Paul Oberson, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Manifestations: concept de valorisation des déchets».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2000
- M-176 (158) Motion de MM. Guy Dossan, Michel Ducret, M^{me} Michèle Ducret, M. Alain Fischer, M^{me} Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Publication des préavis communaux en matière d'autorisations de construire et de démolir».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 20.01.2004
- M-202 (159) Motion de MM. Daniel Künzi, Alain Marquet, Jacques Mino, Olivier Coste, M^{mes} Marie-France Spielmann, Marie Vanek, Ruth Lanz et Virginie Keller Lopez: «Armée XXI: quelles conséquences pour la Ville de Genève?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- M-226 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Jean-Pierre Oberholzer, Didier Bonny, Roberto Broggin, Gérard Deshusses, Bernard Paillard et François Sottas: «Protégeons les petites reines des vols et des intempéries!»

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 20.02.2002
- M-241 (159) Motion: «Suspension du délai légal pour le préavis concernant la proposition PR-154».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- M-255 (159) Motion de MM. Sami Kanaan, Roger Deneys, Roman Juon et Olivier Coste: «Véhicules tout terrain en milieu urbain: protégeons les piétons et les cyclistes».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 13.03.2002
- M-256 (159) Motion de MM. Sami Kanaan, Roger Deneys, Roman Juon et Olivier Coste: «Invasion des scooters en milieu urbain: protégeons les piétons et les cyclistes».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 13.03.2002
- M-261 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Marc Dalphin, Roger Deneys, Gérard Deshusses, Bernard Paillard, Michel Ducret et M^{me} Liliane Johnner: «Motos: motus et bouche cousue».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-287 (159) Motion de MM. Roman Juon et Roger Deneys: «Aussi des vélos électriques pour les fonctionnaires!»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 07.10.2002
- M-290 (159) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Un urbanisme tourné vers la satisfaction des besoins légitimes du citoyen».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- M-292 (159) Motion de M^{mes} Odette Saez, Alice Ecuillon et M. André Fischer: «Pour un lieu convivial dans les immeubles de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 07.10.2002

- M-298 (159) Motion de MM. Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour un système de récupération des déchets organisé et cohérent au service des usagers».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 08.10.2003
- M-303 (159) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Rendre la place du Pré-l'Evêque aux piétons et résoudre les problèmes de parage: faire d'une pierre deux coups».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- M-305 (159) Motion de MM. François Sottas, Alain Marquet, Jean-Pierre Lyon et M^{me} Nicole Bobillier: «ASM aux rues de la Corraterie, de Coutance et du Rhône».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
(rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 04.06.2002
- M-309 (160) Motion de M^{mes} Michèle Ducret, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Guy Dossan, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une gestion objective de la propreté urbaine».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 20.11.2002
- M-318 (160) Motion de MM. Jean-Marc Guscetti, Pierre Reichenbach et Jean-Pierre Oberholzer: «Pour une gestion dynamique de la propreté en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 20.11.2002
- M-341 (160) Motion de MM. Alain Marquet et Jean-Pascal Perler: «Pour la désimperméabilisation des surfaces dotées de revêtements imperméables (asphalte, béton, etc.)».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 08.04.2003
- M-380 (161) Motion de MM. Gilles Thorel, René Grand, Jean-Louis Fazio, Roman Juon, Jean-Charles Rielle, Olivier Coste, David Carrillo, Gérard Deshusses, M^{mes} Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno,

Virginie Keller Lopez, Nicole Bobillier et Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour une application des procédures d'attribution des marchés publics respectueuse des petites entreprises».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 02.11.2004

M-386 (161) Motion de M. Roberto Broggin: «L'Unireso aussi pour les conseillers municipaux».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004

M-397 (161) Motion de MM. Jacques Mino, David Metzger, M^{mes} Marguerite Contat Hickel et Liliane Johner: «Un espace consacré à la paix et à la mémoire».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 05.11.2003

M-405 (161) Motion de MM. Michel Ducret, David Carrillo, Christian Zaugg, M^{mes} Caroline Schum, Liliane Johner et Alexandra Rys: «Rénovation du Musée d'art et d'histoire».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 17.05.2004

M-406 (161) Motion de MM. Roberto Broggin, Sébastien Bertrand, Pierre Rumo et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Obstacles sur la voirie et gabarit SIS».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 08.09.2004

M-408 (161) Motion de M. Christian Zaugg: «Un mur d'escalade au cœur de l'espace urbain».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004

M-414 (161) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Catherine Gaillard-Iungmann, Alexandra Rys, Hélène Ecuyer, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la sauvegarde de l'immeuble Clarté».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 10.02.2004

- M-418 (161) Motion de MM. Alain Marquet, Damien Sidler, Pierre Losio, Alpha Dramé, Olivier Norer, Mathias Buschbeck, Roberto Brogini, Eric Rossiaud, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Frédérique Perler-Isaaz, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung et Caroline Schum: «Pour le respect et l'application du droit supérieur en matière d'affichage commercial sur le domaine public».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 23.02.2004
- M-422 (161) Motion de MM. Eric Rossiaud, Mathias Buschbeck, Olivier Norer, Alain Marquet, Pierre Losio, Alpha Dramé, Damien Sidler, Roberto Brogini, M^{mes} Caroline Schum, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel et Sarah Klopmann: «Sachons ce que nous utilisons, utilisons ce que nous savons: pour une classification des matériaux de construction en fonction de leur durabilité».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- M-431 (161) Motion de MM. Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, Didier Bonny, Olivier Norer, Pierre Maudet et M^{me} Hélène Ecuyer: «Pour la remise sur le métier du projet de consigne à bicyclettes près de la gare Cornavin».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-436 (161) Motion de MM. Olivier Norer, Roberto Brogini, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Pierre Losio, Alain Marquet, Eric Rossiaud, Damien Sidler, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz et Caroline Schum: «Pour une réelle interface train-vélo à Cornavin».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 11.05.2004
- M-444 (161) Motion de M^{mes} Gisèle Thiévent, Marie-France Spielmann et M. Roman Juon: «Pour des abonnements TPG à des prix populaires et incitatifs».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 17.05.2004
- M-449 (161) Motion de M. Damien Sidler et M^{me} Virginie Keller Lopez: «Quand Baby-Plage deviendra grande?»

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 17.05.2004

M-451 (161) Motion de M. Alpha Dramé, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz et Virginie Keller Lopez: «Les élèves courent après le temps (arrêts des bus 20 et 27)».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 21.06.2004
❖ Date de la réponse: 19.01.2005

M-459 (161) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, Béatrice Graf Lateo, Nicole Bobillier, MM. Gérard Deshusses, David Carrillo, Gilles Thorel, René Grand, Jean-Charles Rielle, Jean-Louis Fazio, David Metzger, Roman Juon et Olivier Coste: «Plaisirs des sens y compris gustatifs (buvette du Jardin botanique)».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 07.09.2004

M-474 (162) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard-Iungmann, Alexandra Rys, MM. François Sottas, Alain Comte et Pierre Maudet: «Pour la création d'une fondation Clarté».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 03.11.2004

M-478 (162) Motion de MM. Guillaume Barazzone, Lionel Ricou, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan et M^{me} Alexandra Rys: «Transparence en matière de marchés publics».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 03.11.2004

M-479 (162) Motion de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, MM. David Carrillo, Jean-Louis Fazio et Jean-Charles Rielle: «Améliorons la desserte des sites sportifs par les TPG».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 03.11.2004

M-491 (162) Motion de M^{mes} Florence Kraft-Babel, Marie-France Spielmann, Claudine Gachet, MM. André Kaplun, Jean-Marc Froidevaux, Pascal Rubeli, Patrice Reynaud et Guillaume Barazzone: «Revalorisation de la chapelle municipale du cimetière des Rois et réa-

lisation d'une barrière autour du parc pour le protéger des fréquentations douteuses, principalement la nuit».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004

M-492 (162) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Marie-France Spielmann, MM. Alain Fischer, Jean-Marc Froidevaux, Roberto Broggin, Jacques Mino, Guillaume Barazzone et Roman Juon: «Protéger et recréer les sites de nidification des martinets».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004
- ❖ Date de la réponse: 26.01.2005

M-496 (162) Motion de M^{me} Alexandra Rys, MM. Pierre Maudet et Patrice Reynaud: «Consultation du SIS avant tout aménagement de la voirie».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004

M-512 (162) Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Pour le respect des limitations de vitesse en ville de Genève».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004

Pétition

P-63 (155) Pétition: «Pour un aménagement du périmètre Châteaubriand soucieux des besoins des habitants».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 15.10.1997

P-96 (156) Pétition de soutien aux habitants du 2, rue Jean-Jacquet.

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 04.11.2003

P-99 (156) Pétition: «Protection, du point de vue architectural, du quartier de la Roseraie».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
- ❖ Renvoi au CA: 30.11.2004
- ❖ Date de la réponse: 19.01.2005

- P-2 (157) Pétition: «Sous-dimensionnement du collecteur d'eaux de la rue du Contrat-Social».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 07.04.2004
- P-6 (157) Pétition: «Charges de chauffage facturées par la GIM aux locataires du 1, rue de Villereuse».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000
- P-10 (157) Pétition: «Sauvez la maison Blardone et le petit parc des Plantaporrêts».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- P-34 (158) Pétition: «FPG contre TPG (fête publique gratuite contre Transports publics genevois)».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 01.10.2001
❖ Date de la réponse: 22.12.2004
❖ Inscription(s) en séance CM:
○ 15.02.2005
- P-35 (158) Pétition: «N'oubliez pas les entreprises, les artisans et les artistes du site industriel de Sécheron».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 01.10.2001
- P-39 (158) Pétition: «Rendre les trottoirs aux piétons».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 07.04.2004
- P-52 (159) Pétition: «Flâner à Saint-Gervais».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 15.01.2002
- P-59 (159) Pétition: «Quartier de l'Europe: oui à un échange de parcelles afin que le parc public, initialement prévu au stade des Charmilles, soit créé à la place de la zone industrielle».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003

- P-70 (160) Pétition: «Pour une climatisation au Victoria Hall».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 04.11.2003
- P-74 (160) Pétition: «Des locaux au Clos Voltaire pour les habitants du quartier Délices-Voltaire».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- P-80 (160) Pétition: «Pour la démolition-reconstruction de l'immeuble de la route des Franchises 28».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- P-82 (160) Pétition: «Assainissement du 40-42, quai Ernest-Ansermet, contre le bruit».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 20.01.2004
- P-93 (161) Pétition: «Sécurité routière autour des écoles des Grottes, du Vidollet, de Beaulieu et des Cropettes».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 08.09.2004

Postulat

- PO-3007 (151) Postulat de MM. Christian Zaugg et Marco Ziegler: «Vers un concept de communauté urbaine».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 18.11.1993

Question écrite

- QE-1216 (148) Question écrite de M. Guy Savary: «Salles communales et conte-neurs à verres».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 11.09.1990
- QE-1220 (148) Question écrite de M. Bernard Lescaze: «Containers aux abords des stades».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 03.10.1990
- QE-9 (153) Question écrite de M. Roman Juon: «Coût final de la galerie technique».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 12.09.1995
- QE-55 (154) Question écrite de M. Michel Ducret: «Suite des travaux de raccordement du collecteur d'eaux pluviales du secteur Châtelaine-Charmilles au Rhône: où en est-on?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- QE-65 (155) Question écrite de M. Roman Juon: «Sécurité des ascenseurs de la Vieille-Ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 11.02.1998
- QE-68 (155) Question écrite de M. Michel Mermillod: «Musée d'art et d'histoire: évaluation financière du plan directeur».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-5 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Initiative 300 logements».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 29.06.1999
- QE-13 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Egouts en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 08.12.1999
- QE-43 (158) Question écrite de M. Michel Ducret: «Etat des trottoirs à la rue Pedro-Meylan».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 06.12.2000
- QE-44 (158) Question écrite de M. Roman Juon: «Passage piétons sous la route à Genève-Plage».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 16.12.2000

- QE-56 (159) Question écrite de M. Roberto Broggin: «La Ville envisage-t-elle d'acheter le 5, rue Jean-Jacques-Rousseau?»
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 26.06.2001
- QE-62 (159) Question écrite de MM. Jean-Pierre Lyon et Pierre Reichenbach: «Monument des brigadistes de la guerre d'Espagne ou parking municipal pour vélos!»
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino (rapporteur[se])
M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 14.11.2001
- QE-74 (159) Question écrite de M^{me} Melissa Rebetez et M. Roman Juon: «Une rue en souvenir de la lutte des habitants de Saint-Jean pour sauver la poste du Beulet».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 17.04.2002
- QE-76 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Fontaine de la rue Beauregard».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 15.05.2002
- QE-79 (160) Question écrite de M. Daniel Künzi: «Feux de circulation à l'angle du boulevard Carl-Vogt et de la rue de l'Ecole de Médecine».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- QE-89 (160) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Souffleuses à feuilles et Agenda 21».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 06.11.2002
- QE-123 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Soutien aux artisans et commerçants du quai du Cheval-Blanc».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 03.12.2003
- QE-127 (161) Question écrite de M. Jean-Marc Froidevaux: «Borne rétractable à la rue Lissignol».

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 11.02.2004
- QE-148 (161) Question écrite de M. Pierre Losio: «Respectera-t-on le legs Plantamour?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- QE-160 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Zone bleue à la rue Beauregard?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- QE-165 (162) Question écrite de M. Eric Fourcade: «Eclairage public au croisement de l'avenue Peschier et de la rue Maurice-Barraud».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
 - ❖ Date de la réponse: 19.01.2005
- QE-167 (162) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Pourquoi l'édicule datant de l'Exposition nationale de 1896 sis au boulevard James-Fazy est-il laissé à l'abandon?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- QE-174 (162) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Où est passée la vespasienne du boulevard Helvétique?»
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004
- QE-176 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Des jets d'eau sur la place du Rhône».
- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004
 - ❖ Date de la réponse: 26.01.2005

Résolution

- R-562 (156) Résolution de la commission du règlement: «Réalisation de petits travaux sur le domaine public de la Ville sans devoir attendre l'autorisation de l'Etat».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 17.06.1998

R-23 (158) Résolution de MM. Olivier Coste, Jean-Charles Rielle, M^{me} Michèle Künzler, MM. Alain Marquet, Jacques Mino, M^{mes} Marie Vanek, Marie-France Spielmann, M. Didier Bonny et M^{me} Michèle Ducret: «Solidarité avec les gens du voyage».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 27.06.2000

R-29 (158) Résolution de M^{mes} Marie-France Spielmann, Liliane Johner, Fatiha Eberle, Eustacia Cortorreal, Ruth Lanz, Eveline Strubin, Marie Vanek, MM. Jacques Mino, Jean-Pierre Lyon, Jacques François, Souhail Mouhanna, Daniel Künzi, Alain Marquet et Olivier Coste: «Réhabiliter les combattants suisses pour la libération de la France».

❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
❖ Renvoi au CA: 12.03.2003

Département N° 3 Affaires culturelles – M. Patrice Mugny

Interpellation

- I-785 (155) Interpellation de M. Didier Bonny: «Eventuel nouveau musée d'ethnographie: où est la transparence?»
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 16.09.1998

Motion

- M-407 (156) Motion de MM. Georges Breguet et Roger Deneys: «Pour une gestion plus dynamique des produits de savoir et du patrimoine immatériel de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 12.02.2003
- M-78 (157) Motion de M. Sami Kanaan: «Création d'une fondation pour le nouveau Musée d'ethnographie». (Rapport M-78 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 21.02.2001
- M-203 (159) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann, Eustacia Cortorreal, MM. Olivier Coste, Pierre Losio, Georges Breguet, Bernard Paillard et Daniel Künzi: «Pour une maison de la danse à Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2001
- M-279 (159) Motion de MM. Pierre Maudet, Gérard Deshusses, Jean-Pierre Oberholzer, Christian Zaugg, M^{mes} Alexandra Rys et Liliane Johner: «Pour la paix cathodique et le retour en eaux calmes à TV Léman bleu».
- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-286 (159) Motion de MM. Daniel Künzi, Georges Breguet, Jean-Charles Lathion, Bernard Lescaze, Bernard Paillard, M^{mes} Marie-France Spielmann et Virginie Keller Lopez: «Pour une augmentation des crédits de la Ville de Genève à la création cinématographique».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- M-299 (159) Motion de la commission des arts et de la culture: «Coup de cœur» pour les chorales genevoises et le répertoire d’oratorio».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- M-359 (160) Motion de MM. Alain Gallet, Alain Marquet, Christian Zaugg, Alain Dupraz, Gérard Deshusses, M^{mes} Marie-France Spielmann et Sandrine Salerno: «Protégeons durablement le massif du Mont-Blanc».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003
- M-367 (161) Motion de MM. Damien Sidler, David Metzger, Roberto Brogini, Mathias Buschbeck, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann: «Cinémur: encourageons la projection de films sur des murs adéquats en ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2004
- M-433 (161) Motion de M. Olivier Coste, M^{mes} Virginie Keller Lopez, Marie-France Spielmann, Marguerite Contat Hickel, Claudine Gachet, MM. Lionel Ricou et David Metzger: «Informatisation des catalogues: quelle politique?»
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 11.02.2004
 - ❖ Date de la réponse: 19.01.2005
- M-434 (161) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno, MM. Roberto Brogini, Jacques Mino, Guillaume Barazzone et Pierre Maudet: «Défendons une télévision de qualité et de proximité au service de la population».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 10.02.2004
 - ❖ Date de la réponse: 19.01.2005
- M-511 (162) Motion de M^{me} Sandrine Salerno: «Convention réglant la collaboration dans le domaine culturel entre l’Etat de Genève, la Ville de Genève et diverses communes genevoises».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 30.11.2004
- ❖ Date de la réponse: 12.01.2005
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 15.02.2005

Question écrite

QE-171 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «TV Léman bleu: amélioration de l'information».

- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
- ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004

Département N° 4 Sports et sécurité – M. André Hediger

Interpellation

- I-422 (144) Interpellation de M. Gilbert Mouron: «Sécurité, toujours de la sécurité, encore de la sécurité».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 17.12.1986
- I-7045 (150) Interpellation de M. Roberto Broggini: «Parcs: au pas!»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 04.11.1992
- I-710 (153) Interpellation de M. Jean-Marc Froidevaux: «Cette promenade est placée sous la sauvegarde des citoyens!»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 14.11.1995
- I-716 (153) Interpellation de M^{me} Catherine Hämmerli-Lang: «Respect de la volonté du Conseil municipal et de ses commissions» (naturalisations).
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 14.12.1996
- I-741 (154) Interpellation de M. Roman Juon: «50 Ferrari aux Pâquis: était-ce de la provocation ou de l'inconscience?»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 16.10.1996
- I-752 (154) Interpellation de M. Roman Juon: «Canal+-Servette: est-ce que la commune de Genève a encore un rôle à jouer?»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 11.03.1997
- I-779 (155) Interpellation de M. Pascal Holenweg: «Eloge du régicide».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 21.04.1998

Motion

- M-306 (147) Motion de MM. Bernard Lescaze et Jacques Hämmerli: «Statut du SIS et loi nouvelle sur les sinistres et catastrophes: vers une renégociation de la convention Etat-communes».

- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 24.04.1990
- M-1174 (151) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Contractuels sous la responsabilité de la Ville de Genève».
❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 13.04.1994
- M-1180 (151) Motion de MM. Albert Chauffat et Jean-Louis Reber: «La Ville subventionnerait-elle les assurances-accidents?»
❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 10.05.1994
- M-1206 (152) Motion de la commission des finances: «Casino de Genève».
❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 15.06.1994
- M-1224 (152) Motion de MM. Alain Comte, Daniel Sormanni et Pierre Losio: «Stade des Charmilles».
❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 15.02.1995
- M-148 (153) Motion de M^{mes} Nicole Rochat, Catherine Hämmerli-Lang, MM. André Kaplun et Guy Savary: «Responsabilité de la Ville de Genève en matière d'agents de ville». (Rapport N° 474 A.)
❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 19.05.1999
- M-184 (153) Motion de MM. Hubert Launay, Robert Cramer, Michel Mermillod, Daniel Sormanni, Pierre Rumo, M^{mes} Anne-Marie Bisetti et Alice Ecuivillon: «Aides d'urgence».
❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-359 (156) Motion de M^{mes} Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Isabelle Brunier, MM. Manuel Tornare, Roger Deneys, Roman Juon, Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Philip Grant, Pascal Holenweg, Sami Kanaan, Albert Knechtli, Michel Mermillod, Daniel Pilly, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni et Marco Ziegler: «Soutien au respect de la dignité humaine, soutien aux requérants».

- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 14.10.1998
- M-373 (156) Motion de M. Roger Deneys et M^{me} Isabelle Brunier: «Sport et dopage: pour une politique de prévention en Ville de Genève». (Rapport M-373 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 19.01.2000
- M-389 (156) Motion de MM. Roman Juon, Jean-Charles Rielle, Daniel Sormanni, M^{me} Nicole Bobillier, MM. Michel Mermillod, Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, Olivier Coste, Pascal Holenweg, René Grand, Manuel Tornare, Marco Ziegler, Albert Knechtli, Roger Deneys, Daniel Pilly, Philip Grant et M^{me} Christiane Olivier: «Pour une Genève encore plus conviviale».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 17.05.1999
- M-240 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, Gérard Deshusses et M^{me} Liliane Johner: «Contre le démantèlement du service postal et pour un contre-projet communal».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])
M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-264 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Améliorons la qualité de vie à la place des Volontaires et dans le périmètre du Bâtiment des Forces-Motrices».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])
M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2002
- M-304 (159) Motion de M^{mes} Isabel Nerny, Alice Ecuillon, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et Bruno Martinelli: «Pour que l'on attribue la distribution des médailles de chiens aux divers postes municipaux et que ces médailles ne soient plus en aluminium, mais en plastique».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 20.11.2002

- M-305 (159) Motion de MM. François Sottas, Alain Marquet, Jean-Pierre Lyon et M^{me} Nicole Bobillier: «ASM aux rues de la Corraterie, de Coutance et du Rhône».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger (rapporteur[se])
M. Christian Ferrazino
 - ❖ Renvoi au CA: 04.06.2002
- M-361 (160) Motion de M^{me} Bérengère Rosset, MM. Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Marie Hainaut: «Des terrasses accueillantes et sûres».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- M-402 (161) Motion de MM. Michel Chevrolet, Patrice Reynaud, Alain Dupraz, Alain Fischer, Guillaume Barazzone, Blaise Hatt-Arnold, Alpha Dramé, Alain Marquet, Pierre Losio et M^{me} Sandrine Salerno: «Pour une fois, n'oublions pas les petits commerces de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004
- M-489 (162) Motion de MM. Georges Queloz, Jean-Marie Hainaut, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, René Winet, Pierre Maudet, Roland Crot et Pascal Rubeli: «Terrasses: le juste prix».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004

Pétition

- P-79 (160) Pétition: «Pour l'installation de caissettes à journaux gratuits sur les trottoirs».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 07.04.2004
- P-83 (160) Pétition: «Contre les abus en matière d'affichage public».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 09.03.2004

Postulat

- PO-3001 (149) Postulat de MM. René Winet et Norbert-Max Blauenstein: «En faveur de terrasses parisiennes en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 18.09.1991

PO-3009 (151) Postulat de la commission des pétitions: «Révision du règlement concernant l'attribution des places aux forains lors des manifestations».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 10.05.1994

Question écrite

QE-1170 (147) Question écrite de M^{me} Alexandra Gobet: «Egalité des droits: gendarmerie et SIS, même combat».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 17.01.1990

QE-2009 (149) Question écrite de M. Michel Ducret: «Contrôle du stationnement».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 01.10.1991

QE-2029 (150) Question écrite de M. Gérald Crettenand: «Lois sur la nationalité suisse».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 02.06.1992

QE-2054 (150) Question écrite de M. Guy Dossan: «Etalement excessif du marché Liotard».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 21.04.1993

QE-2076 (152) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Casino de Genève: taux de redistribution».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 17.01.1995

QE-1 (153) Question écrite de M. Jean-Luc Persoz: «Service du domaine public: recours téméraire».

❖ Renvoyé à: M. André Hediger
❖ Renvoi au CA: 13.06.1995

- QE-33 (153) Question écrite de M. Marco Ziegler: «La Ville de Genève subventionne-t-elle de facto les «Quais de l'immobilier?»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- QE-4 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Stade des Charmilles».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 29.06.1999
- QE-163 (162) Question écrite de M. Damien Sidler: «Pelouses rases et Ville plumée?»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- QE-170 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Incendie d'une voiture dans le centre artisanal municipal du Vélodrome à la Jonction».
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004
- QE-175 (162) Question écrite de M^{me} Claudine Gachet: «Tempête sur Genève: quels dispositifs?»
- ❖ Renvoyé à: M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004
 - ❖ Date de la réponse: 26.01.2005

**Département N° 5 Affaires sociales, écoles et environnement –
M. Manuel Tornare**

Motion

- M-1045 (149) Motion de MM. Ueli Leuenberger et André Waldis: «Manifestations publiques respectueuses de l'environnement».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 18.03.1992
- M-1171 (151) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour la création de lignes de transports publics nocturnes». (Rapports N°s 2 A et 2 A bis.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 07.11.1995
- M-155 (153) Motion de l'Alternative: «Participation de la Ville de Genève au programme de Léman Bleu Télévision».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 16.12.1995
- M-291 (155) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Mieux cibler les aides sociales de la Ville».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 15.12.1997
- M-295 (155) Motion de M. Pascal Holenweg et M^{me} Isabelle Brunier: «Pour l'égalité des citoyens genevois devant la mort». (Rapport N° 394 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 13.10.1998
- M-306 (155) Motion de MM. Guy Valance et Hubert Launay: «Une municipalité alternative solidaire des peuples les plus pauvres» (salle du Faubourg pour la conférence de l'Association pour le mouvement populaire et contre la mondialisation).
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 11.02.1998
- M-311 (155) Motion de M^{mes} Corinne Billaud, Nicole Bobillier, Marie Vanek, MM. Didier Bonny, Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Pascal Perler: «Aides sociales de la Ville de Genève: quelle(s) solution(s) pour l'avenir?»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2000
- M-318 (155) Motion de M^{me} Anne-Marie von Arx-Vernon et M. Didier Bonny: «Recyclons les réponses du Conseil administratif».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 16.06.1998
- M-383 (156) Motion de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Pour des médiateurs de quartier».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 17.05.1999
- M-394 (156) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, Didier Burkhardt, M^{mes} Catherine Gonzalez-Charvet et Marie Vanek: «Pour l'automatisation du versement des prestations municipales aux personnes âgées». (Rapport M-394 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2000
- M-38 (157) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Alice Ecuwillon, Catherine Hämmerli-Lang, Marianne Husser, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Alain Fischer, Daniel Künzi, Jacques Mino, Jean-Pascal Perler, Pierre Reichenbach et Guy Savary: «Pour le maintien de la poste de la rue du Beulet».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.11.1999
- M-52 (157) Motion de M^{me} Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M^{me} Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, M^{me} Isabel Nerny, M. Bernard Paillard, M^{me} Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «Contribuons à la réouverture de la poste de Saint-Jean!»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 19.01.2000
- M-54 (157) Motion de M^{mes} Marianne Husser, Virginie Keller Lopez, Liliane Johner, MM. Jean-Pascal Perler, Guy Jousson et Roman Juon: «Médiation et prévention dans les quartiers».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.12.2000

- M-63 (157) Motion de M^{mes} Alice Ecuillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants». (Rapport M-63 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- M-71 (157) Motion de M^{me} Monique Guignard, MM. Alain Comte, Guy Jousson et Alain-Georges Sandoz: «Genève, ville internationale de bien-être et de prospérité, que fais-tu de tes démunis?» (Rapport M-71 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- M-101 (157) Motion de MM. Michel Ducret et Pierre Maudet: «Pour favoriser l'hébergement en chambres d'hôtes à Genève».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- M-108 (157) Motion de MM. Jacques Mino, François Sottas, M^{mes} Michèle Künzler, Anne-Marie von Arx-Vernon et Sandrine Salerno: «Modification de l'arrêté N° 372 du 19 mai 1998 «Soyons justes aujourd'hui... pas dans 50 ans!» (réfugiés bosniaques).
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 11.10.2000
- M-146 (158) Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «022 Télégenève SA: à l'avenir, quelle participation de la Ville de Genève à son capital-actions?»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-214 (159) Motion de M^{me} Isabel Nerny: «Changeons le système du décor floral des Rues-Basses».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johnner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
(rapporteur[se])
Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

- M-240 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, Gérard Deshusses et M^{me} Liliane Johner: «Contre le démantèlement du service postal et pour un contre-projet communal».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])
M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-259 (159) Motion de MM. Damien Sidler et Roger Deneys: «Voie express au parc des Eaux-Vives».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- M-264 (159) Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Améliorons la qualité de vie à la place des Volontaires et dans le périmètre du Bâtiment des Forces-Motrices».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])
M. André Hediger
 - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2002
- M-265 (159) Motion de M^{mes} Alice Ecuivillon, Alexandra Rys, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, André Fischer et Jacques Finet: «Un parc accueillant pour chacun».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 25.05.2002
- M-281 (159) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Alice Ecuivillon, Sophie Fischer, MM. Alain Fischer, André Fischer, Alain Gallet, M^{mes} Aline Gualeni, Catherine Hämmerli-Lang, M. François Harmann, M^{me} Liliane Johner, M. Guy Jousson, M^{me} Christina Matthey, M. Jacques Mino, M^{me} Melissa Rebetez, M. Armand Schweingruber: «Réseaux de solidarité internationale: que fait la Ville de Genève?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 29.04.2002
- M-283 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Gallet, Didier Bonny, Pierre Maudet, M^{mes} Sophie Fischer, Micheline Gioiosa, Marie-France Spielmann et Sandrine Salerno: «Améliorer l'accueil et l'intégration des habitants de la ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 12.09.2002

- M-289 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Bernard Lescaze, René Grand, Robert Pattaroni et M^{me} Renate Cornu: «En quoi doit-on s'en mêler?» (Expo.02).
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 12.09.2002
- M-308 (160) Motion de M^{mes} Alice Ecuivillon, Liliane Johner, Catherine Hämerli-Lang, Sophie Fischer, Nicole Bobillier, MM. Olivier Coste, Christian Zaugg et André Fischer: «Maison de vacances pour personnes âgées La Nouvelle Roseraie».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 06.05.2003
- M-312 (160) Motion de M. Georges Breguet et M^{me} Vanessa Ischi Kaplan: «Notre ville abrite une faune sauvage, celle-ci mérite notre protection!»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 04.06.2003
- M-314 (160) Motion de M^{me} Alice Ecuivillon: «99, rue de Lyon».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 15.01.2003
- M-315 (160) Motion de MM. Damien Sidler, Christian Zaugg, Pierre Reichenbach, Guy Dossan, Gérard Deshusses, Didier Bonny et M^{me} Liliane Johner: «Sous-Cayla».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 24.06.2002
- M-336 (160) Motion de MM. Jacques Finet, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Didier Bonny, M^{mes} Alice Ecuivillon, Alexandra Rys et Odette Saez: «Trouvons un emplacement convenable pour le manège construit par Copyrart».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 12.03.2003
- M-337 (160) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Monique Cahannes, Annina Pfund, Sandrine Salerno, MM. Gérard Deshusses, Roman Juon, Olivier Coste, René Grand et Jean-Louis Fazio: «Sous le bitume les jardins».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 08.04.2003

- M-362 (160) Motion de M^{me} Isabel Nerny: «Il est urgent de renforcer les contrôles des débits de nourriture».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2003
- M-363 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, M^{mes} Liliane Johner et Sandrine Salerno: «Enquêter sur les modes de prise en charge à domicile des enfants et des personnes âgées de la ville».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 23.06.2003
- M-417 (161) Motion de M^{mes} Vera Figurek, Liliane Johner, M. Christian Zaugg, Alain Marquet, Pierre Losio, Didier Bonny, Alain Dupraz, Olivier Coste et Roman Juon: «Conseil des enfants».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- M-471 (161) Motion de MM. Lionel Ricou, Guy Mettan, Jean-Charles Lathion, Didier Bonny, Guillaume Barazzzone et M^{me} Alexandra Rys: «Parc des Acacias: à quand un parc propre et accueillant?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 05.10.2004

Pétition

- P-23 (149) Pétition des promeneurs et sportifs demandant la réouverture du petit chemin du Bois-de-la-Bâtie.
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 14.05.1997
- P-29 (153) Pétition des locataires de la rue des Epinettes: «Contre le bruit que font les plancheurs et patineurs à roulettes, la nuit, dans le parc des Acacias».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 03.12.1996
- P-47 (154) Pétition demandant de réinstaller les paniers de basket de l'école de Pré-Picot.
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 05.05.1997

- P-66 (155) Pétition de l'Association pour l'animation des quartiers des Grottes, des Cropettes et de Montbrillant: «Un centre de loisirs ou une maison de quartier dans le secteur Grottes - Cropettes - Montbrillant».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- P-69 (155) Pétition de l'Ondine genevoise concernant son déménagement de l'école des Casemates.
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.03.1998
- P-83 (156) Pétition: «Pour l'enregistrement et le classement des arbres des parcs publics, promenades et autres voies publiques et ceux des propriétés privées».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 18.05.1999
- P-94 (156) Pétition de la Maison populaire de Genève: «Soutien à un projet de centre multiculturel et populaire turc et kurde».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 18.05.1999
- P-101 (156) Pétition de la Société genevoise pour la protection des animaux en faveur des propriétaires de chiens.
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 15.06.1999
- P-3 (157) Pétition: «Nuisances du marché couvert et de la Maison de quartier de Saint-Jean».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- P-23 (157) Pétition d'Artamis: «Création d'un poste d'éducateur de rue à la Jonction».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- P-29 (158) Pétition: «Nuisances dans le quartier de Plainpalais depuis qu'il y a le Jackfil (Nouveau Palais/Uni-Mail».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002

- P-30 (158) Pétition: «Nuisances dans la cour de l'école des Charmilles».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 27.06.2000
- P-33 (158) Pétition: «Mesures d'économies prises contre les maisons de vacances de l'Hospice général et de la Ville de Genève».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 20.02.2002
- P-38 (158) Pétition: «Pour la survie du Palais».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 14.05.2002
- P-86 (160) Pétition: «Problèmes causés par le regroupement de bandes de jeunes dans le quartier des Grottes».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 09.03.2004

Postulat

- PO-3016 (152) Postulat de MM. Jean-Marc Froidevaux, Claude Miffon et M^{me} Brigitte Polonovski: «Vers un parlement transfrontalier».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.05.1995

Question écrite

- QE-46 (154) Question écrite de M^{me} Renée Vernet-Baud: «Agression dans le Noctambus».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 12.03.1997
- QE-73 (155) Question écrite de M^{me} Renée Vernet-Baud: «Agressions dans les Noctambus».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 20.05.1998
- QE-82 (156) Question écrite de M. Pierre Rumo: «Bilan des bennes à sable pour les animaux de compagnie».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998

- QE-95 (156) Question écrite de M^{me} Nicole Bobillier: «Nettoyage de la Maison de quartier de Saint-Jean».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 14.04.1999
- QE-11 (157) Question écrite de MM. Roman Juon et Sami Kanaan: «Démocratie de quartier: où en sommes-nous?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 13.10.1999
- QE-14 (157) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Végétalisation en ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 08.12.1999
- QE-33 (158) Question écrite de M. Roman Juon: «Commerces de première nécessité à Sécheron».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 27.06.2000
- QE-36 (158) Question écrite de M^{me} Isabel Nerny: «Combien coûte l'entretien du bord des pelouses et est-ce vraiment indispensable?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 30.09.2000
- QE-52 (158) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Parc au-dessus du Théâtre Am Stram Gram».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 16.05.2001
- QE-59 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Création d'un bassin digne du Palais Eynard».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 26.06.2001
- QE-60 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «Bassin du Mur des réformateurs: la sécurité est-elle suffisante?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 26.06.2001
- QE-62 (159) Question écrite de MM. Jean-Pierre Lyon et Pierre Reichenbach: «Monument des brigadistes de la guerre d'Espagne ou parking municipal pour vélos!»

- ❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
(rapporteur[se])
- ❖ Renvoi au CA: M. Manuel Tornare
14.11.2001

QE-77 (160) Question écrite de M^{me} Catherine Hämmerli-Lang: «Cimetières de la Ville de Genève».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 05.06.2002

QE-162 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Place des Grottes: des arbres, s.v.p.!»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004

QE-168 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Interdiction de fumer dans les établissements publics de la Ville de Genève!»

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004

QE-172 (162) Question écrite de M^{me} Catherine Hämmerli-Lang: «Commission consultative des espaces verts et de l'environnement».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004

Résolution

R-534 (154) Résolution de M^{mes} Nicole Rochat, Eveline Lutz, Marie-Thérèse Engelberts, MM. Pierre de Freudenreich, Bernard Lescaze, Gilbert Mouron et Robert Pattaroni: «Pour une gestion plus cohérente des immeubles avec encadrement médico-social à Genève». (Rapport N° 396 A.)

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 14.10.1998

R-550 (155) Résolution de MM. Valance et Holenweg: «Assez des bulles Edipresse (licenciement du rédacteur en chef de la *Tribune*)».

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
- ❖ Renvoi au CA: 11.02.1998

R-4 (157) Résolution de la minorité de la commission sociale et de la jeunesse: «Révision de la loi sur les cimetières».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 12.10.1999

R-15 (157) Résolution de M^{mes} Anne-Marie von Arx-Vernon, Liliane Johner, Michèle Künzler, M. Jacques Mino, M^{me} Sandrine Salerno et M. Guy Savary: «Pour des conditions d'accueil dignes à l'égard des réfugiés demandeurs d'asile».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 22.03.2000

R-24 (158) Résolution de M^{me} Anne-Marie von Arx-Vernon, MM. Didier Bonny, Philippe Cottier, M^{me} Alice Ecu villon, MM. Jean-Charles Lathion, Guy Mettan, Robert Pattaroni, M^{me} Alexandra Rys et M. Guy Savary: «Pour une humanité solidaire: contribution de la Ville de Genève à la suppression de la pauvreté dans le monde».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 27.06.2000

R-37 (159) Résolution de M. Jean-Pierre Lyon, M^{mes} Anne-Marie von Arx-Vernon, Evelyne Strubin, Eustacia Cortorreal, MM. René Grand et Souhail Mouhanna: «La Ville de Genève pour la solidarité».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.06.2001

Secrétariat général

Interpellation

- I-37 (158) Interpellation de M^{me} Alice Ecuillon: «Remettons l'église au milieu du village».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 20.02.2001

Motion

- M-283 (147) Motion de la commission du règlement: «Pour la création d'un règlement relatif aux subventions et allocations». (Rapport N° 341 A.)
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 26.06.1994
- M-292 (147) Motion de M. Michel Ducret: «Pour une politique volontariste de parcage favorable aux habitants». (Rapport N° 362 A.)
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 04.12.1990
- M-330 (147) Motion de MM. Pierre Marti, Albert Chauffat, Olivier Moreillon, Raoul Baehler, Gilbert Mouron, Fabrice Jucker et M^{me} Suzanne-Sophie Hurter: «Plan localisé de quartier N° 27965-C-221 de Sécheron».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 23.05.1990
- M-373 (148) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon, Bertrand de Weck, Pierre Marti, Manuel Tornare, Roger Bourquin et Michel Ducret: «Espace de verdure et de détente à la Cité Carl-Vogt: tenir les promesses faites aux habitants!»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 16.01.1991
- M-1096 (150) Motion de MM. Jean-Jacques Monney, Claude Miffon, Olivier Cingria, M^{me} Michèle Martin, M. Robert Pattaroni et M^{me} Brigitte Polonovski Vaclair: «Développement du partenariat privé-public pour le financement des activités».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 07.10.1992

- M-1121 (150) Motion de M^{mes} Isabelle Mili, Caroline Dallèves Romaneschi, Marie-France Spielmann, Brigitte Polonovski, MM. Michel Ducret et Marco Ziegler: «Pour une possibilité de remplacement des conseillers municipaux». (Rapport N° 72 A.)
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 17.01.1996
- M-102 (153) Motion de M^{mes} Véronique Pürro, Esther Alder Garcia, MM. Daniel Pilly, Hubert Launay, Jean-Pierre Lyon et Ueli Leuenberger: «Réduction du temps de travail dans l'administration de la Ville de Genève».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 13.09.1995
- M-177 (153) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Statut du personnel et exercice d'un mandat électif: il faut uniformiser!»
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 15.05.1996
- M-215 (154) Motion de M. Claude Miffon et M^{me} Linda de Coulon: «Favoriser la réintégration professionnelle des femmes dans l'administration municipale».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 07.10.1996
- M-226 (154) Motion de M. Manuel Tornare: «Rémunération des commissaires au sein des diverses commissions extra-parlementaires et autres conseils d'institutions».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 04.12.1996
- M-231 (154) Motion de M. Roman Juon, M^{me} Nicole Bobillier et M. Jean-Charles Rielle: «Aide de la Ville de Genève à la création de places d'apprentissage». (Rapport N° 265 A.)
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 25.06.1997
- M-245 (154) Motion de M^{me} Isabelle Brunier, MM. Robert Cramer, Pierre Rumo, François Sottas, Manuel Tornare, Guy Valance et Marco Ziegler: «L'entreprise Elvia Assurances nous quitte-t-elle?»
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997

- M-247 (154) Motion de MM. Pierre de Freudenreich et Jean-Marc Froidevaux: «Occupations illicites: toutes les mesures préventives sont-elles prises pour éviter un drame?»
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- M-283 (155) Motion de la commission des finances: «Examen des pièces relatives aux centimes additionnels».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 14.10.1997
- M-292 (155) Motion de M. Daniel Sormanni: «Les 32 heures en 4 jours, pour concilier souplesse, compétitivité du service public et bien-être social».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 05.10.2004
- M-307 (155) Motion de MM. Philip Grant, Alain Marquet et Didier Bonny: «Prix des droits de l'homme de la Ville de Genève».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 02.06.1998
- M-313 (155) Motion de MM. Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Répartition des compétences entre Etat et communes en matière de circulation».
❖ Renvoyé à: M. Christian Ferrazino
(rapporteur[se])
Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 03.09.1998
- M-341 (156) Motion de MM. Antonio Soragni, Georges Breguet et Albert Knechtli: «Bilan d'activité de la Ville au sein de l'Association des communes genevoises».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 21.10.1998
- M-344 (156) Motion de M. Pascal Holenweg: «Affranchir la Ville».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 11.11.1998
- M-390 (156) Motion de la commission du règlement: «Information à la population sur l'exercice des droits populaires».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 17.03.1999

- M-11 (157) Motion de M. Guy Mettan et M^{me} Christina Matthey: «Pour commémorer la mort de François Le Fort».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 29.06.1999
- M-13 (157) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon et Souhail Mouhanna: «Pour un projet de préretraite pour le personnel de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 07.12.1999
- M-14 (157) Motion de MM. Jean-Pierre Lyon et Souhail Mouhanna: «Non aux salaires bloqués – Oui à des négociations avec les représentants du personnel pour d’autres solutions».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 07.12.1999
- M-41 (157) Motion de M^{mes} Anne-Marie von Arx-Vernon, Sandrine Salerno, Marie-France Spielmann, MM. Olivier Coste, Jacques François, Alain Marquet, Pierre Maudet, Jacques Mino et Robert Pattaroni: «Une autre vision de la Genève internationale: reconnaissance des ONG et de leurs délégués».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-43 (157) Motion de M^{mes} Catherine Hämmerli-Lang, Michèle Wavre-Ducret, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une mention claire et transparente des soutiens financiers de la Ville».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 28.02.2000
- M-45 (157) Motion de M^{me} Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, M^{me} Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, Souhail Mouhanna, M^{mes} Isabel Nerny, Evelyne Strubin, Marie Vanek et M. Christian Zaugg: «OMC: face à la mondialisation, nous ne pouvons faire que ce que nous ferons, alors faisons-le!»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 18.04.2000
- M-69 (157) Motion de M. Guy Dossan, M^{me} Liliane Johner, M. Sami Kanaan, M^{me} Michèle Künzler, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Robert Pattaroni et M^{me} Marie Vanek: «Pour une salle de commission décente».

- | | | |
|--|-----------------|---------------------|
| | ❖ Renvoyé à: | Secrétariat général |
| | ❖ Renvoi au CA: | 07.06.2000 |
- M-74 (157) Motion de M^{me} Alice Ecuivillon et M. Guy Savary: «Mur commémoratif au Palais Wilson». (Rapport M-74 A.)
- | | | |
|--|-----------------|---------------------|
| | ❖ Renvoyé à: | Secrétariat général |
| | ❖ Renvoi au CA: | 13.03.2001 |
- M-95 (157) Motion de M^{mes} Nicole Bobillier, Sophie Christen, M. Alain Dupraz, M^{me} Hélène Ecuyer, MM. Jacques François, François Henry, M^{me} Christina Matthey, MM. Pierre Maudet, Robert Pattaroni, Pierre Reichenbach, Jean-Charles Rielle, M^{me} Alexandra Rys, M. Damien Sidler, M^{me} Evelyne Strubin et M. René Winet: «Pour un concept global de communication de la Ville de Genève».
- | | | |
|--|-----------------|---------------------|
| | ❖ Renvoyé à: | Secrétariat général |
| | ❖ Renvoi au CA: | 04.03.2002 |
- M-96 (157) Motion de M. Jean-Pierre Lyon, M^{mes} Marie-France Spielmann et Marie Vanek: «Faux temporaires: quel avenir, quelle durée?»
- | | | |
|--|-----------------|---------------------|
| | ❖ Renvoyé à: | Secrétariat général |
| | ❖ Renvoi au CA: | 30.09.2000 |
- M-116 (158) Motion de M^{mes} Isabel Nerny, Monique Guignard, MM. Jean-Pascal Perler et Jean-Charles Lathion: «Prolongation des horaires d'été pour les Mouettes genevoises».
- | | | |
|--|-----------------|---------------------|
| | ❖ Renvoyé à: | Secrétariat général |
| | ❖ Renvoi au CA: | 14.11.2000 |
- M-130 (158) Motion de MM. Paul Oberson, Jean-Pascal Perler, Jacques François, Jacques Mino, François Sottas, Daniel Künzi, Roman Juon, M^{mes} Sandrine Salerno et Eustacia Cortorreal: «Favorisons les échanges entre municipalités sur la problématique de la démocratie locale et de la participation politique».
- | | | |
|--|-----------------|---------------------|
| | ❖ Renvoyé à: | Secrétariat général |
| | ❖ Renvoi au CA: | 15.11.2000 |
- M-150 (158) Motion de M^{me} Nicole Bobillier, M. Olivier Coste, M^{me} Diana de la Rosa, MM. Roger Deneys, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, Sami Kanaan, M^{mes} Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno et M. Daniel Sormanni: «Pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 16.12.2000

- M-160 (158) Motion de MM. Roman Juon, Sami Kanaan, Alain Marquet et Roger Deneys: «Pour un tunnel du Mont-Blanc conforme aux normes de sécurité et du développement durable».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 10.04.2001

- M-182 (158) Motion de MM. Souhail Mouhanna, Alain Comte, Sami Kanaan et Jean-Pascal Perler: «Pour une régularisation de tous les faux temporaires».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 10.04.2001

- M-195 (158) Motion de M^{me} Sandrine Salerno, MM. Jean-Pascal Perler, Jean-Pierre Oberholzer et Bernard Lescaze: «Pour un développement de l'évaluation des politiques publiques».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 15.01.2003

- M-200 (158) Motion de M^{mes} Fatiha Eberle, Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Robert Pattaroni, Michel Ducret, Jean-Pierre Oberholzer et Damien Sidler: «Palais Eynard: mairie de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 09.10.2001

- M-207 (159) Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, M^{mes} Sandrine Salerno, Nicole Bobillier et Virginie Keller Lopez: «Pour une politique active d'intégration professionnelle des personnes handicapées en Ville».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 04.12.2002

- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare (rapporteur[se])
Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 04.12.2001

- M-242 (159) Motion de MM. Gérard Deshusses, Michel Ducret, Alain Dupraz, Sami Kanaan, Alain Marquet, Bernard Paillard et Christian Zaugg: «Tunnel du Mont-Blanc: contre une réouverture irresponsable au trafic des poids lourds».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- M-254 (159) Motion de MM. Bernard Paillard, Gérard Deshusses, Damien Sidler et M^{me} Liliane Johner: «Intégration des indemnités salariales du personnel municipal dans le salaire de base».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 15.12.2001
- M-262 (159) Motion de MM. Alain Gallet, Gérard Deshusses, Bernard Paillard et M^{me} Marie-France Spielmann: «Pour la participation de la Ville de Genève aux mouvements Slow Food et Slow Cities».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 10.09.2003
- M-266 (159) Motion de M^{me} Alexandra Rys, MM. Olivier Coste, Pierre Maudet, Pierre Reichenbach, Jacques François, Damien Sidler et Alain Dupraz: «Pour une véritable information du Conseil administratif au Conseil municipal».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 25.05.2002
- M-296 (159) Motion de M^{mes} Alexandra Rys, Alice Ecuillon, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, André Fischer, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Guy Savary: «Pour la création d'un poste de délégué communal à la prévention».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004
- M-327 (160) Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «Comment avait-on dit qu'on ferait? (Fondetec)».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 09.09.2003
- M-331 (160) Motion de M. Jacques François, M^{me} Marie Vanek, MM. Jacques Mino, Bernard Paillard, Daniel Künzi, Christian Zaugg, Patrice Zurcher, Bruno Martinelli, M^{mes} Isabel Nerny, Ruth Lanz et Fatiha Eberle: «Pour une égalité de traitement».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 24.02.2003

M-334 (160) Motion de MM. Michel Ducret, Pierre Maudet, Didier Bonny, Robert Pattaroni, Daniel Sormanni, M^{me} Sandrine Salerno, M. Jacques Mino, M^{me} Liliane Johner, MM. Guy Jousson, Georges Breguet, Georges Queloz, Jean-Marie Hainaut, M^{me} Micheline Gioiosa et M. Jacques François: «La Ville de Genève doit se porter partie civile dans l'affaire du Casino».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 06.11.2002

M-346 (160) Motion de MM. Jacques François, Gérard Deshusses, Alain Marquet, Didier Bonny et M^{me} Liliane Johner: «Affichons notre opposition à la guerre».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 11.02.2003

M-372 (161) Motion de M^{mes} Sandrine Salerno, Hélène Ecuyer, MM. Jacques Mino et Damien Sidler: «Indemnisation subsidiaire des commerces victimes des manifestations anti-G8».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 23.06.2003
❖ Date de la réponse: 12.01.2005
❖ Inscription(s) en séance CM:
○ 15.02.2005

M-381 (161) Motion de M^{mes} Hélène Ecuyer, Sandrine Salerno, MM. Jacques François, Alain Comte, Pierre Losio, Jean-Pascal Perler et Daniel Sormanni: «Soutenir les activités internationales de Genève».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 09.09.2003

M-396 (161) Motion de M^{mes} Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques Mino et Roberto Broggin: «Sauvons aussi la poste du Grand-Pré».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 08.10.2003

M-415 (161) Motion de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Gisèle Thiévent, Catherine Gaillard-Iungmann, Hélène Ecuyer, MM. Roman

Juon et François Sottas: «Pour une brasserie au pont de la Machine».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 23.02.2004

M-416 (161) Motion de M^{mes} Virginie Keller Lopez, Sandrine Salerno, Marie-France Spielmann, Liliane Johner, Gisèle Thiévent, MM. Damien Sidler, Jacques François et Pierre Losio: «Pour la transparence des conventions signées par le Conseil administratif».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 23.02.2004

M-425 (161) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Nelly Hartlieb, Florence Kraft-Babel, Hélène Ecuyer, Marguerite Contat Hickel, Nicole Bobillier, MM. Guy Mettan et Pierre Maudet: «Et si on faisait de Genève une ville attrayante à Noël!»

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Muller
(rapporteur[se])
Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 11.05.2004

M-437 (161) Motion de M^{me} Sandrine Salerno, MM. Alexis Barbey, Didier Bonny, Alpha Dramé, M^{me} Hélène Ecuyer, M. Jean-Marie Hainaut, M^{me} Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, André Kaplun, M^{me} Virginie Keller Lopez, MM. Pierre Losio, Pierre Maudet, David Metzger et M^{me} Gisèle Thiévent: «Promotion de Genève dans d'autres villes».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 10.02.2004

M-443 (161) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Catherine Hämmerli-Lang, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Pierre Maudet et René Winet: «Pour des salaires municipaux généralement indemnes, mais sans indemnités généralisées».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 09.06.2004

M-460 (161) Motion de M^{me} Frédérique Perler-Isaaz et M. Mathias Buschbeck: «Cartes journalières CFF (bis)».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 07.09.2004

M-463 (161) Motion de M^{me} Caroline Schum, MM. Roberto Broggin, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Pierre Losio, Alain Marquet, Olivier Norer, Eric Rossiaud, Damien Sidler, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung et Frédérique Perler-Isaaz: «Agenda 21 en Ville de Genève: où en est-on?»

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 24.01.2005
- ❖ Date de la réponse: 22.12.2004
- ❖ Inscription(s) en séance CM:
 - 18.01.2005

Pétition

P-71 (155) Pétition: «Nuisances de la Maison du Bout-du-Monde et du Nomades Café».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 14.04.1999

P-97 (156) Pétition: «Pour que vive Chez Gaby!»

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 15.06.1999

P-24 (157) Pétition: «Ne touchez pas au mur du silence du boulevard Saint-Georges».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 14.11.2000

Projet d'arrêté

PA-3 (157) Projet d'arrêté de M^{mes} Diana de la Rosa, Liliane Johner, MM. Pierre Losio, Alain Marquet, Souhail Mouhanna, Daniel Sormanni, M^{me} Marie-France Spielmann et M. Christian Zaugg: «Modification de l'article 5 du statut du personnel».

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
- ❖ Renvoi au CA: 03.11.2001

Question écrite

QE-1162 (147) Question écrite de M. Gilbert Mouron: «Quid d'un fonctionnaire qui exerce deux activités rémunérées?»

- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 19.01.1989
- QE-1226 (148) Question écrite de M^{me} Alexandra Gobet: «Si ce n'est la Ville, ce serait donc l'Etat?» (Logements inoccupés de l'Etat).
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 04.12.1990
- QE-37 (154) Question écrite de M. Roman Juon: «Soutien au *Courrier* par l'administration municipale de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 18.09.1996
- QE-45 (154) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Places de stationnement sur les propriétés Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 12.03.1997
- QE-52 (154) Question écrite de M. René Grand: «Conseil de quartier de la Jonction».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 06.05.1997
- QE-62 (155) Question écrite de M. Roman Juon: «Plus d'engagements d'apprentis à la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 20.10.1997
- QE-69 (155) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Fonctionnaires de l'administration municipale et commissions extraparlémentaires».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-70 (155) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Fonctionnaires de l'administration municipale et jetons de présence».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 16.03.1998
- QE-80 (156) Question écrite de M. Pascal Holenweg: «Impact d'une réduction du temps de travail sur la masse salariale».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 16.09.1998

- QE-81 (156) Question écrite de M. Jean-Louis Fazio: «Vacances à la charge du personnel».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 16.09.1998
- QE-12 (157) Question écrite de M^{me} Virginie Keller Lopez et M. Roger Deneys: «Produits genevois «bio» lors des réceptions et autres vins d'honneur organisés par la Ville de Genève».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 13.10.1999
- QE-30 (157) Question écrite de M. Roman Juon: «Funérailles administratives des fonctionnaires».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 24.05.2000
- QE-46 (158) Question écrite de M. Jean-Pascal Perler: «Les différents règlements de la Ville de Genève».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 11.04.2001
- QE-66 (159) Question écrite de M. Roman Juon: «TV Léman bleu: le programme du Conseil municipal, s.v.p.».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 05.12.2001
- QE-78 (160) Question écrite de M. Roman Juon: «Organiser des journées portes ouvertes de l'administration municipale»
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- QE-88 (160) Question écrite de M. Daniel Sormanni: «Le Fonds chômage a-t-il été augmenté à 3 millions?»
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 09.10.2002
- QE-94 (160) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Palais Eynard «trouillard»».
❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 12.02.2003

- QE-100 (160) Question écrite de M. Jacques Mino: «Liste des liens de la Ville avec les associations internationales».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 09.04.2003
- QE-133 (161) Question écrite de M. Roman Juon: «Questions du public?»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 10.03.2004
- QE-152 (162) Question écrite de M. Jean-Louis Fazio: «A quand le rapport annuel sur l'engagement de personnes handicapées demandé par la motion M-207?»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 22.06.2004
- QE-153 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet: «LIPAD: point de la situation en Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 22.06.2004
- QE-154 (162) Question écrite de MM. Pierre Maudet, Lionel Ricou, Eric Ischi et Jean-Marie Hainaut: «Taxe professionnelle de la BCGe: transparence, s.v.p.!»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 22.06.2004
- QE-157 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Musée militaire genevois: halte au dénigrement!»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004

Résolution

- R-538 (155) Résolution de MM. Hubert Launay, Daniel Sormanni, Antonio Soragni, Gilbert Mouron, Robert Pattaroni et Pierre Reichenbach: «Arrêtés municipaux N^{os} 170 et 177: que se passe-t-il?»
- ❖ Renvoyé à: Secrétariat général
 - ❖ Renvoi au CA: 25.06.1997
- R-553 (155) Résolution de MM. Sami Kanaan et Marco Ziegler: «Révision de la LAC, (B 6 1), concernant les compétences respectives du Conseil municipal et du Conseil administratif de la Ville de

Genève en matière réglementaire: pour un véritable parlement de la Ville de Genève».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 16.03.1999

R-555 (155) Résolution de MM. Alain Comte et Jean-Pierre Lyon: «Un projet d'arrêté du Conseil administratif pour la préretraite du personnel de la Ville de Genève (57 ans)».

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 16.06.1998

R-6 (157) Résolution de M^{mes} Monica Huber Fontaine, Marianne Husser, Vanessa Ischi, Michèle Künzler, Christina Matthey, MM. Roberto Broggin, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Cannabis: arrêtons cette hypocrisie!»

❖ Renvoyé à: Secrétariat général
❖ Renvoi au CA: 16.02.2000

Conseil administratif**Motion**

- M-414 (141) Motion des Partis libéral, démocrate-chrétien et radical: «Définition d'une politique en matière d'attribution des subventions».
❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 21.12.1983
- M-494 (143) Motion de la commission des finances: «Règlement concernant l'utilisation des subventions».
❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 16.12.1985
- M-319 (155) Motion de M^{me} Hélène Cretignier et M. Jean-Pascal Perler: «Places de stationnement à l'intention des employés municipaux».
❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 16.06.1998
- M-140 (158) Motion de M. Jean-Pierre Lyon: «Pour l'étude des futurs budgets par les commissions spécialisées».
❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 12.03.2002
- M-143 (158) Motion de MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Robert Pattaroni, Souhail Mouhanna, Jean-Luc Persoz, M^{mes} Michèle Ducret et Marie-France Spielmann: «Projet de budget: annoncer la couleur!»
❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 17.01.2001
- M-384 (161) Motion de MM. Michel Ducret, Christian Zaugg, Roman Juon, Jean-Marie Hainaut, M^{mes} Alexandra Rys et Marie-France Spielmann: «Stop à la démolition du Valais!»
❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 10.09.2003

Pétition

- P-99 (161) Pétition: «Pour 700 nouvelles places de parc pour les habitants et les commerçants du quartier des Eaux-Vives».

❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

P-104 (161) Pétition: «Pour le ralentissement et la réduction du trafic à l'avenue Krieg».

❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

P-110 (162) Pétition: «Création d'un fonds pour contribuer aux frais de déplacement de missions chargées de faire rapport sur le respect des droits de l'homme».

❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

Question écrite

QE-178 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Communication d'émissions ou démission de la communication?»

❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 19.01.2005

QE-179 (162) Question écrite de M. Roberto Broggin: «Neige: peut-on nettoyer en priorité les passages piétons et les arrêts de bus?»

❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

QE-180 (162) Question écrite de M. Jean-Pierre Oberholzer: «Règlement des factures: escomptes imposés et aléatoires, une saine vision des marchés publics?»

❖ Renvoyé à: Conseil administratif
❖ Renvoi au CA: 24.01.2005

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2005 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

Interpellation

I-817 (148) Interpellation de M. Gilbert Mouron: «Pour une information compréhensible relative à la pollution en ville de Genève».

❖ Renvoyé à: Délégation à l'Agenda 21

❖ Renvoi au CA: 05.12.1990

Délégation au développement et à la coopération

Motion

- M-209 (159) Motion de M. Guy Mettan, M^{me} Anne-Marie von Arx-Vernon, M. Guy Savary et M^{me} Alice Ecuivillon: «Solidarité avec le chef Raoni et sa lutte pour préserver la forêt amazonienne».
- ❖ Renvoyé à: Délégation au développement et à la coopération
 - ❖ Renvoi au CA: 03.06.2003

Question écrite

- QE-90 (160) Question écrite de M. Daniel Künzi: «Aide au développement, que fait la Ville de Genève?»
- ❖ Renvoyé à: Délégation au développement et à la coopération
 - ❖ Renvoi au CA: 23.11.2002

4612

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2005 (après-midi)
Communications du bureau du Conseil municipal

Délégation aux fêtes et quartiers

Pétition

P-77 (160)

Pétition: «Pour des Fêtes de Genève plus conviviales».

- ❖ Renvoyé à: Délégation aux fêtes et
quartiers
- ❖ Renvoi au CA: 04.11.2003

Direction générale

Motion

- M-189 (158) Motion de MM. Roman Juon et Gérard Deshusses: «Un Prix du mérite social de la Ville de Genève».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
 - ❖ Renvoi au CA: 30.11.2004

Question écrite

- QE-169 (162) Question écrite de M. Roman Juon: «Cartes de légitimation des élus du Conseil municipal».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
 - ❖ Renvoi au CA: 13.11.2004
- QE-173 (162) Question écrite de M. Pierre Maudet: «Egalité de traitement pour la répartition des annonces municipales dans la presse locale: point de la situation, s.v.p.».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
 - ❖ Renvoi au CA: 01.12.2004

3. Prestation de serment de M. Robin Dumuid, remplaçant M. Damien Sidler, conseiller municipal démissionnaire.

M. Robin Dumuid est assermenté. (Applaudissements.)

4. Questions orales.

M^{me} Hélène Ecuyer (T). Je reviens sur ma question du 30 novembre concernant le tas de feuilles mortes à Beaulieu: je voudrais savoir jusqu'à quand il restera devant l'école de Beaulieu, en décomposition, avec neige et crottes de chien, à 10 mètres de la porte de l'école!

Le président. Il n'y a personne pour vous répondre, Madame Ecuyer, les feuilles iront donc jusqu'au bout de leur putréfaction.

M. Didier Bonny (DC). Ma question s'adressait en priorité à M. Ferrazino, et je compte sur les trois membres du Conseil administratif ici présents pour la lui transmettre. Cette question ne pouvait pas attendre notre prochaine session, parce qu'elle a trait à une rumeur et qu'il vaut mieux lui tordre le cou le plus vite possible. En l'occurrence, la rumeur dit que M. Ferrazino va rester à la rue de l'Hôtel-de-Ville, avec son directeur et leurs secrétaires respectives, et qu'il n'ira pas au 25, rue du Stand, où la plus grande partie de ses services vont s'installer. Je rappelle pour ceux qui l'auraient oublié – s'il y en a! – que l'achat de l'immeuble 25, rue du Stand nous a coûté jusqu'à présent 35 millions et que ce n'est peut-être pas terminé... J'aimerais donc que le Conseil administratif me dise que cette rumeur est fausse, que nous n'avons pas acheté le 25, rue du Stand pour y installer la Direction des systèmes d'information (DSI) et les services de M. Ferrazino, et que ce dernier, finalement, n'y aille pas. J'aimerais qu'on me rassure en me disant que M. Ferrazino ne va pas s'autoguillotiner en séparant la tête et le corps de son département. Enfin, j'aimerais qu'on me rassure sur le fait que M. Ferrazino n'est pas atteint par le syndrome du palais!

M. Pierre Muller, maire. En tout cas, une chose est sûre, c'est que M. Ferrazino a la grippe! En ce qui concerne le «syndrome du palais», Monsieur le conseiller municipal Bonny, je n'en sais rien. Ce que je peux vous dire, c'est que la DSI est installée au 25, rue du Stand depuis août 2004. C'est le seul service qui occupe actuellement cet immeuble, c'est vrai, mais les locaux ont été transformés et cela a pris un peu de temps. Vous savez qu'en Ville les choses prennent généralement plus de temps qu'il ne faut pour les dire... Mais la mutation va se faire. Quant à la rumeur qui consiste à dire que M. Ferrazino resterait au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, ce n'est pas une rumeur, c'est une certitude: il restera au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville.

M. Pierre Maudet (R). Ma question s'adresse à M. Tornare, elle est relative aux propos qu'il a tenus dans la presse quotidienne la semaine passée à propos des préaux gelés. J'ai pris connaissance avec intérêt de cette affaire et j'aimerais qu'il nous explique le sens d'une déclaration qu'il a faite, disant qu'il n'avait pas 1 million de francs pour dégeler les préaux et, en particulier, je cite: «Je dois gérer mes budgets, ceux-ci ont été fortement diminués par le législatif pour 2005.» A quelle diminution, Monsieur le magistrat, faites-vous référence? Celle-ci est-elle vraiment le fait du législatif, et quand, dans cette assemblée, avons-nous pris la

décision de vous couper les vivres pour vous empêcher de dégeler les préaux? Je veux bien qu'on nous reproche un certain nombre de choses, mais j'aimerais que ce soit fondé. J'attends donc que vous nous indiquiez la référence exacte de la ligne budgétaire et le moment auquel nous avons procédé à cette coupe.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Monsieur le conseiller municipal, vous semblez méconnaître le budget. Les lignes 31 ont été diminuées depuis de nombreuses années... (*Remarque.*) Ecoutez, ce n'est pas moi qui ai proposé ces diminutions, c'est le Conseil municipal, à l'initiative de la commission des finances, vous le savez très bien. Vous ne siégiez peut-être pas encore au Conseil municipal, mais les groupes de comptes 31 ont été diminués depuis de nombreuses années. Je m'attendais à votre question et nous avons donc fait le calcul avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, pas plus tard que tout à l'heure: si nous avions dû enlever la glace partout, dans les 53 établissements scolaires en ville de Genève, cela aurait coûté 450 000 francs. Est-ce la somme que vous voudriez dépenser pour enlever la glace dans les préaux? En l'occurrence, c'est un épiphénomène et, du reste, la réaction des lecteurs du *Matin* va dans mon sens: ils m'approuvent, je peux vous le dire. Vous n'avez qu'à lire ce journal. Pour ma part, en temps normal, je ne le lis qu'épisodiquement, mais, depuis deux semaines, je le lis quotidiennement!

M. René Winet (R). Mesdames et Messieurs, vous n'ignorez pas que, depuis plus de deux ans, l'Auberge de la Mère Royaume est fermée. Alors, permettez-moi d'adresser une question à M. Muller: le loyer de cette arcade est-il toujours payé et quand peut-on espérer la réouverture de ce restaurant? Et dans quelle mesure la Ville est-elle impliquée dans ce dossier?

M. Pierre Muller, maire. Monsieur Winet, vous semblez être moyennement au courant de ce qui se passe dans les restaurants de Genève, bien que vous soyez un cafetier émérite! Dans cette affaire de l'Auberge de la Mère Royaume, je dois vous dire, d'abord, que nous sommes dans une relation de bailleur à locataire. Cela signifie que nous encaissons un loyer, mais que nous n'avons aucune prise sur la gestion dudit établissement. En l'occurrence, le restaurateur a remis son établissement à une personne qui a fait faillite et nous nous retrouvons actuellement avec des impayés, des problèmes de mise en conformité de la cuisine et toujours aucune relation, hormis celle de bailleur à locataire, avec la personne qui souhaiterait reprendre l'établissement. Un important problème financier se pose évidemment et nous sommes en train de faire des évaluations pour trouver un repreneur. Nous avons deux candidats: l'un s'est désisté par courrier la semaine

dernière, et l'autre nous a fait savoir, également par courrier, qu'il maintenait sa candidature. Nous en avons parlé en séance de direction lundi dernier et nous allons relancer les négociations avec le nouveau candidat, de manière à pouvoir rouvrir assez rapidement cet établissement – remarquable à l'époque – en restant dans une relation non pas de fermage, mais de bailleur à locataire.

M^{me} Marguerite Contat Hickel (Ve). En l'absence de M. Ferrazino, ma question s'adresse au Conseil administratif. Elle a trait à la pétition P-39, intitulée: «Rendez les trottoirs aux piétons», qui avait été acceptée par le Conseil municipal et transmise au Conseil administratif. Cette pétition demandait l'élargissement des trottoirs à 1,5 m, le désencombrement de tout ce qui peut handicaper la marche des piétons et notamment la fin des parkings sauvages sur les trottoirs. Je souhaiterais savoir quelle suite le Conseil administratif compte donner à cette pétition.

Le président. Il vous sera répondu demain, Madame.

M. Alain Marquet (Ve). Ma question s'adresse à M. Muller. Elle concerne un concierge de la Gérance immobilière municipale (GIM). J'ai appris qu'au 19, rue des Rois, la semaine dernière, un enfant était resté bloqué plus d'une demi-heure dans un ascenseur. Dans la mesure où ce n'était pas une situation d'urgence, on n'a pas fait appel aux pompiers, mais au concierge, qui a dit que cela relevait des compétences de l'entreprise chargée de la maintenance, laquelle a répondu que le concierge avait tout ce qu'il fallait pour intervenir... Enfin, bref, l'entreprise s'est déplacée et ma question est la suivante: j'aimerais savoir quelles sont, dans une telle situation, les compétences respectives du concierge et de l'entreprise, dans la mesure où, si le concierge a les moyens d'intervenir – et il les avait – nous sommes convaincus qu'il vaut mieux que ce soit lui qui intervienne, plutôt que l'entreprise se déplace. J'ose imaginer que c'est ici le fait d'un concierge particulièrement incompétent – et je sais qu'ils sont rares à la GIM...

M. Pierre Muller, maire. Je ne suis pas au courant de cet incident à côté de chez vous, Monsieur Marquet, dans cet immeuble de la rue des Rois. Je crois savoir que nos concierges sont bien formés, car nous avons investi dans leur formation. Celui-ci doit faire partie de l'équipe des concierges que nous formons depuis quelques années, avec votre appui d'ailleurs, puisque vous votez des lignes budgétaires à ce propos. Maintenant, lors d'une panne d'ascenseur, je crois qu'il vaut mieux s'adresser à des gens compétents, spécialisés en la matière – je

pense soit au Service d'incendie et de secours, soit à une entreprise. Nous avons dans cette enceinte un ancien directeur d'une compagnie d'ascenseurs. J'espère qu'il confirmera mes dires: tout ce qui touche aux ascenseurs est relativement dangereux et il faut des gens de qualité, compétents, pour résoudre les problèmes.

M^{me} Claudine Gachet (R). Je reviens sur la question de M. Winet, que certains habitants et commerçants de Saint-Gervais m'ont également demandé de poser. C'est une question pour M. Muller: qui paie actuellement le loyer qui court, depuis un an que l'Auberge de la Mère Royaume est fermée? M. Muller peut-il nous renseigner?

Le président. Il vous sera répondu ultérieurement, Madame.

M. Pierre Rumo (T). Ma question s'adresse au Conseil administratif. Lors des séances des 18 et 19 janvier 2005, nous avons voté sur le siège la proposition PR-382 et l'achat, avec droit de préemption par la Ville de Genève, d'un terrain appartenant à la famille Honegger, situé dans le quartier de la Forêt. L'avocat de M. Honegger, qui s'en était pris violemment – et c'est un euphémisme! – à la politique de la Ville de Genève en matière d'urbanisme et de location d'appartements, était M^e Stanley Walter. Or, le même jour, je lisais dans le journal *Le Temps* que notre municipalité avait perdu auprès du Tribunal fédéral sa longue bataille relative à sa reconnaissance en tant que partie civile dans le dossier Banque cantonale de Genève. Et quelle ne fut pas ma surprise de lire qu'un des mandataires de la Ville était M^e Stanley Walter. Dès lors, je me pose la question suivante: les *Us et coutumes du barreau de Genève* sont-ils encore valables dans notre canton? Je citerai ici une phrase tirée des *Us et coutumes* de M^e Raymond Perrot, page 66: «Un avocat n'accepte jamais une cause dirigée contre un ancien client, il ne faut pas que l'avocat puisse être accusé d'ingratitude par une personne qu'il a représentée jadis.» Dans le cas précis, il faudrait plutôt dire: «qu'il représente en même temps»...

Dès lors, que peut en penser le citoyen contribuable et qu'en pense le Conseil administratif?

M. Pierre Muller, maire. Monsieur Rumo, vous arrivez un peu comme la grêle après les vendanges... Nous avons également été consternés par cette attaque en règle de M^e Stanley Walter contre la décision qui a été prise ici par votre Conseil, sur proposition du Conseil administratif. Je ne vous cache pas que

nous avons immédiatement rompu les relations avec M^e Stanley Walter, pour une question de déontologie, d'éthique. Cela dit, j'aimerais relever que nous avons un certain nombre d'affaires en cours avec de grands cabinets d'avocats et qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des gens qui ne soient pas déjà impliqués dans une cause contre ou avec la Ville de Genève. Malheureusement, cela touche des avocats de droite comme de gauche, ou du centre. C'est un véritable problème que j'ai déjà soulevé plusieurs fois au Conseil administratif. En l'occurrence, dans l'affaire que vous signalez, nous avons pris une bonne décision.

M^{me} Sandrine Salerno (S). J'adresse ma question au Conseil administratif dans son ensemble, parce que je ne sais pas qui a signé la convention dont je vais parler. Cette convention, conclue entre la Ville et l'Etat, respectivement le Département de justice, police et sécurité, fait que la gare Cornavin est aujourd'hui un périmètre hautement surveillé. J'aurais souhaité que le Conseil municipal puisse voir cette convention, qui me semble extrêmement importante, et je pose les questions suivantes: pour quel motif la Ville s'est-elle engagée dans cette convention? Pourquoi sécurise-t-on la gare et pas d'autres emplacements? Est-ce juste la gare qui est concernée, ou un périmètre plus large? Enfin, quels seront les coûts pour notre collectivité publique? Il serait très opportun que nous puissions recevoir cette convention.

Le président. Madame Salerno, il vous sera répondu demain.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Ma question s'adresse au Conseil administratif. Je reviens sur le fameux arrêté 4 du budget 2005 auquel, Messieurs les magistrats, vous me savez très attaché! Vous vous souvenez que le 4 décembre dernier – enfin, nous l'avons compris tardivement, au mois de janvier seulement – on a réduit de 60 francs le salaire du personnel, de manière linéaire. Or j'ai appris qu'entre-temps le personnel ou une partie du personnel avait bénéficié d'une hausse de salaire extraordinaire de 70 francs. Ma question est donc: la politique du Conseil administratif consiste-t-elle uniquement à tester l'aptitude de sa majorité de gauche à voter tête baissée des propositions qui sont finalement totalement insensées? Question subsidiaire: où se trouve l'économie correspondant à ce surplus de dépense dans le budget? Et question finale: quelle est la légalité de cette mesure, sachant que nous avons tous pu constater au mois de janvier que c'est le Conseil municipal qui fixe les salaires et non le Conseil administratif? C'est notamment la raison du vote de la proposition PR-379 par notre Conseil. En l'occurrence, j'ai franchement l'impression que nous avons fait un travail de singe...

M. Pierre Muller, maire. Monsieur Froidevaux, *bis repetita placent*: je vais donc vous répondre! S'il y a eu une augmentation de quelques dizaines de francs sur les salaires, c'est que nous avons tout simplement appliqué le taux de renchérissement genevois, qui s'élève à 1,65%. A ma connaissance, à part des augmentations extraordinaires ou des promotions, il n'y pas eu d'augmentation linéaire. Cela est confirmé par mes deux collègues ici présents. Voilà!

M^{me} Vera Figurek (AdG/SI). Ma question s'adresse à M. le maire. Une motion M-196 avait été déposée le 15 mai 1996, intitulée: «Liste des immeubles et appartements vides de la Ville de Genève». La réponse du Conseil administratif n'était qu'en partie satisfaisante et ma question a pour but de remettre cette demande à l'ordre du jour. En effet, je pourrais aisément reprendre les considérants de la motion, à savoir que depuis plusieurs années une liste des immeubles et appartements vides de la Ville de Genève a été demandée, notamment dans plusieurs commissions.

Une autre motion M-332, «Pour un inventaire exhaustif des immeubles occupés par la Ville», a été acceptée le 24 février 2003 par le Conseil municipal et une liste des locaux appartenant à la Ville de Genève nous a été fournie lors de notre session de janvier dernier. Notre groupe voudrait des précisions quant aux locaux vides, comme la motion M-196 le demandait. Une vision d'ensemble permettrait de travailler de manière plus efficace, tant en commission qu'en séance plénière. Je précise donc ma question: serait-il possible d'utiliser la réponse à la motion M-332 pour nous préciser quels sont, à l'heure actuelle, les locaux vacants et éventuellement leur destination future? Pour éviter un travail supplémentaire, ce document pourrait être transmis aux conseillères et conseillers municipaux via intranet. Ce soir, nous nous contentons de formuler cette demande sous forme de question orale, parce qu'une motion a déjà été déposée et que la réponse n'était pas tout à fait satisfaisante.

M. Pierre Muller, maire. Je n'ai pas en tête les considérants des motions dont vous venez de parler, Madame. Je vous propose que nous nous entretenions quelques instants en aparté et que vous me fassiez part de votre demande exacte, à laquelle je tâcherai de répondre. En tout cas, sachez que, de notre côté, il y a une transparence totale et que si vous avez besoin d'une liste des locaux vacants, qu'il s'agisse de locaux d'habitation, de locaux commerciaux ou de places de parc, nous devons pouvoir vous les fournir assez rapidement grâce à l'informatique.

M. Jean-Marie Hainaut (L). Ma question s'adresse au Conseil administratif, mais M. Tornare peut sans doute y répondre. Dans des propos tenus il y a

quelques jours, Monsieur Tornare – dans un journal que vous lisez peut-être tous les jours! – vous évoquiez le déménagement de vos services et vous faisiez une remarque sur les travaux qui ont eu lieu au 25, rue du Stand, en articulant un coût de 8 millions. C’est une information intéressante, que nous avons cherché à avoir et que nous n’avions pas eue. Ma question est donc la suivante: pouvez-vous nous dire comment, avec quel crédit ou quelle queue de crédit, ces travaux ont été financés?

Le président. Il vous sera répondu ultérieurement.

M. Jacques Mino (AdG/SI). Ma remarque s’adresse aux services de la Voirie. Récemment revenu à Genève, après les neiges, je prends mon vélo et je manque de me tuer sur la nouvelle piste cyclable de Plainpalais! (*Exclamations.*) En effet, la rue avait été dégagée, ainsi que le trottoir, mais pas la piste cyclable. Alors, je voudrais savoir s’il s’agissait, pour la Voirie, d’une question de priorités ou d’un oubli. A l’avenir, il faudra vraiment faire très attention, parce que cette situation peut être effectivement très dangereuse.

Le président. C’était un acte intentionnel, Monsieur Mino, il n’y aura donc pas de réponse!

M. Guillaume Barazzone (DC). Je m’adresse à Manuel Tornare, qui est en charge de la révision du statut du personnel de la Ville de Genève. Ma question concerne la commission consultative qui s’occupe de cette révision. Je voudrais connaître sa composition. J’en ai parlé avec M. Tornare et j’ai ouï dire qu’il n’y avait que des membres des syndicats et de l’administration municipale, ainsi qu’un éminent professeur de droit administratif. Aussi, je lui demande s’il compte élargir la commission et associer des membres de l’extérieur. Je pense là à des gens d’autres cantons, qui ont eu l’occasion de réformer le statut de différentes collectivités publiques. Enfin, j’aurais voulu savoir ce qu’il en est de l’avancement des travaux, par rapport au calendrier qui avait été fixé.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Je vous ai déjà répondu, Monsieur Barazzone, lors de la dernière séance du Conseil municipal, puisque vous m’aviez posé la question dans la salle des pas perdus. Mais je le répète *urbi et orbi*, pour prendre un champ lexical démocrate-chrétien: cette commis-

sion consultative compte en effet des représentants de la commission du personnel de la Ville de Genève, des représentants de l'ACAM, l'association des cadres, et un représentant par département. Je précise que le département d'André Hediger a deux représentants, vu la spécificité du Service d'incendie et de secours. Pour ce qui est d'élargir la commission à d'autres partenaires, je dis non. Je rappelle qu'elle est une commission consultative, chargée d'étudier un projet qui vous sera soumis, puisque c'est le Conseil municipal qui va finalement décider.

Vous faites allusion à un professeur d'université spécialiste de droit administratif, qui est M^e Thierry Tanquerel. Il a en effet été consulté, mais il ne fait pas partie de la commission. La révision du statut de la fonction publique municipale est un travail assez rude, d'autant qu'aucune révision – je le rappelle à l'ensemble des conseillers municipaux – n'a été effectuée depuis 1926, sauf quelques petites modifications cosmétiques en 1985, ce qui est une honte pour notre Ville. Dans ces conditions, il est vrai qu'il faut parfois demander des avis de droit extérieurs pour ne pas se tromper, même s'il y a d'excellents juristes au Service des ressources humaines. Monsieur Barazzone, vous êtes juriste et vous comprendrez qu'il y a des questions extrêmement pointues au niveau juridique auxquelles seuls des spécialistes – comme M^e Weber, M^e Tanquerel ou M^e Bellanger – sont vraiment habilités à répondre.

Concernant le rythme de travail, je peux dire que cela se passe bien. Nous procédons par thèmes, il y a évidemment des petites frictions, mais nous avançons et nous respectons le calendrier pour le moment. Le Conseil administratif a désiré que la présidence de cette commission soit confiée à une femme, une ancienne fonctionnaire de la Ville de Genève, M^{me} Sturm, qui connaît bien les problèmes de l'administration municipale et qui a régulièrement fait des propositions en matière de refonte du statut durant sa carrière en Ville de Genève. Elle est motivée et sait de quoi elle parle. Le fait d'associer les syndicats était une volonté du Conseil administratif. La commission compte des représentants du SIT et du SSP/VPOD, et je crois que c'est une bonne chose. Il est préférable que les syndicats soient associés à ce genre de démarche, plutôt qu'ils soient à l'extérieur. C'est là vraiment une volonté de notre part. C'est du reste ce que j'ai fait lors de la réforme du Service social – M. René Grand approuve – à laquelle M. Pagani, M. Pichelin, les représentants du personnel ont été associés. Il y a eu des périodes de crise, mais nous sommes finalement arrivés au bout de cette réforme.

Comme je l'ai déjà dit en commission, pour la refonte du statut de la fonction publique municipale, nous nous donnons jusqu'à la fin de la législature pour proposer aux conseillères et conseillers municipaux une version définitive, que vous pourrez largement modifier, amender, et qui sera passée à la moulinette – dans le bon sens du terme – par les commissions spécialisées.

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Ma question s'adresse à M. Ferrazino, mais peut-être pourrez-vous me répondre, Monsieur Muller, puisqu'elle concerne les habitants des immeubles de la GIM au quai du Seujet. Cette question porte en fait sur la passerelle du pont Sous-Terre, qui permet de relier ces immeubles au quartier de la Jonction, vers les lieux de vie quotidienne. Cette passerelle est particulièrement glissante par temps de neige, bien sûr, mais aussi par temps de pluie, et nombre de personnes âgées hésitent à l'emprunter par crainte des accidents. Le revêtement est complètement usé et j'aimerais savoir quand les services concernés vont réhabiliter cette passerelle et la mettre aux normes, pour permettre une meilleure circulation des personnes âgées et des enfants, notamment, qui sont particulièrement fragilisés dans ce genre de situation.

Le président. Il vous sera répondu ultérieurement.

M. Michel Ducret (R). J'aimerais demander au Conseil administratif ce qu'il advient de la villa Frommel, pour laquelle il y avait eu un concours d'architectes, avec des gagnants qui n'ont finalement pas eu de mandat effectif et qui n'ont pas été payés. Quel est le destin que le Conseil administratif entend réserver, en configuration définitive bien entendu, à cette construction, qui est sise le long de la route de Frontenex, je le rappelle, si jamais le Conseil administratif ne s'en souvenait pas!

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. La villa Frommel, située en face du stade de l'UGS (Urania Genève Sports), est pour le moment squattée. Des négociations ont eu lieu avec l'Etat pour qu'il nous donne, pour un franc symbolique, ce palais... (*Exclamations.*) Dans ce palais, nous prévoyons d'installer une crèche – on ne pourra pas parler du syndrome des magistrats! – puisqu'il existe un besoin de places supplémentaires. Cette crèche sera en réseau avec celle de Pré-Picot, dont la directrice gère l'ensemble des crèches du quartier. Il est vrai que le dossier a pris un peu de retard, mais négocier avec les squatters, dans ce quartier-là, n'est pas toujours évident.

M. Alain Fischer (R). Ma question s'adresse au magistrat Ferrazino, je pense que ses collègues la lui feront suivre. Pour quelle raison les aménagements de surface sur le rond-point de Plainpalais ne sont-ils pas finis? En ce moment, un tapis bitumineux recouvre deux tiers de la surface et le dernier tiers est recouvert de l'ancien revêtement. Ne serait-il pas possible, pour une fois, de finir un aménagement de surface en ville de Genève?

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Je souhaite intervenir par rapport à la question de M. Froidevaux, tout à l'heure. Je n'ai pas compris son allusion aux 70 francs. Le montant de l'indexation n'est pas de 70 francs, il est fonction du revenu. Je vous demande, Monsieur Froidevaux, puisque vous affirmez qu'il y a eu des augmentations de salaires, la preuve de ce que vous dites. En dehors des annuités ordinaires ou extraordinaires, qui sont accordées de façon réglementaire, nous avons adapté le montant de l'indexation – qui est de 1,65% et que l'Etat avait sous-évaluée. Mais il n'y a pas eu d'augmentation de 70 francs. Vous dites que oui, je vous demande publiquement d'en apporter la preuve!

5. Interpellation de M. Pierre Rumo: «Edmond Dantès (et accessoirement Alexandre Dumas) méritaient-ils cela (nuisances du dancing Monte-Cristo)?» (I-122)¹.

M. Pierre Rumo (T). Mon interpellation était principalement destinée à MM. Ferrazino et Hediger. Comme elle a été reportée plusieurs fois, je la développerai aujourd'hui et ils me répondront ultérieurement.

Depuis plusieurs mois, les établissements de nuit connaissent certains problèmes: problèmes de drogue, de patentes, bagarres... *Le Courrier* évoquait il y a quelques jours une bagarre qui avait eu lieu devant un établissement public de Plainpalais. Un dancing dénommé Château Monte-Cristo, situé rue Simon-Durand, ouvert surtout en fin de semaine, les vendredis et samedis soirs, connaît une affluence importante, ce qui entraîne beaucoup de bruit sur le trottoir entre 23 h et 2 h du matin, et encore plus vers 4 ou 5 h du matin, lors de la fermeture de l'établissement. A ce moment-là, on peut entendre des claquements de portières, des vociférations et disputes en tous genres. Je crois savoir que la Maison de quartier des Acacias a récemment évoqué ces problèmes avec les habitants du quartier. Dès lors je me pose la question: ces établissements ont-ils encore leur place en zone urbaine? Ne devraient-ils pas être situés dans des zones plus tranquilles, comme l'est le Bypass, qui est installé dans une région peu habitée, en tout cas pour le moment? Dans cette petite rue Simon-Durand aux Acacias, les habitants sont dérangés en tout cas deux fois par semaine, le week-end; je crois qu'ils auraient aussi droit au repos pendant la nuit.

Par ailleurs, en commission de l'aménagement et de l'environnement, nous discutons d'un projet de réaménagement du quartier des Acacias (PR-337). Je souligne donc parallèlement cet élément: la rue Simon-Durand risque de subir un

¹ Annoncée, 1696.

accroissement de trafic très important, vu la nouvelle configuration des lieux, la rue Caroline devenant une rue à double sens. Je souhaiterais que MM. Ferrazino et Hediger me répondent sur la question de l'aménagement de la rue Simon-Durand et de la tranquillité de ses habitants.

Le président. Monsieur Rumo, à l'évidence, il vous sera répondu ultérieurement.

6. Motion de M^{me} Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Lionel Ricou: «Rénovation de bâtiments et fixation des loyers: assez de subventions! Pour la vérité des coûts!» (M-497)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le programme de rénovation des bâtiments propriété de la Ville de Genève;
- la controverse existant depuis plusieurs années au sujet du montant des loyers des logements et locaux commerciaux de ces bâtiments après rénovation, en fonction des trois variables suivantes:
 - les «prix du marché», résultant de l'investissement consenti,
 - les contraintes de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) en matière de loyers maximaux,
 - le montant effectif de ces loyers, compte tenu de la volonté politique du Conseil administratif de mettre à disposition des logements et locaux commerciaux à un niveau de prix inférieur aux prix du marché, dans le souci de maintenir en ville de Genève des habitants, commerçants, artisans et autres indépendants qui ont un revenu modeste;
- par ailleurs, que l'on entend souvent dire, de la part du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), que la Ville de Genève n'a pas droit aux subventions cantonales d'aide à la rénovation précisément parce que les travaux qu'elle entreprend coûtent plus cher que ceux réalisés selon les normes du DAEL;

¹ Annoncée, 2188.

- à ce dernier sujet et par exemple, qu’une analyse faite il y a quelques années, par un expert du canton de Vaud, d’une opération de rénovation dans le quartier des Grottes avait conclu que la différence des coûts de la Ville de Genève était supérieure aux prix du marché d’environ 20%;
- que des différences du même ordre, voire plus, ont été énoncées par divers spécialistes du bâtiment au sujet de rénovations réalisées par la Ville de Genève dans le quartier de Saint-Gervais,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- lors de la rénovation de ses bâtiments avec logements et/ou locaux commerciaux, à fournir à la commission traitant la proposition les informations suivantes:
 - coût de la rénovation selon les prix du marché et loyers calculés en conséquence;
 - coût de la rénovation selon les contraintes de la LDTR et loyers calculés en conséquence;
 - coût de la rénovation selon les principes de la Ville de Genève et loyers calculés en conséquence,
- en outre, à procéder à une estimation des conséquences de l’hypothèse de l’abandon du «système Ville de Genève» de calcul des loyers (aide à la pierre) au profit de la généralisation de l’aide à la personne pour tous ses locataires (tant des logements que des locaux commerciaux), toujours avec l’objectif de maintenir en ville de Genève des habitants, commerçants, artisans et autres indépendants ayant un revenu modeste.

M. Robert Pattaroni (DC). Mesdames et Messieurs, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter finalement cette motion, après un certain temps d’attente qui vous aura permis, je l’espère, d’en prendre connaissance d’une manière détaillée. Je vais vous donner quelques éléments pour vous permettre de prendre votre décision.

Il y a quelques années, un célèbre professeur d’économie dans le canton de Vaud, qui avait une orientation libérale, mais au sens noble du terme... (*exclamations*) ...disait que, pour qu’un bien ait une caractéristique économique, pour qu’il soit reconnu comme un bien – ou un service – économique, il fallait qu’il réponde à une offre et à une demande. Et ce professeur, très honnête intellectuellement, en était venu à poser cette question: l’immobilier est-il encore du domaine de l’économie? Aujourd’hui, cette question est toujours valable.

C’est la raison pour laquelle les pouvoirs publics, depuis longtemps, interviennent sur ce marché déséquilibré, de façon à permettre aux personnes les

moins favorisées financièrement de trouver un logement correct. Cette intervention des pouvoirs publics tient à cœur au Parti démocrate-chrétien – comme à d’autres partis – depuis des décennies. Lorsque le marché du logement s’est tendu à Genève, dans les années 1950, un système d’intervention de l’Etat a été mis en œuvre, dont on peut discuter aujourd’hui – à quoi correspond-il encore? – mais qui a eu un grand succès à l’époque. Je veux parler des lois HLM, dont le père s’appelait Emile Dupont, conseiller d’Etat démocrate-chrétien. Grâce à ces lois, dans les années 1960, on a construit des milliers de logements. Savez-vous, Monsieur le président, qu’une année on a construit 6112 logements à Genève? Depuis lors, on a nettement levé le pied et aujourd’hui, pour des raisons diverses que je ne développerai pas ici, on construit un peu moins...

Il est donc important que cette intervention de l’Etat, respectivement des collectivités publiques, des communes, continue, et c’est ce que la Ville de Genève fait depuis plusieurs dizaines d’années. Mais, Monsieur le président, vous conviendrez aussi que la population, les contribuables doivent savoir à quoi correspond cette intervention des pouvoirs publics, quel en est le coût, quelle en est l’importance. Pendant longtemps – cela s’est un peu perdu ces dernières années – l’Etat, dans les chiffres repères qu’il fournissait au moment du budget, indiquait clairement combien de dizaines de millions il investissait pour aider la construction de logements. A l’époque, les chiffres concernaient surtout l’aide à la pierre et, depuis, on a introduit, aussi à l’échelon de l’Etat, l’aide à la personne. En l’occurrence, c’était une référence qui avait un sens pour la population: elle comprenait la situation, elle était d’accord de faire cet effort, mais elle appréciait de savoir ce qu’il en était du coût pour les contribuables et à quoi cela correspondait.

La Ville de Genève n’est pas en retard en matière d’aide à la construction, puisqu’elle intervient depuis des années tant au niveau de l’aide à la personne qu’au niveau de l’aide à la pierre, avec des montants qui ne sont pas de peu d’importance. Dans le cas bien connu de la rénovation des 17 et 19, rue des Gares, la GIM a fait des calculs précis de façon à pouvoir informer les commissaires. Je ne vais pas donner trop de chiffres, mais je vais quand même en citer quelques-uns.

Dans le cas du 17, rue des Gares, le loyer à la pièce était de 1039 francs par année. Si on avait fait le calcul de la rénovation au prix du marché, on serait arrivé à un loyer à la pièce de 3577 francs, soit plus de trois fois plus. En raison de la célèbre loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d’habitation, la LDTR, le loyer maximal fixé après rénovation est de 3225 francs. En Ville de Genève, on va plus loin, puisque le loyer après rénovation qui était proposé était de 2824 francs. Et c’est là que c’est intéressant, Monsieur le président: il a été calculé qu’en somme la subvention à la pierre pour cet immeuble était de 8800 francs par année, auxquels s’ajoutait, dans ce cas de figure, une subvention indirecte au locataire de plus de 10 000 francs.

Pour l'immeuble du 19, rue des Gares, cette aide est encore plus importante, puisque le loyer était de l'ordre de 1200 francs, que le loyer dit de rendement aurait été de l'ordre de 4400 francs et que, en fait, la subvention à la pierre atteignait un montant de l'ordre de 31 000 francs et la subvention au locataire 8000 francs et quelques. On voit donc que les montants de l'aide – qui font certes l'objet d'un consentement politique – sont d'une grande importance.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le président, nous aimerions que dorénavant, dans ces opérations de rénovation, nous puissions systématiquement avoir ces informations et qu'elles soient avalisées officiellement tant par le Conseil administratif que par les départements concernés, pour le cas où il y aurait des divergences sur les montants, afin que nous sachions, en votant, à quoi correspondent ces crédits de rénovation. Voilà le sens de cette motion. Je tiens à en relire la fin, à savoir que pour le Parti démocrate-chrétien il est important «de maintenir en ville de Genève des habitants, commerçants, artisans et autres indépendants ayant un revenu modeste». Oui à l'aide, mais sachons à combien elle se monte, de façon qu'il y ait une transparence.

Préconsultation

M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio (S). Le Parti socialiste ne peut qu'être d'accord avec une approche visant la maîtrise des coûts de construction, puisque, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, il a lui-même déposé une motion M-452 concernant, notamment, le code de frais par éléments CFE dont on a déjà abondamment parlé. Il n'en demeure pas moins que certains points dans cette motion méritent éclaircissement, dont l'intitulé même, qui dit: «Assez de subventions! Pour la vérité des coûts.» Il n'est pas inutile de préciser qu'il n'y a jamais de vérité des coûts dans la construction et que les prix sont toujours fonction du projet, en l'occurrence du projet de rénovation, puisque cette motion porte essentiellement sur les rénovations d'immeubles existants. Le prix est donc fonction du projet de rénovation qui est porté par l'un ou l'autre des propriétaires, ici par la Ville de Genève.

Selon le Parti socialiste, on ne peut pas dire: assez de subventions! Certes, il y a eu certains abus et tout le monde sait que la Ville de Genève n'a pas toujours obtenu les subventions prévues pour l'aide à la rénovation, notamment les subventions cantonales. Celles-ci, précisons-le, ne sont pas accordées, contrairement à ce qui est dit dans la motion, par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, mais par une commission d'attribution, selon l'article 19 de la LDTR, qui est composée d'associations de locataires, d'associations immobilières, de représentants des associations patronales et syndicales de la construction. Ce sont donc en fait des experts indépendants qui sont amenés à juger de la validité des dossiers.

On peut dire aujourd'hui que la Ville de Genève a fait des progrès en matière de maîtrise des coûts lors des rénovations, et on ne peut qu'en féliciter le magistrat concerné. Il faut noter que la maîtrise des coûts de construction, facilitée par la méthode CFE, a aussi été validée par le conseiller administratif en charge du département, puisqu'il a lui-même revu la façon d'exposer les coûts de construction. Pourtant, il faut aussi rappeler que, selon la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), les subventions n'existent que parce que des locataires ont besoin de subventions, et que cette même LGL définit des mesures d'encouragement à la construction de logements d'utilité publique. Si, aujourd'hui, le Parti socialiste défend la construction de logements d'utilité publique, c'est bien parce qu'une part de plus en plus importante de la population a besoin de ces logements. De la même façon, dans le cas de la LGL, l'aide personnalisée n'est pas donnée à l'envi, de manière arbitraire; elle est très transparente et s'élève à 1800 francs la pièce par an pendant vingt ans, avant de devenir dégressive.

Enfin, la motion parle «des contraintes» de la LDTR. Le Parti socialiste réaffirme fermement son soutien à la LDTR. En effet, le prix de 3225 francs la pièce par an qui a été mentionné tout à l'heure n'a pas été fixé de manière arbitraire. Ce chiffre a été calculé en référence au revenu médian fiscal de la population. Il n'est pas inutile de rappeler que le parc de logements subventionnés ne représente que 10% du parc locatif total et que plus de 3700 demandeurs sont inscrits auprès des offices de logements sociaux. La LDTR, en fixant ce prix à la pièce, permet en fait de maintenir un habitat qui réponde aux besoins prépondérants de la population. Cette loi a permis de protéger nombre de locataires dans les opérations de démolition-reconstruction ou de rénovation, et je répète qu'il n'y a pas d'arbitraire dans ce chiffre, bien au contraire.

Il convient aussi de souligner qu'il n'est pas possible aujourd'hui d'abandonner le système de subvention, que ce soit la subvention personnalisée ou la subvention à la pierre. En l'occurrence, il y a deux mécanismes qui jouent: dans le cas de la subvention personnalisée, on agit sur la demande et on augmente les revenus; dans le cas du subventionnement à la pierre, qui a longtemps été préféré par le parti que je représente, on agit sur l'offre et on diminue les prix. Mais aujourd'hui, devant la précarisation grandissante de la population, il est tout à fait illusoire et dogmatique de penser que l'on peut se passer de l'une ou l'autre de ces subventions. Cela revient à dire qu'il faut défendre ces deux types de subventions, certes avec l'objectif de maîtriser les coûts, pour répondre aux besoins d'une très grande partie de la population. C'est notre devoir de collectivité que de défendre l'accessibilité et le droit au logement pour toutes et tous.

Au nom du Parti socialiste, je demande que cette motion soit renvoyée à la commission du logement, pour permettre un vrai débat, pour renoncer aux idées

reçues qui sont véhiculées par certains considérants de cette motion, pour renouveler le débat autour du logement social et subventionné. La Ville de Genève aura peut-être l'occasion, lors de ses rénovations, de discuter des standards en matière d'habitat, pour répondre à des besoins différenciés dans la manière de se loger, mais aussi pour répondre aux niveaux de revenus dont dispose réellement la population. Pour l'ensemble de ces raisons, le Parti socialiste vous recommande, Mesdames et Messieurs, de renvoyer cette motion à la commission du logement.

M. Christian Zaugg (AdG/SI). Nous voilà à nouveau placés face à une motion issue de la promotion immobilière et de son plus ardent défenseur: le Parti démocrate-chrétien. (*Exclamations.*) J'y retrouve d'ailleurs presque comme une photographie des propos qui avaient été tenus à la commission des travaux par... voyons, comment s'appelait-il? Ah oui, M. Mario Cavaleri, directeur de la Gérance immobilière municipale!

De quoi s'agit-il selon nous? Tout simplement d'une tentative de tout réduire aux prix du marché de l'immobilier afin d'obliger la Ville de Genève à n'agir que comme un promoteur parmi d'autres et donc de l'empêcher de jouer un rôle régulateur dans le domaine des loyers et du logement à Genève.

J'aimerais rappeler ici, en préambule, que le peuple s'est prononcé en 2003 en refusant une réforme législative qui aurait modifié le Code des obligations et qui allait très précisément dans le sens proposé par les auteurs de cette motion.

Ce qui dérange probablement M. Cavaleri et nos motionnaires, c'est que la Ville de Genève ne tient pas compte, dans les plans financiers de ses rénovations, du prix du terrain et que cela lui permet de proposer des loyers qui restent à une hauteur légèrement inférieure aux prix du marché.

Cela porte, pensent nos collègues du Parti démocrate-chrétien, préjudice à la concurrence immobilière. Mais ils oublient que si la Ville ne le fait pas, c'est parce que ses immeubles sont généralement anciens et se trouvent sur des terrains qui lui appartiennent depuis des lustres. Elle n'a donc, par conséquent, aucune raison de faire entrer le prix du mètre carré dans les coûts de rénovation.

Ceci n'est d'ailleurs pas contraire à l'esprit de la LDTR qui vise à éviter de fortes augmentations de loyer après les rénovations effectuées. C'est également la raison pour laquelle la durée des amortissements est calculée par la Ville sur une période plus longue, afin de diminuer les coûts et de ne pas pénaliser les locataires de ses immeubles.

Parlant de locataires, on voit bien que les motionnaires sont totalement, dans leur projet, obsédés par les prix du marché et des loyers calculés en conséquence.

«Des loyers calculés en conséquence»: cette locution apparaît trois fois dans les invites de la motion et montre bien le fond de la pensée de ses auteurs qui visent à présenter les locataires de la GIM comme des assistés, afin de pouvoir un jour augmenter les loyers en leur retirant ce qu'ils estiment comme devant relever d'une aide superflue.

Une soi-disant vérité des coûts qui interdirait à la Ville de Genève de construire ou de rénover des logements de qualité et d'avoir une vision d'ensemble en ce qui concerne par exemple le quartier de Saint-Gervais? Une vérité qui veut placer la Ville en position de quémandeuse pour un jour augmenter les loyers au nom des lois du marché?

Pour nous, il n'en est pas question et c'est la raison pour laquelle nous nous opposerons à la motion démocrate-chrétienne, qui porte atteinte également au système de mise en droit de superficie et d'attribution à des coopératives pratiqué par la Ville de Genève.

Nous souhaitons permettre, en effet, aux habitants de continuer à vivre en ville dans leur quartier et ne pas les envoyer à la périphérie vivre dans des ghettos. Les tristes exemples, en France, de la Courneuve ou de Sarcelles devraient, me semble-t-il, vous faire réfléchir, Madame, Messieurs...

Nous n'en voulons pas et désirons conserver la mixité de revenus pratiquée par la Ville de Genève. C'est la raison pour laquelle l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) s'opposera à cette motion émanant de la promotion immobilière et visant à porter atteinte, au nom de la vérité des coûts, au logement social en Ville de Genève.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Je dirai, pour ma part, que cette motion est une motion démocrate-chrétienne au sens classique du terme, c'est-à-dire qu'elle dit les choses les plus simples de manière extrêmement compliquée! On a parlé ce soir de la transparence et de la vérité des coûts, on a dit qu'il était normal que la Ville construise à des coûts qui soient sensiblement plus bas que les prix du marché. Or la réalité – et c'est la préoccupation de cette motion à l'origine de ce débat – c'est que c'est exactement le contraire, il faut le savoir.

Au titre de la transparence des coûts, je voudrais citer la proposition PR-387 pour la construction d'une piste cyclable sur le pont du Mont-Blanc, qui figure à notre ordre du jour. A la page 5, sous la rubrique «Jardin anglais», je lis: «Ingénieur circulation: 100 000 francs.» Mesdames et Messieurs, on va payer 100 000 francs d'honoraires d'ingénieur de circulation pour faire circuler les vélos au Jardin anglais! En matière de vérité des coûts, il y aura là beaucoup à dire. A mon avis, pour faire tirer un trait sur un plan par un apprenti – ce qui

devrait coûter 300 ou 400 francs – on aura de la peine à justifier les 100 000 francs demandés dans ce crédit, mais c'est là un autre débat.

En fait, que nous dit cette motion? Elle dit, pour la faire courte, qu'il n'y a qu'une seule méthode de calculer les prix, celle qui est prévue par la loi, cette loi qui est précisément défendue avec une intensité telle qu'une initiative demande même que toute modification soit soumise au référendum obligatoire, c'est-à-dire la LDTR. Mesdames et Messieurs, puisque vous tenez tant à la LDTR, pourquoi la Ville de Genève ne l'appliquerait-elle pas? Pourquoi la Ville de Genève devrait-elle s'inventer un autre mode de calcul que celui prévu par la LDTR, qui de toute évidence est la loi la plus chère à la politique de la gauche? En cela, la démarche du Parti démocrate-chrétien, quand il demande d'appliquer la LDTR, est une démarche cohérente. Mais il nous dit aussi qu'il faut appliquer trois autres méthodes. Or, puisqu'il n'y en a qu'une seule qui soit légale, appliquons-la, appliquons la seule, la bonne, la vraie, celle de la LDTR. D'autant que, de toute façon, le bon sens commande que les deux autres soient exactement égales à celle de la LDTR.

Ce soir, les choses les plus intéressantes viennent d'être dites par M. Zaugg. Il affirme que ne pas tenir compte du prix du terrain permet une réduction du loyer. Mais cela n'a rien à voir! Le fait de ne pas tenir compte du prix du terrain dissimule une subvention, c'est tout! Cela permet, non pas de diminuer le loyer, mais de le fixer à un certain montant, alors que tout le monde sait que le prix calculé selon les règles de la LDTR – qui est plus chère à la gauche qu'à la droite au demeurant – serait plus élevé.

Il n'y a là qu'une subvention dissimulée. Le principe de transparence, qui est avancé de manière lancinante comme une passacaille par le Conseil administratif et notamment par les socialistes, est ici abandonné au profit de fonds secrets, de coûts qui ne sont pas pris en compte. Soit, mais dans ces conditions, quand on nous propose de faire une piste cyclable sur le pont du Mont-Blanc, qu'on ne nous dise pas que les honoraires d'ingénieur de circulation pour le seul Jardin anglais vont s'élever à 100 000 francs! Mesdames et Messieurs, relisez la proposition PR-387: vous n'avez pas fini de vous marrer à sa lecture!

En l'occurrence, soyons cohérents, soyons transparents, respectons la vérité des coûts. Il en résultera probablement des coûts qui ne seront pas plus élevés, dès l'instant où l'on utilisera des tarifs qui sont les vrais et ceux qui sont appliqués par tout le monde!

M^{me} Marguerite Contat Hickel (Ve). Je ne vais pas poursuivre la polémique. Je constate simplement que le nombre et le coût des rénovations qui nous attendent dans les années qui viennent seront très élevés, puisqu'on sait que 21% des

immeubles de la Ville de Genève sont en très mauvais état, que 29% des immeubles sont dans un état moyen et que nous consacrerons plus de 10 millions à la rénovation en 2005 et plusieurs centaines de millions sur douze ans, si l'on en croit le plan financier d'investissement.

Notre deuxième constat, c'est qu'évidemment la Ville a une responsabilité particulière en matière de préservation du patrimoine et de développement durable.

Enfin, nous constatons le flou qui existe en ce qui concerne le coût réel des rénovations. Le postulat de la motion est que ce coût est excessif. Alors, est-ce vrai ou faux? Ce sera à la commission du logement, à laquelle nous demandons que cette motion soit renvoyée, d'étudier cela.

Nous relevons cependant qu'il est effectivement très difficile de savoir si ces coûts sont excessifs, parce que aux coûts de construction et de rénovation sont intégrés, d'une part, le coût des travaux relatifs au maintien du patrimoine, le coût relatif aux options environnementales et aux économies d'énergie, et enfin les subventions indirectes aux locataires. Les Verts sont décidément en faveur d'une distinction claire entre les coûts de construction-rénovation, les subventions aux personnes et celles aux bâtiments. Mais, sur un plan politique – et c'est là où nous devons faire preuve d'un peu d'imagination – les Verts sont d'avis que la question des constructions et des rénovations ne peut être considérée séparément de la question, plus globale, de la politique du logement, et que la responsabilité d'anticipation politique implique de sortir des schémas traditionnels et de développer d'autres formes de partenariat avec les opérateurs.

S'il est primordial que la Ville puisse maîtriser l'utilisation de son territoire et lutter contre la spéculation et la désertification du centre-ville, il n'est en revanche pas nécessaire qu'elle gère l'ensemble de son parc immobilier. Les immeubles peuvent en effet être remis en dotation, par exemple à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, ou à des coopératives et associations d'habitants désireux de rénover et de gérer ces bâtiments. Nous savons aussi que des droits de superficie existent, qui peuvent être également utilisés par ces organismes sans but lucratif. Entre autres effets, le droit de superficie permettrait à la Ville d'encaisser un revenu régulier et aux coopératives et fondations bénéficiaires d'hypothéquer, voire de constituer des réserves – ce que la Ville ne peut pas faire – en vue des travaux futurs.

Je pense que le débat doit encore avoir lieu, que nous devons absolument parvenir à une clarification des coûts de construction-rénovation, mais que ce débat est aussi politique. Pour toutes ces raisons et parce que nous sommes en faveur d'une gestion économe des deniers publics et d'une clarification des coûts, nous proposons le renvoi de cette motion à la commission du logement.

M^{me} Nelly Hartlieb (UDC). La motion M-497 nous intéresse particulièrement de par sa première invite, qui vise la transparence des coûts. C'est pourquoi nous souhaitons que le Conseil administratif fournisse à la commission qui traitera de la motion les différents coûts de rénovation, selon le prix du marché, selon les contraintes de la LDTR et selon les principes de la Ville de Genève, ainsi que les loyers calculés en conséquence. De plus, est-il exact que la Ville de Genève n'a pas droit aux subventions cantonales du DAEL, parce que les travaux qu'elle entreprend coûtent plus cher que ceux réalisés selon les normes DAEL? Enfin, par rapport au prix des rénovations, ne renouvelons pas les mêmes erreurs qu'à Saint-Gervais ou aux Grottes, où des experts du canton de Vaud avaient conclu que les coûts Ville de Genève étaient supérieurs de 20% aux prix du marché. Au vu de ce qui précède, nous demandons le renvoi de cette motion à la commission du logement.

M. Guillaume Barazzone (DC). Je voudrais répondre aux «promoteurs» des mensonges et à M. Zaugg, qui professe des contrevérités! A défaut de leur lire la motion, je vais rappeler quelques points. Pour notre part, nous considérons que les prestations doivent être maintenues, que la mixité du logement doit être maintenue, puisque l'histoire de l'urbanisme français nous a appris que mettre des gens dans des ghettos, comme vous le disiez, Monsieur Zaugg, n'est pas une bonne chose sociologiquement et démographiquement parlant. Ce que nous demandons dans cette motion, c'est que, pour chaque projet, nous connaissions le coût de la rénovation en fonction d'un éventuel loyer au prix du marché, d'un éventuel loyer au prix LDTR, et d'un loyer abaissé au prix Ville de Genève. Nous demandons cette transparence-là. C'est le premier point: il s'agit de transparence et non pas de baisse des prestations comme vous venez de le dire.

Deuxièmement, nous demandons que les rentrées que la Ville de Genève n'encaisse pas – puisqu'elle baisse artificiellement les loyers pour mener une politique sociale du logement – soient budgétées, qu'on sache combien cela coûte. Continuons cette politique, mais en sachant combien cela coûte à la Ville de Genève. Aujourd'hui, l'aide à la pierre qui est pratiquée ne permet pas aux citoyens, aux commissaires, aux conseillers municipaux de savoir combien coûte une rénovation et combien coûte la politique sociale que mène la Ville.

Nous demandons donc simplement qu'on détermine avec précision combien coûte la politique sociale du logement que nous menons, rien d'autre. Nous ne demandons ni baisse des prestations, ni abandon de la mixité du logement, qui nous est chère. Et c'est le parti des réformes utiles, le promoteur des réformes utiles et de la transparence politique qui vous parlait, Monsieur Zaugg!

Le président. Merci, Monsieur Barazzone. Je vous rappelle, pour la bonne forme, qu'il faut toujours vous adresser au président!

M. Pierre Muller, maire. Mesdames et Messieurs, je souhaite qu'une large majorité d'entre vous renvoient cette motion, éminemment intéressante, à la commission du logement. On a entendu les voix de leur maître, du côté de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), faire un plaidoyer sur les coûts des transformations tels qu'ils apparaissent dans les propositions – et qui ne reflètent pas toujours la réalité. En fait, c'est une affaire politique, il faut le dire clairement. Je me suis souvent disputé avec mon collègue Ferrazino – membre de l'Alliance de gauche (SolidaritéS/Indépendants) – à ce propos et je pense, Mesdames et Messieurs, que vous devez être au courant de ce qui se passe.

Un choix politique a été fait, qui consiste à subventionner les logements, non pas grâce à l'aide personnalisée telle que nous la pratiquons à la Gérance immobilière municipale, mais grâce un subterfuge qui consiste à ne prendre en compte qu'une partie des coûts de transformation. Et c'est là où le bât blesse, Monsieur Zaugg. On sait que la barre supérieure fixée par la LDTR – cela a été dit par certains d'entre vous – est à 3225 francs la pièce et qu'on ne peut pas dépasser ce prix. Mais il y a une manière de ne prendre en compte qu'une partie des travaux – en l'occurrence 45% des travaux! – et c'est pour cela que cette motion doit être discutée, pour que la vérité soit dite une fois en commission. Je ne parle même pas du foncier, car cela fait longtemps que le Conseil administratif a décidé de ne pas tenir compte du terrain dans le calcul de rentabilité d'un immeuble.

J'aimerais rappeler aussi que le revenu moyen de notre parc immobilier est extrêmement bas, puisqu'il se situe entre 2,5 et 3%. On ne peut donc pas nous accuser de spéculer, de pratiquer des loyers qui ne soient pas sociaux. Comme je l'ai déjà dit, à part 247 appartements sur 5500, tous ont une clause sociale et font l'objet d'une subvention si besoin est. Je crois qu'il faut tordre le cou à certaines idées, et cette motion nous permettra d'expliquer comment on arrive à baisser artificiellement le prix des rénovations de nos appartements. A cet égard, Monsieur Zaugg, quand vous parlez des pseudo-augmentations de loyers qui se cacheraient derrière l'intervention des motionnaires, c'est totalement faux. Je l'ai promis et je maintiens que la politique des loyers en Ville de Genève est stable. Nous n'avons pas construit de nouveaux bâtiments depuis plus de dix ans, mais ceux que nous louons actuellement ne subissent pas d'augmentations de loyers. Ce que vous dites est totalement faux.

Aujourd'hui, il s'agit simplement de dire à la population, aux citoyens, qu'il y a des subventions indirectes. C'est cela, la transparence, et c'est exactement le but de cette motion. Vous pouvez prendre la défense de la politique de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), c'est très bien, c'est votre travail, mais

vous ne devez pas proférer des mensonges et attaquer cette motion en disant qu'elle est le fait de bâtisseurs, de spéculateurs, et autres termes que vous avez utilisés tout à l'heure. Non, je crois que c'est faux.

Quant à la question des coopératives et des droits de superficie, permettez-moi de dire ici, publiquement, ce qui se passe avec les coopératives et les droits de superficie que la Ville alloue. Depuis dix ans que j'occupe ce fauteuil au Conseil administratif, j'ai eu l'occasion de voir passer un certain nombre de dossiers de coopératives. Elles paient pour la plupart zéro franc, zéro centime, en matière de rente de superficie! Et ce qui me gêne, c'est que ce sont généralement les amis qui parlent aux amis, dans ces coopératives. Ce sont souvent des cercles fermés, où il est très difficile d'entrer, et parce que c'est le jeu politique, parce que c'est le jeu d'une certaine majorité, ce sont toujours les mêmes qui ont des avantages. Je crois qu'il faut le dire aussi!

Encore une fois, je souhaite vraiment que cette motion soit renvoyée à la commission du logement – ou éventuellement à la commission des finances, car elle mérite aussi une discussion sous l'aspect financier. M. Mino sait très bien – puisqu'il me félicite de temps en temps, discrètement plutôt que publiquement... – la manière dont je gère la Gérance immobilière municipale et la politique sociale du logement de la Ville de Genève. Alors, ne venez pas dire que, derrière cette motion, il y a des velléités de vous contourner, Mesdames et Messieurs. La Ville de Genève a une politique sociale du logement, mais elle doit aussi avoir une politique de transparence, de vérité des coûts. C'est ce que recherche cette motion, alors votez-la!

Le président. Monsieur le maire, demandez-vous officiellement le renvoi de la motion à la commission des finances?

M. Pierre Muller, maire. Non, à la commission du logement!

Le président. Avant de passer la parole à M. Pattaroni, je tiens à saluer la présence, à la tribune du public, de M. Thierry Aeschbacher, président du Conseil municipal de Lancy, de M. Gilles Augsburgers, conseiller municipal et membre du bureau, ainsi que de M^{me} Augsburgers, secrétaire du Conseil municipal de la commune de Lancy. (*Applaudissements.*)

M. Robert Pattaroni (DC). Je comprends que, du point de vue dialectique, quand on doit défendre une position idéologique, on ne puisse pas entrer en dis-

cussion sur des propositions qui ont pourtant leur utilité. En effet, il faut faire en sorte que tout soit noir ou blanc, et M. Zaugg a plaidé selon la référence idéologique. Mais qu'il soit au moins rassuré sur le fait que les intentions cachées qu'il pourrait suspecter chez certains ne sont en tout cas pas chez nous. Cela, il peut en être sûr, Monsieur le président, et je tiens à l'affirmer.

Ensuite, je relève que la question des coûts trop élevés n'a pas été soulevée en Ville de Genève, mais par le DAEL, qui est géré, depuis plusieurs années, d'une manière plutôt sociale, qui ne défend pas, que je sache, des intérêts immobiliers égoïstes. C'est le DAEL qui a relevé à plusieurs reprises que les travaux en Ville étaient trop chers. Voilà, il faut en prendre acte! Il y a quelques années, on avait demandé à un expert indépendant de faire une évaluation de la rénovation d'un immeuble. On était allé chercher cet expert dans un autre pays, en l'occurrence le Pays de Vaud, et celui-ci avait démontré que le surcoût de ladite rénovation était au moins de l'ordre de 20%. Voilà, c'est une évidence! Alors, nous pouvons voter tous les crédits qui nous sont demandés, mais nous devons au moins savoir à quoi ils correspondent.

Enfin, je rappelle que, parmi les pionniers de la transparence et d'une politique sociale du logement, il y a eu notamment, en Ville de Genève, M. Claude Haegi, qui a été le père des contrats de confiance et d'une politique de transparence par rapport aux coûts de l'immobilier. Je pense qu'il avait raison et que c'est une ligne que nous devons continuer à suivre.

M^{me} Alexandra Rys (DC). Il a été dit tout à l'heure que les invites de notre motion impliquaient que nous trouvions les loyers pratiqués par la GIM arbitraires. Ce n'est bien entendu pas le cas. Nous pensons simplement que leur mode de calcul et les subventions qu'ils supposent ne sont pas assez largement et clairement connus. Nous n'imaginons pas qu'il y a de l'arbitraire: nous constatons que le mode de calcul n'est pas assez expliqué.

Ensuite, concernant la deuxième invite sur l'aide à la pierre et l'aide à la personne, l'étude que nous demandons nous paraît s'imposer, parce que la question du logement, en particulier du logement social, est suffisamment cruciale pour que nous prenions le temps d'une vraie réflexion et d'une étude, quitte à décider qu'en définitive le système qui prévaut aujourd'hui est le bon. Mais je ne crois pas qu'aucun de nous ici puisse d'emblée décider, par principe, que ce système, tel qu'il est, est définitivement le bon et le seul. Voilà en substance les deux choses que nous demandons.

Quant aux propos outranciers de M. Zaugg tout à l'heure, Monsieur le président, ils n'appellent qu'un seul commentaire: tout ce qui est excessif est insupportable!

M. Alain Dupraz (T). Dans notre groupe, nous avons discuté de cette motion et, d'abord, nous avons songé à l'envoyer à la commission du logement. Mais, en entendant le groupe démocrate-chrétien, nous allons suivre la position de nos camarades de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) et refuser cette motion. Pourquoi? Eh bien, parce que nous sommes parfaitement satisfaits de la politique actuelle de la GIM et que nous craignons qu'avec ce type de motion la situation, tout d'un coup, puisse se dégrader. En effet, écoutons bien le discours des démocrates-chrétiens: ils ne parlent que de marché! Le marché est votre référence, Madame, Messieurs, on dirait que c'est le bon dieu pour vous...

Le président. Monsieur Dupraz, veuillez vous adresser au président!

M. Alain Dupraz. Monsieur le président, je vous demande de transmettre au Parti démocrate-chrétien: en faisant des recherches sur internet sur un magistrat démocrate-chrétien, on s'aperçoit que ce brave homme siège dans des sociétés immobilières basées en France et qui sont actives en Suisse! C'est cela, le Parti démocrate-chrétien! Prenez le temps de fouiller un peu, Mesdames et Messieurs, et vous verrez qui sont ces gens, ce qu'ils veulent faire sur notre territoire!

M. Pierre Maudet (R). J'exprimerai brièvement la position des radicaux, qui accepteront le renvoi de cette motion à la commission du logement. Nous ne pensions pas assister à un tel débat d'entrée en matière et nous déplorons de constater, à cette occasion, que le vent de glasnost que d'aucuns appellent de leurs vœux n'a pas soufflé assez loin dans l'hémicycle! Néanmoins, nous ne doutons pas, vu la majorité qui semble se dessiner, que nous pourrions étudier dans le détail cette motion en commission du logement. Nous, radicaux, sommes aussi attachés à la transparence et à la vérité des coûts, pour savoir ce que coûte une politique sociale du logement, comme l'ont dit certains, mais également pour savoir ce qu'elle rapporte. On nous donne beaucoup de leçons à ce sujet sur les bancs d'en face et nous aimerions savoir une fois ce qu'elle rapporte. Or, pour savoir ce qu'elle rapporte, il faut savoir ce qu'elle coûte, raison pour laquelle, Mesdames et Messieurs, je vous invite vivement à laisser entrer par la fenêtre ce vent de transparence, de glasnost, pour qu'il souffle sur les rangs de l'extrême gauche également et que nous renvoyions, dans une belle unanimité, cette motion à la commission du logement.

M. Marc-André Rudaz (UDC). Certains opposent les vilains spéculateurs aux bons représentants des syndicats et du social, mais c'est un argument

dépassé! Il faut que nous connaissions les coûts. En effet, une partie de la population qui travaille n'a plus les moyens de se loger sur le marché libre et il n'y a pas assez de logements sociaux pour tout le monde. Il est donc important de reposer le problème. En l'occurrence, je ne sais plus qui vous défendez, Mesdames et Messieurs de la gauche!

M. Roberto Broggini (Ve). Une majorité de ce Conseil semble d'accord de renvoyer cette motion à la commission du logement. J'interviendrai donc juste pour répondre à M. Pattaroni – vous transmettez, Monsieur le président – qui citait certains immeubles en exemple. Il faut rappeler que l'immeuble 21, rue des Gares avait été acheté par la Ville de Genève pour 550 000 francs et que depuis 1977, date de l'achat, cet immeuble n'a jamais fait l'objet ni d'entretien, ni de réparations, c'est tout juste si on changeait un robinet de temps en temps... Cela signifie que la Ville de Genève n'a pas fait le travail qu'un bailleur doit normalement effectuer dans n'importe quel immeuble. Il est donc raisonnable d'estimer que, sur un tel immeuble, le coût de rénovation pris en compte ne doit pas être de 70% – qui est le taux maximal autorisé par le Code des obligations, mais il n'y pas d'obligation d'appliquer ce taux maximal – et que nous pouvons très bien, en tant que municipalité, décider que ce taux descende à 45%. Cela pour dire que de telles décisions sont, en effet, éminemment politiques.

La Ville de Genève ne recevant pas de subventions cantonales, d'aide à la rénovation, comme peuvent en bénéficier des propriétaires privés ou d'autres collectivités, elle doit avoir son propre système pour réguler le marché des logements sociaux. Je crois que c'est là une des vocations de la Gérance immobilière municipale. Et si celle-ci, de l'avis des Verts, ne fonctionne pas de la manière la plus efficiente, elle n'est pas seule en cause, Monsieur le maire, rassurez-vous! Ce qui pose problème, c'est la manière dont on s'occupe globalement de l'entretien et de la rénovation de nos bâtiments. C'est bien pour cela que nous souhaitons renvoyer cette motion à la commission du logement, afin que nous puissions explorer et étudier les pistes qui nous sembleront les plus adéquates.

Mise aux voix, la prise en considération de la motion est acceptée par 55 oui contre 12 non.

Mis aux voix, le renvoi de la motion à la commission du logement est accepté par 54 oui contre 12 non.

7. Motion de M^{mes} Catherine Gaillard-lungmann, Gisèle Thiévent, Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, MM. Bruno Martinelli, Jacques Mino, Christian Zaugg et François Sottas: «Diminuer le nombre de 4x4 surélevés en ville» (M-499)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

1. l'utilité des 4x4:
 - lors de voyages dans des régions reculées, désertiques ou peu aménagées;
 - dans nos régions, pour les personnes vivant en montagne et devant circuler sur des routes non déneigées;
 - à l'intérieur de nos agglomérations, pour les personnes devant se rendre fréquemment sur des chantiers,
2. l'inutilité des 4x4:
 - pour aller là où les autres ne peuvent aller et ainsi se mettre en infraction (par exemple sur les trottoirs);
 - pour frimer avec un véhicule qui fait la différence en signe extérieur de richesse et jouer aux aventuriers du bitume;
 - pour rassurer les conducteurs et les conductrices qui se sentent, à tort, plus forts et davantage en sécurité dans des habitacles surélevés et plus lourds que la moyenne;
 - pour circuler sur les routes de notre commune qui sont rarement défoncées et enneigées, et qui ne comprennent guère de pistes en terre battue,
3. les dangers dus aux 4x4:
 - dont le moteur puissant, nécessaire à propulser ce type d'engins, à l'instar de ceux qui équipent les plus grosses berlines, pollue en ville 48% de plus que celui des voitures traditionnelles et émet davantage de CO₂, du fait du gabarit, du poids et du faible coefficient de pénétration dans l'air de la carrosserie ainsi que de la taille des pneus;
 - dont le centre de gravité surélevé implique un risque important de perte de maîtrise et d'entraîner des tonneaux;
 - dont les occupants courent le risque, en cas de choc, d'encaisser l'intégralité de l'énergie, du fait de la structure rigide de l'habitacle;
 - puisque les occupants d'une voiture heurtée par lui ont 27% plus de chance de mourir que s'ils avaient été heurtés par un véhicule traditionnel;

¹ Annoncée, 2188.

- puisque la mortalité chez les piétons et les cyclistes renversés par lui est multipliée par trois,
- 4. qu'il n'y a pas lieu de discriminer les conducteurs de 4x4 qui circulent en ville, mais qu'il est nécessaire d'attirer leur attention sur les points ci-dessus, le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:
 - rédiger un papillon courtois à l'adresse des conducteurs de 4x4 surélevés circulant en ville de Genève, qui résume les considérants ci-dessus et les invite à bien vouloir éviter de se rendre en ville avec ce type de véhicule;
 - faire déposer ce papillon par les agents de sécurité municipaux ou les agents municipaux sur les pare-brise des 4x4 rencontrés en ville.

M. Jacques Mino (AdG/SI). Cette motion, Mesdames et Messieurs, comme vous l'avez lu, vise à faire de la prévention par l'information et l'appel à la responsabilité individuelle, ce qui devrait plaire à certains... Vous savez comme moi que le Protocole de Kyoto entre en vigueur demain et que nous sommes tous préoccupés par les émissions de gaz CO_2 , qui mettent en danger toute la planète, et pas uniquement notre seule population. Notre motion parle des 4x4 gros cubes, et évidemment pas de la Fiat Panda 4x4... (*Exclamations.*) Le problème que posent ces véhicules, c'est leur poids, leurs dimensions, leur taux de pollution et leur inadaptation à la ville et au centre-ville. Le 4x4 G500 de Mercedes, pour citer le meilleur, consomme 22 litres aux 100 kilomètres et émet 400 grammes de CO_2 au kilomètre, ce qui veut dire que, durant sa carrière, ce joli véhicule, qui coûte bonbon, va émettre dans l'atmosphère l'équivalent de 80 tonnes de gaz CO_2 ! Je vous laisse imaginer la responsabilité des conducteurs qui font joujou avec ces véhicules dans des lieux totalement inappropriés.

Vous aurez remarqué que, dans les considérants, nous ne faisons pas la chasse aux 4x4. Nous prenons en compte le fait que, dans le désert, ces véhicules sont tout à fait utiles, que les Valaisans au fond des vallées, quand il neige, sont très contents – et je suis content pour eux – d'avoir un véhicule autonome qui leur permette d'aller travailler et de rentrer chez eux. Mais vous conviendrez avec nous que la Ville de Genève entretient suffisamment bien ses rues et ses routes pour que les gens ne se retrouvent pas régulièrement sur des voies enneigées ou sur des pistes de sable!

En l'occurrence, que pouvons-nous faire? Nos camarades socialistes et Verts ont annoncé qu'ils allaient déposer une motion au Grand Conseil, pour demander que l'on surtaxe ces véhicules. Nous les approuvons fermement et nous les remercions d'intervenir au niveau du Canton pour ce qui est de la compétence cantonale. En l'occurrence, la Ville n'a pas à se mêler de la taxe des véhicules, ni

de leur interdiction éventuelle, interdiction à laquelle pensent d'ailleurs d'autres villes en Europe. Nous ne proposons pas une telle chose, d'autant que ce n'est pas de notre compétence. Créer un statut spécial pour éviter que des gens irresponsables s'amuse avec ces joujoux dangereux est de la compétence fédérale.

Dans le cadre de nos compétences, nous pouvons en revanche demander au Conseil administratif de mettre au point un petit dépliant que nos agents municipaux pourraient déposer sur le pare-brise de ces véhicules, pour informer les gens, pour les faire réfléchir et leur demander de bien vouloir respecter l'espace public, en circulant le moins souvent possible, si ce n'est jamais, avec ces véhicules en ville. C'est pourquoi nous vous remercions de prendre en considération cette motion, que nous souhaitons renvoyer directement au Conseil administratif.

Préconsultation

M^{me} Monique Cahannes (S). Cette motion tombe en effet à pic, puisque les statistiques révélées la semaine passée par l'Office cantonal de la statistique montrent qu'hélas les 4x4 ont le vent en poupe. En effet, 20% des voitures neuves achetées en 2003 – c'est-à-dire une voiture sur cinq – sont des véhicules tout-terrains. Ces chiffres sont très inquiétants dans le sens où ces véhicules sont totalement inadaptés au milieu urbain, où ils sont extrêmement polluants et dangereux non seulement pour leurs occupants, qui croient à une fausse sécurité, mais aussi et surtout pour les autres usagers de la route. Je ne vais pas entrer dans le détail de l'accidentologie, mais la hauteur de ces véhicules fait que les piétons heurtés sont blessés grièvement, alors que les autres sont blessés aux jambes.

Tout le monde ou presque est d'accord: l'achat d'un SUV – car c'est ainsi que les spécialistes les appellent: ce sont des *Sport Utility Vehicles* – repose rarement sur des motifs rationnels. Il suffit de savoir qu'au niveau suisse moins de 5% de ces véhicules sont effectivement utilisés sur des routes non goudronnées. Or le fait que ces motifs soient irrationnels est justement ce qui nous inquiète, car cela revient à dire qu'aucun argument sensé – et Dieu sait s'il y en a, il suffit de lire la motion et d'écouter les explications que M. Mino vient de donner – n'a de chance de convaincre. Alors que faire? Faire appel, comme le veut cette motion, au bon sens, à la civilité des propriétaires de 4x4? Pourquoi pas. De toute façon, notre municipalité n'a guère d'autres prérogatives en la matière, contrairement à nos collègues députés qui, eux, peuvent agir au niveau du porte-monnaie, argument autrement plus convaincant. Et ils ne vont pas s'en priver puisque, à l'occasion du Salon de l'automobile, les députés socialistes et Verts déposeront un projet de loi au Grand Conseil, afin de taxer les véhicules en fonction de leurs émissions de CO₂. Les 4x4 sont de gros pollueurs et je rappelle, comme M. Mino l'a fait, que le Protocole de Kyoto entre en vigueur demain.

Nous espérons, quant à nous, qu'il ne faudra pas attendre des drames pour que la raison prenne le dessus. En effet, il faut savoir – c'est un argument encore peu avancé, parce qu'il n'est pas encore tout à fait d'actualité – que pour le moment, du fait de leur coût et de leur image, les 4x4 sont plutôt des véhicules conduits par des quadragénaires. Mais, bientôt, un marché de l'occasion va se développer, permettant ainsi à des conducteurs plus jeunes d'en acquérir. Sachant que ce sont les jeunes de la catégorie d'âge 18-24 ans qui ont le plus fort risque d'accident, que ces véhicules ont une puissance incroyable et que leur centre de gravité se traduit par une fréquence nettement plus élevée à faire des tonneaux, il y a de quoi s'inquiéter. Une étude américaine révèle, par exemple, que 15% des occupants de voitures de tourisme tués sur la route avaient subi un accident au cours duquel la voiture avait fait un tonneau, et que cette proportion passe à 36% pour les 4x4.

Les socialistes vous invitent donc vivement, Mesdames et Messieurs, à accepter cette motion et à la renvoyer au Conseil administratif.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Le groupe démocrate-chrétien n'aime pas plus ni moins les 4x4 que les motionnaires, et pourtant il refusera cette motion. Nous la refuserons parce qu'il nous semble incongru de faire déposer «un papillon courtois» invitant les propriétaires de 4x4 à ne plus venir en ville avec ce genre de véhicules. Nous n'adhérons pas du tout à ce type de message de bienvenue, qui va toucher aussi bien les indigènes que les touristes, en fonction d'arguments qui nous semblent sujets à caution. En effet, admettre hypocritement l'utilité du 4x4 pour une catégorie de personnes et toute une série d'activités et leur défendre les frontières de la ville, c'est imposer aux mêmes utilisateurs l'achat d'un deuxième véhicule et donc augmenter la proportion de véhicules dans notre canton.

Par ailleurs, axer l'argumentation sur la frime s'avère une démarche subjective, indigne d'élus politiques. Qu'est-ce que la frime et avec quelle voiture frime-t-on? Finalement, pourquoi ne pas interdire d'autres types de véhicules en fonction des mêmes arguments?

Le troisième considérant fait état du danger que représenteraient les 4x4 en ville pour eux-mêmes – on a parlé tout à l'heure de pertes de maîtrise de véhicules, de tonneaux, qui se produisent aux Etats-Unis – et pour les autres, c'est-à-dire des accidents en ville. Ce considérant mériterait d'être un peu étayé. J'aimerais bien savoir ce qui se passe dans les faits en ville de Genève. Je trouve qu'on ne peut pas lancer de telles affirmations sans preuve.

Enfin, le quatrième considérant qui dit qu'on ne veut pas discriminer cette population-là relève de la même hypocrisie que je dénonçais au début. Non, Mesdames et Messieurs! Je pense qu'avec cette motion on a tout simplement la

volonté de réduire la liberté individuelle des individus. Si l'on veut agir sur les véhicules, il y a certainement d'autres moyens de le faire. Je ferai remarquer qu'on parle de proposer un impôt de plus, alors que tous ces propriétaires de véhicules paient déjà des impôts! Je trouve, pour ma part, que c'est une restriction de la liberté individuelle. C'est la raison pour laquelle notre groupe s'opposera à cette motion.

M^{me} Nelly Hartlieb (UDC). En tenant compte de certains considérants, cette motion M-499 nous surprend un peu. Dans le premier considérant, on parle d'utilité du 4x4. Or pourquoi faudrait-il prouver l'utilité d'un 4x4 pour avoir le droit d'en acheter? Que fait-on de la liberté individuelle? (*Exclamations.*)

A propos du deuxième considérant, je dirai qu'il n'y a pas besoin d'avoir un 4x4 pour monter sur les trottoirs. Il n'y a qu'à observer le nombre d'autres voitures qui se parquent sur les trottoirs! Le 4x4 ne pousse pas à faire plus d'infractions qu'une autre voiture. Quant aux frimeurs de la route, que dire du *tuning*, qui consiste à modifier les voitures tant au niveau esthétique que technique? En l'occurrence, c'est tout simplement un procès d'intention. Il est vrai qu'être dans ce genre de véhicule donne le sentiment d'être en sécurité, mais le sentiment étant un élément subjectif, il ne peut être imposé. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de rouler sur des pistes en terre battue pour posséder un 4x4. Ces voitures sont davantage conçues pour les routes que pour faire du passage d'obstacles.

Quant aux dangers dus aux 4x4, en ce qui concerne la puissance des moteurs, on la trouve également sur tous les autres véhicules. Les 48% de pollution comprennent déjà le supplément de CO₂: grandeur de gabarit x coefficient de pénétration dans l'air. D'ailleurs, les normes antipollution sont les mêmes pour tous les véhicules, quels qu'ils soient. Ce qui m'amène à cette question: entre un 4x4 et une grosse américaine, lequel pollue le plus?

Le fait qu'une voiture se retourne facilement ou non dépend du rapport entre la largeur du véhicule et la hauteur de son centre de gravité. Je rappellerai ici les mésaventures de la Mercedes Class A, qui ne passait pas les tests à 60 km/h, ce qui a nécessité des modifications de la part du constructeur. Les normes crash-test sont respectées par les 4x4. Quant à la rigidité de l'habitacle, ce n'est pas un point négatif, mais plutôt un point positif, comme le montre la recherche faite sur les formules 1. En ce qui concerne les 27% de morts en plus, cela proviendrait davantage de la différence de poids entre les véhicules accidentés, différence qui peut être pareille entre une grosse berline et une Twingo.

Pour terminer, je dirai que tous les arguments techniques présentés dans ce projet de motion portent sur des points réglementés au niveau fédéral, soumis à des normes imposées aux constructeurs. Le reste des arguments porte atteinte à la liberté individuelle.

Quant aux deux invites, pour ce qui concerne la prévention, rédiger des papillons, aussi «courtois» soient-ils, n'aura pas l'effet souhaité, tant il est vrai qu'une majorité de détenteurs de ces véhicules n'ont pas d'autre choix pour se déplacer et transporter leur famille ou du matériel. Enfin, les agents de sécurité municipaux et les agents municipaux ont suffisamment de tâches pour ne pas leur en ajouter. C'est pourquoi le groupe de l'Union démocratique du centre n'entrera pas en matière sur cette motion.

M^{me} Ruth Lanz Aoued (AdG/SI). Au contraire de M. Lathion, la pédagogie et l'information, nous y croyons! J'en veux pour preuve les progrès qu'a faits l'industrie automobile ces dernières années en matière de sécurité, mais aussi en matière d'écologie et d'émissions de gaz notamment. J'ai pu m'en convaincre en allant, à titre tout à fait privé, au Salon de l'automobile... (*Exclamations.*)

Je ne reviendrai pas sur les arguments qui ont déjà été évoqués. Cependant, il me semble qu'un point devrait particulièrement intéresser les autorités de la Ville de Genève, qui est l'assainissement contre le bruit. La Ville de Genève dépensera, dans la décennie à venir, des sommes importantes pour assainir la ville contre le bruit, selon les normes de l'OPB, l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit. Il s'agira principalement d'apposer du revêtement phonoabsorbant sur près de 200 km, ce qui va coûter des centaines de milliers de francs.

Ce revêtement est efficace lorsque les véhicules motorisés roulent entre 40 et 60 km/h, vitesse maximale autorisée en ville, et permet de diminuer le volume sonore de 3 décibels, ce qui équivaut à une diminution du volume de trafic de 50%. Ce revêtement phonoabsorbant agit sur le bruit des pneus sur la chaussée, bruit qui, à la vitesse mentionnée, dépasse celui du moteur. Cependant, l'efficacité de ce revêtement sera mise en cause si le nombre des voitures 4x4 continue d'augmenter. En effet, ces voitures étant plus lourdes et roulant sur des roues d'une largeur et d'un diamètre plus importants, elles produisent plus de bruit précisément au niveau du frottement des pneus sur les chaussées et elles occasionnent également davantage d'usure sur ce revêtement.

C'est donc dans ce sens-là également qu'il faudra considérer cette motion. En l'occurrence, comme je l'ai dit, la pédagogie, nous y croyons, l'information, nous y croyons, et c'est le but de cette motion.

M^{me} Nathalie Fontanet (L). Mesdames et Messieurs, je vois certains d'entre vous commencer à rire, et je ne sais pas par où commencer... Est-ce que je commence à citer ceux d'entre vous qui, bon an mal an, ont accepté de monter dans

mon 4x4? Ceux d'entre vous qui se sont plaints que mon 4x4 ne pouvait malheureusement pas transporter leur vélo... (*exclamations*) ...qu'il n'était malheureusement pas assez grand, pas assez haut, pas assez fort?

Je dois reconnaître ici le courage de M. Ferrazino qui, sur une de mes invitations appuyées de le raccompagner... (*exclamations et rires*) ...a refusé, prétextant qu'il adorait la marche à pied. Je lui ai pourtant proposé, à de répétées reprises, de découvrir le 4x4, mais mon charme n'a pas opéré...

Soyons un peu plus sérieux, Mesdames et Messieurs. Vous nous parlez de prévention, mais je ne vois rien dans votre motion qui traite de prévention, je n'y vois qu'une stigmatisation des conducteurs de 4x4. Or de deux choses l'une: soit les conducteurs de 4x4 ne respectent pas nos lois, ils se garent sur les trottoirs, ils enfreignent les règles de circulation, ils mettent en danger autrui, ils bouchent la vue, auquel cas ils méritent d'être punis. Soit ils respectent nos lois, auquel cas ils doivent être traités comme tout autre détenteur de véhicule automobile.

D'autre part, je relève que vous vous en prenez exclusivement aux conducteurs de 4x4 en invoquant notamment la pollution. Mais, Mesdames et Messieurs, il faut être sérieux, toutes les voitures familiales polluent largement autant que les 4x4! Je vois certains d'entre vous dodeliner de la tête: je m'aperçois que, manifestement, ils n'ont pas fait les bonnes recherches. Ensuite, je suis très étonnée de constater qu'aucun d'entre vous n'ait pensé à souligner des moyens bien plus intéressants, notamment la liste qui est parue dans la *Feuille d'avis officielle* concernant les véhicules exonérés d'impôt parce qu'ils ne polluent absolument pas. N'est-ce pas là le chemin que nous devons suivre, Mesdames et Messieurs, à savoir encourager notre population, nos électeurs et chacun d'entre nous à prendre des voitures qui ne polluent pas du tout? Pensez-vous raisonnable que, dans le cadre de la proposition PR-317 pour équiper la Ville de véhicules à gaz, nous ayons dépensé 250 000 francs pour étudier l'éventualité que la Ville achète ce genre de véhicules?

Mesdames et Messieurs, je crois que vous vous trompez de débat. Vous pensez attaquer les riches en attaquant les conducteurs de 4x4, mais en fait vous faites une chasse aux sorcières. Dans cette enceinte, nous nous soucions tous de la pollution et, contrairement à ce que vous pensez, les libéraux sont aussi soucieux de l'air qu'ils respirent et de l'air que respirent leurs enfants. Mais nous n'entrons pas dans cette chasse aux sorcières contre les 4x4. Nous nous engagerons en revanche sur des projets plus intelligents. Merci, Monsieur le président, et bonne soirée! (*Applaudissements.*)

Le président. Madame Fontanet, vous ne nous quittez pas? Ah, tant mieux, car nous l'aurions regretté...

M. Alain Fischer (R). Après le discours dynamique de M^{me} Fontanet, après le cours magistral digne de l'école polytechnique de M^{me} Lanz, sur la dynamique, l'acoustique, la physique, le centre de gravité et l'accidentologie, je dirai que cette motion est certes frappée au coin du bon sens, pour la simple et bonne raison qu'il faut diminuer les émissions de Co₂ en ville de Genève, comme dans le monde entier. Mais, Mesdames et Messieurs, les considérants de cette motion sont un peu... comment dire?... (*Remarque.*) Non, je ne dirai pas cela, Madame Salerno. D'ailleurs, cela m'étonne d'entendre de votre part de telles grossièretés...

Moi qui suis tous les jours sur les chantiers, est-ce que je dois prendre mon 4x4 la semaine et un deuxième véhicule le week-end, pour pouvoir éventuellement aller me promener ailleurs que sur des chantiers? Je pose la question. Ensuite, quels sont les 4x4 visés? Est-ce le gros 4x4 ou est-ce que cela peut être une Golf? Quelle est la différence pour vous, Mesdames et Messieurs?

Vous vous plaignez tous que nos agents municipaux ne font pas assez bien leur travail parce qu'ils sont surchargés, et vous voulez encore augmenter leur travail. Ils devraient coller des papillons pour 40 francs et des papillons roses disant: «Vous êtes un vilain garnement, vous êtes venu en 4x4 en ville de Genève»! Une fois que l'automobiliste aura lu ce charmant papillon rose, il le mettra gracieusement par terre, charge à la Voirie municipale de le ramasser... Mesdames et Messieurs, tout ce que je vois là, c'est une augmentation pure et simple de la fonction publique, une fois de plus, sous le prétexte de diminuer l'effet de serre.

Avant de vouloir diminuer les émissions de Co₂ des véhicules, regardez votre patrimoine immobilier, Mesdames et Messieurs! Je dis «votre patrimoine», parce que c'est la gauche qui l'entretient mal. Regardez le patrimoine immobilier de la Ville de Genève, Mesdames et Messieurs de la gauche, et vous verrez que la dépense d'énergie et les émissions de ces bâtiments sont largement supérieures à celles des véhicules 4x4. Alors, avant de faire la chasse au gaspi sur les 4x4, prenez vos responsabilités, entretenez vos bâtiments et faites des choses concrètes! (*Applaudissements.*)

Le président. Il reste deux intervenants. Si nous pouvions terminer ce débat avant la pause, ce serait parfait...

M. Alain Marquet (Ve). Cette motion, les Verts y avaient pensé, ils la préparaient. Ils ont été devancés par l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), mais cela ne nous pose pas de problème, puisque nous souscrivons à l'entièreté du texte qui est proposé. Nous sommes bien entendu conscients des

limites des prérogatives de la Ville et nous n'avons pas d'inquiétude à voir cette motion aboutir, puisque celle-ci tient compte de ces limites très clairement, en les définissant également.

Les 4x4 en ville restent bien entendu un problème, du fait, premièrement, de leur inadéquation, deuxièmement de leur absurdité, troisièmement de leur dangerosité. Inadéquation, parce que la Ville dépense beaucoup d'argent chaque année pour que son territoire soit totalement accessible et que chacun dispose de tous les moyens conformes au libre choix du mode de transport, sans devoir faire usage de véhicules totalement inadaptés au milieu urbain. Absurdité, parce que, lorsqu'il s'agit d'aller d'un pâté de maisons à un autre pour déposer les enfants à l'école, d'un autre pâté de maisons à un autre pour aller faire ses commissions ou pour un simple petit déplacement urbain, la voiture standard est déjà absurde. C'est dire à quel point, pour ce genre d'utilisation, le 4x4 est «absurdisime». Dangerosité enfin, parce que, comme l'a dit M^{me} Cahannes, les dernières études ont fait largement état de la gravité accrue des blessures subies par les piétons en cas de choc avec ce type de véhicule. Dangerosité encore, lorsqu'on évoque – et cela a été fait par de nombreux intervenants – les émissions polluantes desdits véhicules, qui sont, contrairement à ce qu'a dit M^{me} Fontanet, bien supérieures à celles des véhicules familiaux standards.

J'aimerais d'ailleurs corriger M^{me} Fontanet, qui évoquait la liste des véhicules non polluants publiée dans la *Feuille d'avis officielle*: il faut quand même dire ici que tous les véhicules à moteur polluent. Le seul moyen de transport qui ne pollue pas, c'est la marche à pied! (*Remarque.*) Pour ce qui est du vélo, il y a quand même une énergie grise qui est dépensée pour la fabrication du vélo, c'est pourquoi je ne l'ai pas inclus dans les moyens ne polluant pas du tout.

Reste que, dans les invites de la motion, nous considérons qu'il manque quelque chose. Compte tenu de l'importance du problème et du fait que le débat est largement ouvert sur cet objet, nous allons déposer un amendement qui permette à notre Conseil municipal, sinon de prendre des mesures telles qu'elles sont indiquées dans les invites, en tout cas d'exprimer un avis. L'amendement que je me propose de déposer sur votre bureau, Monsieur le président, consiste en l'invite supplémentaire suivante:

Projet d'amendement

«Le Conseil municipal se déclare favorable à tout ce qui pourrait limiter la circulation et le stationnement des véhicules dits «gros 4x4» privés sur le territoire municipal, particulièrement dans les zones 30km/h et à proximité des écoles et institutions de la Ville de Genève accueillant des enfants et des personnes âgées.»

Je déposerai cet amendement immédiatement après mon intervention, que je vais maintenant conclure. Je peux comprendre que des situations professionnelles ou géographiques justifient parfois l'usage de tels véhicules; je pense ici à des personnes qui résident en montagne ou en moyenne montagne et qui, pour venir travailler à Genève, peuvent avoir besoin de ce type de véhicules, parce que la desserte en transports publics est faible ou parce qu'elle est indisponible. En revanche, je considère que, sur le territoire urbain, ces gros 4x4 sont des gros tas de caque, qui doivent être traités comme tels. J'ai dit, Monsieur le président! (*Applaudissements.*)

M. Blaise Hatt-Arnold (L). Pour ma part, ce que je regrette dans ce genre de débat, c'est que tout le monde devient très agressif et que cela va exactement dans le sens inverse de ce que l'on souhaite. Depuis plusieurs mois maintenant, on entend que les 4x4 ne sont pas utiles, qu'ils sont trop souvent conduits par des femmes, qu'il ne s'avère pas nécessaire de les utiliser en ville, pour faire des achats ou déposer les enfants à l'école... Parallèlement, plusieurs associations pro 4x4 se sont constituées. Or c'est ce type même de motion et de débat qui durcit les positions, les uns défendant les 4x4, les autres voulant les empêcher de circuler. A mon avis, ce n'est pas la bonne manière de communiquer. Si on veut promouvoir une mobilité douce, je pense qu'il faut aussi une communication douce. Il est bien plus utile, Mesdames et Messieurs, de discuter avec vos amis, avec vos connaissances, quand vous les voyez prendre leur 4x4 pour faire 500 mètres, quand ils vous disent qu'ils prennent systématiquement leur voiture pour des déplacements courts. Il est bien plus utile de leur dire: «Comment se fait-il que, lorsque tu dois aller en ville, alors que tu habites à la route de Malagnou, tu ne prends jamais le bus ou tu ne marches pas? Ne voudrais-tu pas t'interroger de temps en temps sur l'utilité de ton véhicule pour des déplacements courts?» C'est là de la communication douce, c'est une manière de promouvoir tous les jours, dans le cadre de dîners, de rencontres, une autre forme de mobilité et de l'expliquer tranquillement. En revanche, chaque fois qu'on fait ce type de motion, on braque tout le monde, le débat se durcit, à l'image des dernières interventions, et je trouve que c'est dommage.

En ce qui concerne l'amendement qui a été proposé par notre collègue Alain Marquet au nom des Verts, nous ne pouvons pas y souscrire, parce que c'est exactement le type d'amendement qui rend cette motion beaucoup plus agressive et qui va à l'encontre de ce qu'on désire.

M. Didier Bonny (DC). Je vais réagir très brièvement par rapport à l'amendement de M. Alain Marquet. Je constate que la motion M-499 est relativement

soft, puisqu'elle vise d'abord à faire de l'information auprès des conducteurs de 4x4 et, dans ce sens, on peut en savoir gré aux motionnaires. Par contre, l'amendement de M. Marquet, lui, est carrément une déclaration de guerre. J'espère donc que ceux qui étaient prêts à soutenir la motion dans sa version initiale ne soutiendront pas, je le répète, cette déclaration de guerre que M. Alain Marquet vient de faire en proposant son amendement!

Mis aux voix, l'amendement de M. Marquet recueille 32 oui, 32 non et 1 abstention. Le président départage les voix en votant oui.

Mise aux voix, la motion amendée est refusée par 34 non contre 32 oui. (Applaudissements à l'annonce du résultat.)

M. Roberto Brogginì (Ve). Monsieur le président, je tiens à vous signaler que... (*Brouhaha.*)

Le président. Mesdames et Messieurs, je n'ai pas levé la séance, je vous prie de rester assis et de faire silence! Sinon, je suspends la séance et nous reprenons ce point à 20 h 30. M. Brogginì a demandé la parole, il a le droit d'intervenir comme n'importe quel élu dans cette enceinte.

M. Roberto Brogginì. Monsieur le président, je tiens à signaler à votre sagacité que, lorsque vous avez lancé le vote, deux personnes au moins étaient absentes et qu'elles sont entrées pendant la procédure de vote. Ce qui veut dire qu'elles n'avaient pas le droit de prendre part au vote... (*Remarque.*) Non, ce n'est absolument pas être mauvais perdant, c'est faire respecter la procédure! Même si l'une de ces deux personnes était là lors du vote précédent, l'autre ne l'était pas. En l'occurrence, il y aurait eu égalité des voix et le président aurait dû trancher. Je considère que nous ne pouvons pas accepter ce vote et je vous demande, Monsieur le président, d'y revenir à 20 h 30. (*Protestations.*)

Le président. Mesdames et Messieurs, si vous le permettez, je vais répondre, puisqu'il m'appartient de le faire. Au sein du bureau, il nous semble que, dans le cas du vote électronique, cette règle ne s'applique pas. Le vote électronique permet à toute personne qui est dans la situation de voter de le faire avant que les résultats soient donnés. Ce que vous dites, Monsieur Brogginì, s'appliquait, à mon avis, quand nous votions à main levée, mais nous n'avons jamais opéré ce

type de contrôle lors des votes électroniques, à ma connaissance, depuis que je suis vice-président et président. Je crois donc que nous devons en rester là. Je lève cette séance et vous donne rendez-vous, Mesdames et Messieurs, à 20 h 45.

8. Propositions des conseillers municipaux

Néant.

9. Interpellations

Néant

10. Questions écrites

Néant.

Séance levée à 19 h 10.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	4494
2. Communications du bureau du Conseil municipal	4494
3. Prestation de serment de M. Robin Dumuid, remplaçant M. Damien Sidler, conseiller municipal démissionnaire	4613
4. Questions orales	4613
5. Interpellation de M. Pierre Rumo: «Edmond Dantès (et accessoirement Alexandre Dumas) méritaient-ils cela (nuisances du dancing Monte-Cristo)?» (I-122)	4623
6. Motion de M ^{me} Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Lionel Ricou: «Rénovation de bâtiments et fixation des loyers: assez de subventions! Pour la vérité des coûts!» (M-497)	4624
7. Motion de M ^{mes} Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, MM. Bruno Martinelli, Jacques Mino, Christian Zaugg et François Sottas: «Diminuer le nombre de 4x4 sur-élevés en ville» (M-499)	4639
8. Propositions des conseillers municipaux	4650
9. Interpellations	4650
10. Questions écrites	4650

La mémorialiste:
Marguerite Conus